



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEdT)

COMITE DE PILOTAGE

22 mai 2025

Préambule : Un PEdT, c'est quoi ?

Le PEdT (projet éducatif de territoire), institué par la **circulaire du 20 mars 2013**, succède à celle du 9 juillet 1998 relative aux contrats éducatifs locaux (CEL) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Il est **inscrit dans le code de l'éducation** depuis 2016. C'est une **démarche volontaire** d'une collectivité territoriale. C'est le **volet éducatif de la CTG** (convention territoriale globale) signée avec la CAF (caisse d'allocation familiale).

Les PEdT sont approuvés par le GAD (groupe d'appui départemental) et conventionnés avec l'Etat, DSDEN (direction départementale de l'éducation nationale) dont le SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), la CAF et le Préfet de département pour une durée de 3 ans.

Son **objectif** est d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, l'articulation et la complémentarité des différents acteurs éducatifs sur un territoire (co-éducation) et donc des différents temps éducatifs.

Tous les temps vécus par l'enfant participent à son éducation sous des formes différentes :

Eduquer?

Education Informelle

Situations vécues sans intentionnalité éducative formalisée

Education non formelle

Activités ou programmes organisés en dehors du système scolaire établi mais dirigés néanmoins vers des objectifs d'éducation, qui sont clairement formulés par ceux qui les promeuvent. (projet éducatif/projet pédagogique, PEDT,...)

→ Praticiens formés

Education formelle

Intentions éducatives formulées
Système scolaire et universitaire
Certifications/diplômes

→ Praticiens formés

Selon Cédric Aït-Ali, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'Université Toulouse II Jean Jaurès, le PEdT doit partir des principes que :

- * l'acte éducatif n'est pas réservé à quelques acteurs ;

- * il appartient à la fois aux parents, aux médias, aux collectivités – tant dans leurs actions de prise en charge que dans leurs actions d'aménagements du territoire – aux associations, aux pairs, et même aux applications des téléphones portables tout autant qu'à l'école ;

- * l'important est de penser les mises en cohérences et les continuités professionnelles qui vont permettre d'échanger un sens éducatif partagé.

L'enjeu pour les PEdT est donc **« de créer un tiers espace éducatif qui permet de fédérer les imaginaires humains pour en faire un imaginaire commun : de partir d'un partenariat amorcé depuis des années entre l'école et les autres acteurs éducatifs pour en faire un espace collaboratif. »**

Pourquoi le précédent PEdT de 4 ans au lieu de 3 ans ?

Trois raisons essentielles :

- Les services communaux de l'éducation ont fait l'objet d'une importante **restructuration**, avec effet à la rentrée scolaire 2022.

- À la rentrée 2023, la gestion des temps périscolaires du mercredi et des temps extrascolaires a été confiée, par voie de convention pour une année, au Syndicat Intercommunal des Hauts de l'Arc (**SIHA**). Aussi, celui-ci n'a pas souhaité poursuivre le partenariat et **un marché** a dû être lancé au printemps 2024 pour la gestion des temps extrascolaires à la rentrée 2024/2025 (la mairie récupérant le temps périscolaire du mercredi).

- Le conseil d'administration du **Centre Social et Culturel Martin Bidouré**, porteur de multiples actions envers l'enfance, la jeunesse et les familles sur notre commune, a décidé la dissolution de l'association fin 2023, entraînant ainsi de nombreuses conséquences pratiques, nécessitant un travail de réflexion rapide, notamment avec la CAF, afin de trouver des solutions pour pallier ces difficultés car ces besoins plus couverts sur le territoire restent présents.

Avenant portant sur le renouvellement de la convention relative à la mise en place d'un PEDT et d'un plan mercredi sur la collectivité de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.551-1 modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 et D.521-12 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R.227-1, R.227-16 et R.227-20 ;

Vu le décret n° 2015-996 du 17 août 2015 relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires

Vu l'instruction n° 2018-139 du 26 novembre 2018 relative à la mise en œuvre du Plan mercredi.

- La maire de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dont le siège se situe Hôtel de ville - 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
- Le préfet du Var
- Le directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Var agissant sur délégation du recteur/ de la rectrice d'académie
- Le directeur de la caisse d'allocations familiales du Var (CAF)

Convient ce qui suit :

L'avenant présent prévoit les dispositions suivantes,

Article 1 :

La convention 2021-2024 relative à la mise en place d'un plan mercredi/projet éducatif territorial sur la collectivité de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, a été renouvelée de manière tacite pour une durée d'une année à compter du 30 juin 2024.

Article 2 :

A l'issue de la nouvelle période de validité de la convention renouvelée, un bilan final du projet éducatif territorial et du plan mercredi est établi par le comité de pilotage en lien avec les signataires de la convention.

Article 3 :

La convention ainsi renouvelée peut être dénoncée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la dénonciation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre.

Toulon, le 12 décembre 2023

Le Maire de la Commune
Alain DECANIS



L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
Mathieu SIEYE

Le Préfet du Var
Philippe MAHE

Le Directeur de la Caisse d'Allocations
Familiales du Var
Julien ORLANDINI



PARTIE I : EVOLUTION DU TERRITOIRE

SOMMAIRE

1- Les données démographiques et sociales

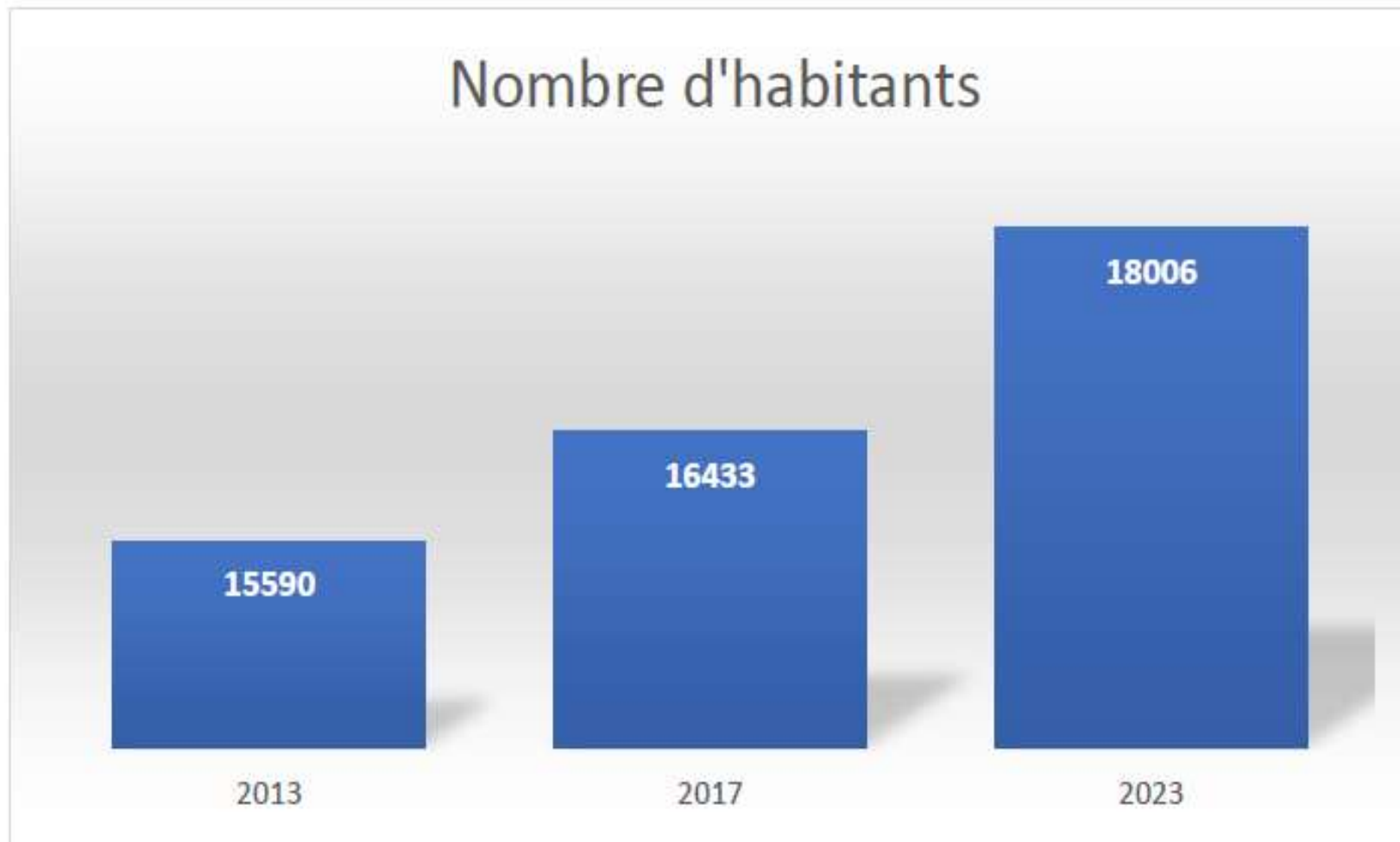
2- La population scolaire

3- Le tissu associatif et le Conservatoire de la PV

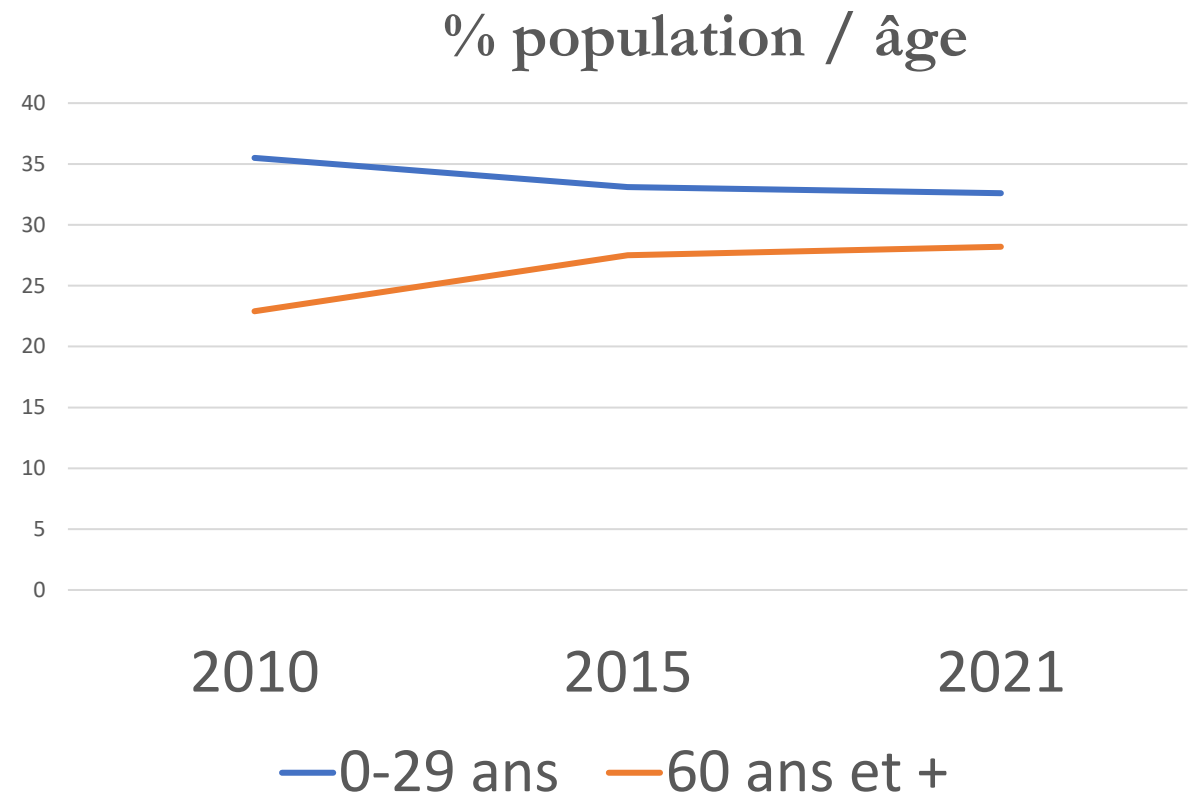
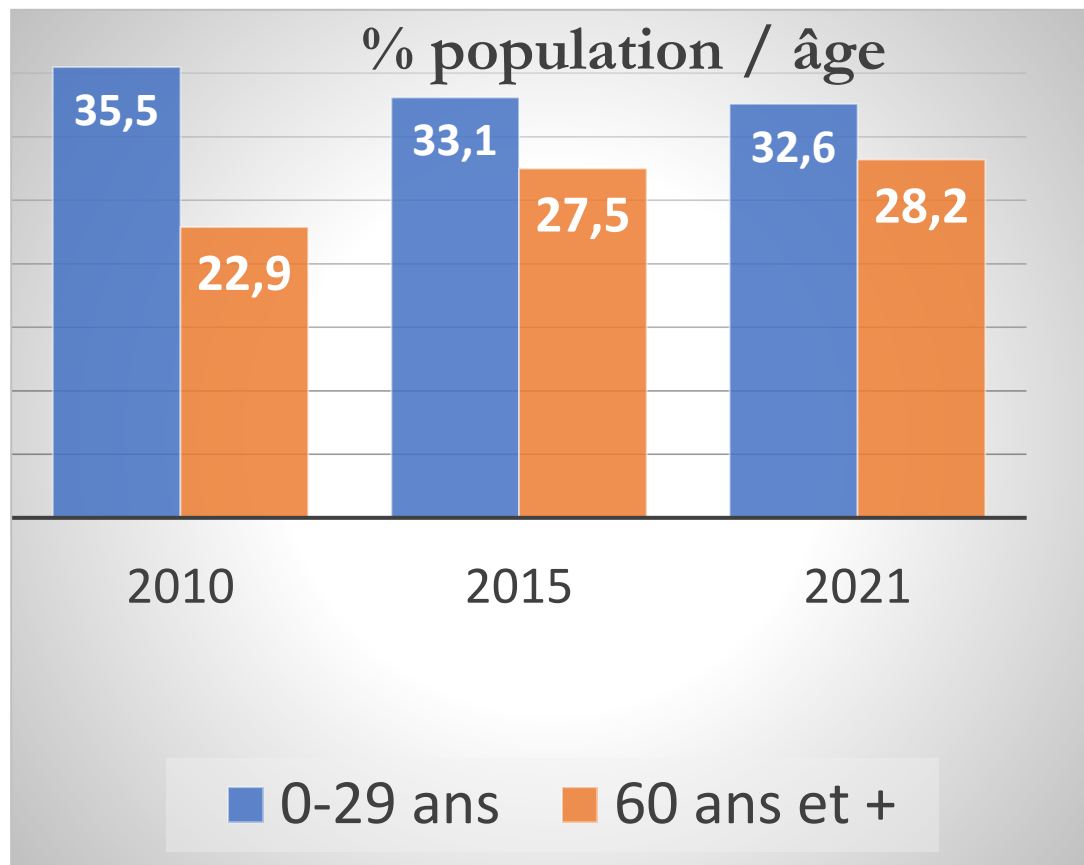
4- Les contraintes budgétaires de la commune et ses conséquences sur la politique éducative

Les données démographiques et sociales

(Sources INSEE et CAF du Var)



Une population globale qui continue d'augmenter sensiblement :
+ 15,5 % en 10 ans et + 9,6 % en 6 ans. Une augmentation plus importante que dans le Var (2,4% en 6 ans) et qu'en PACA (4,4% en 6 ans).

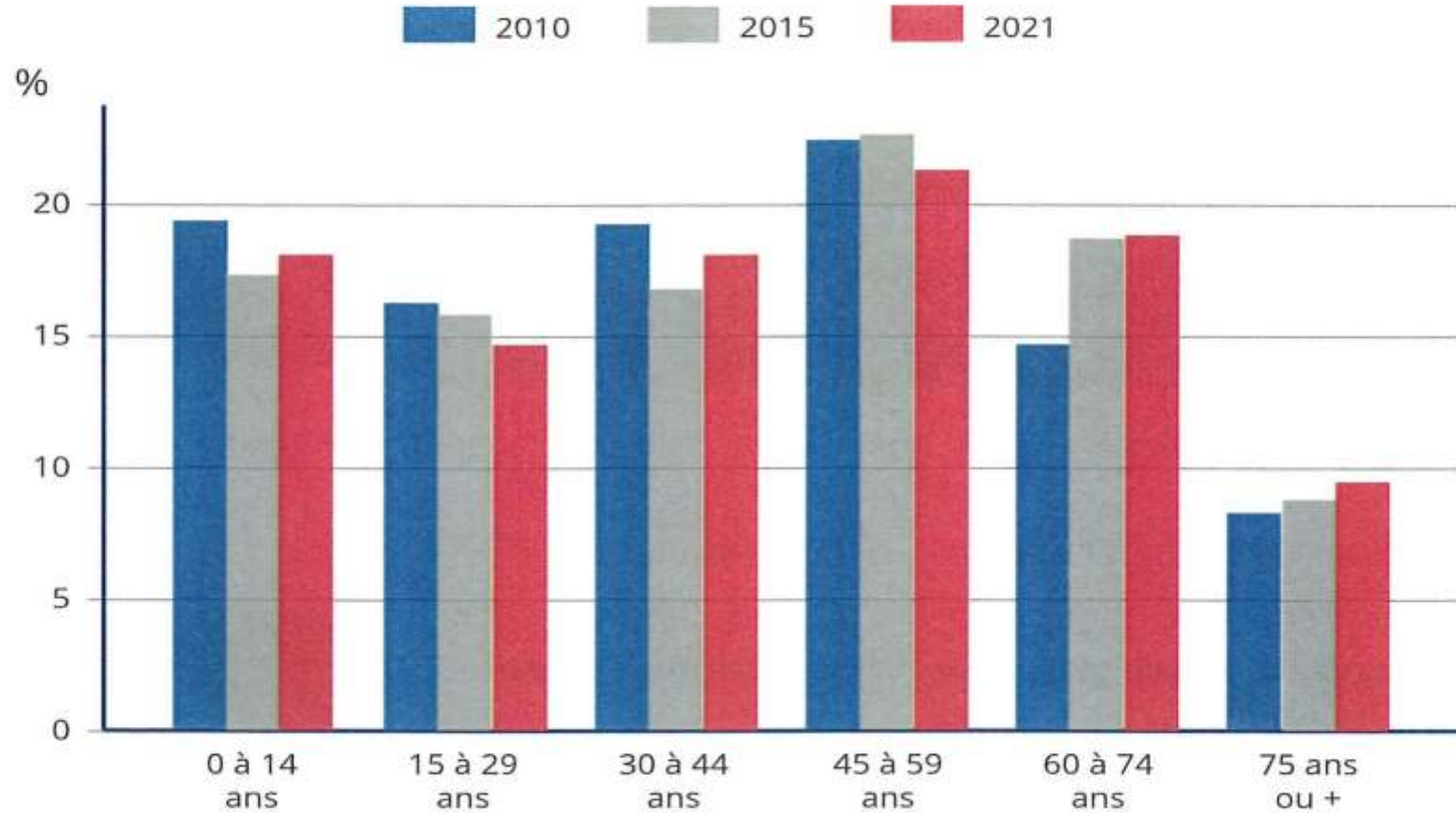


Une population qui reste jeune mais où l'écart entre la population des 0-29 ans et des 60 ans et + a tendance à se réduire :

Néanmoins, pour comparaison, le taux de 0-29 ans en 2021 dans le Var était de 29,6% (3% de moins qu'à Saint-Maximin) et en PACA de 32,3% (0,6% de moins qu'à Saint-Maximin).

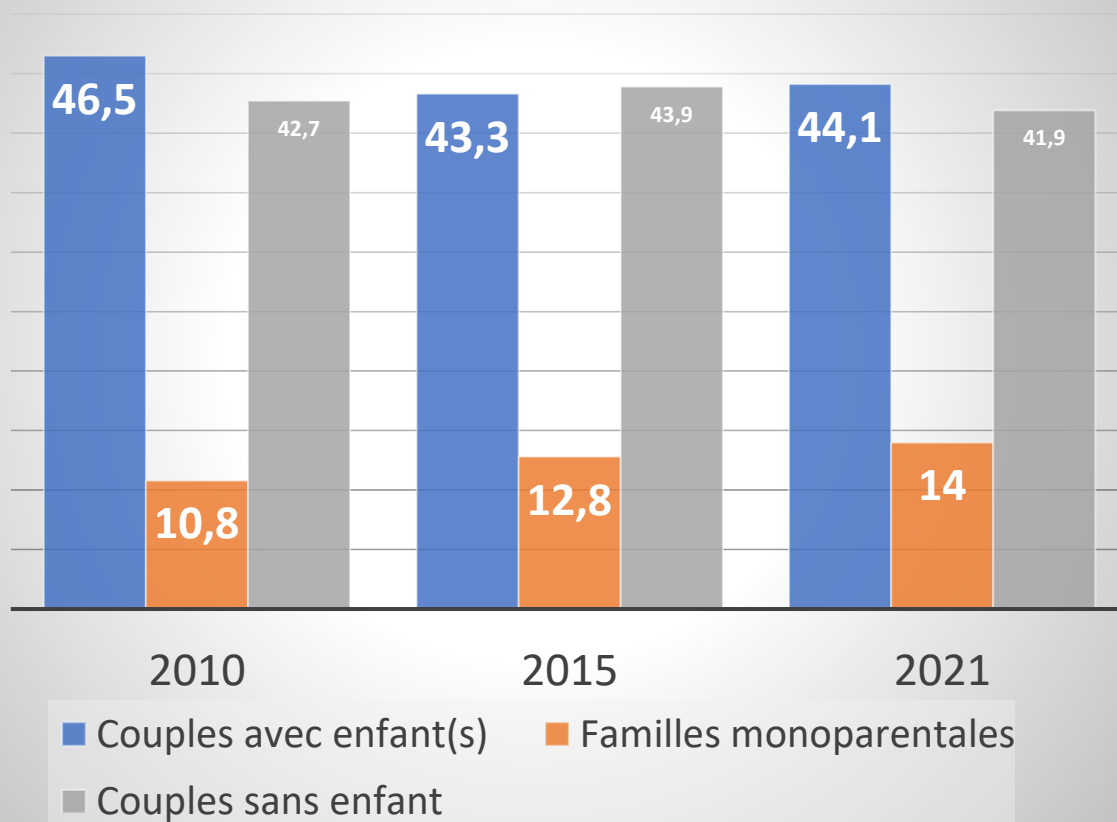
POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

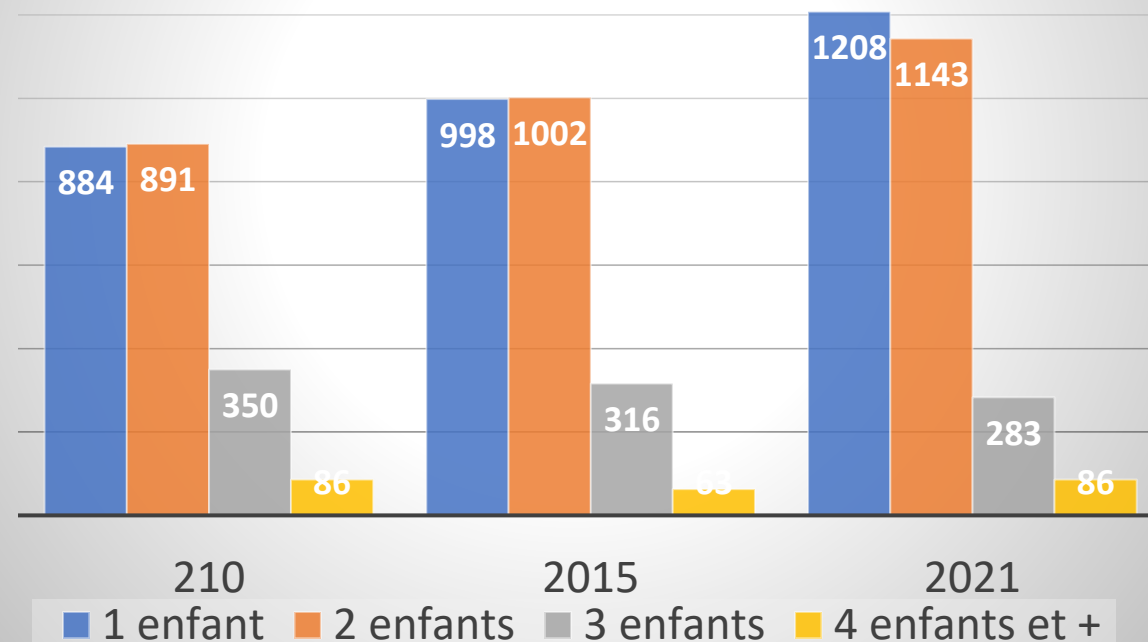


Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Composition des familles (en %)

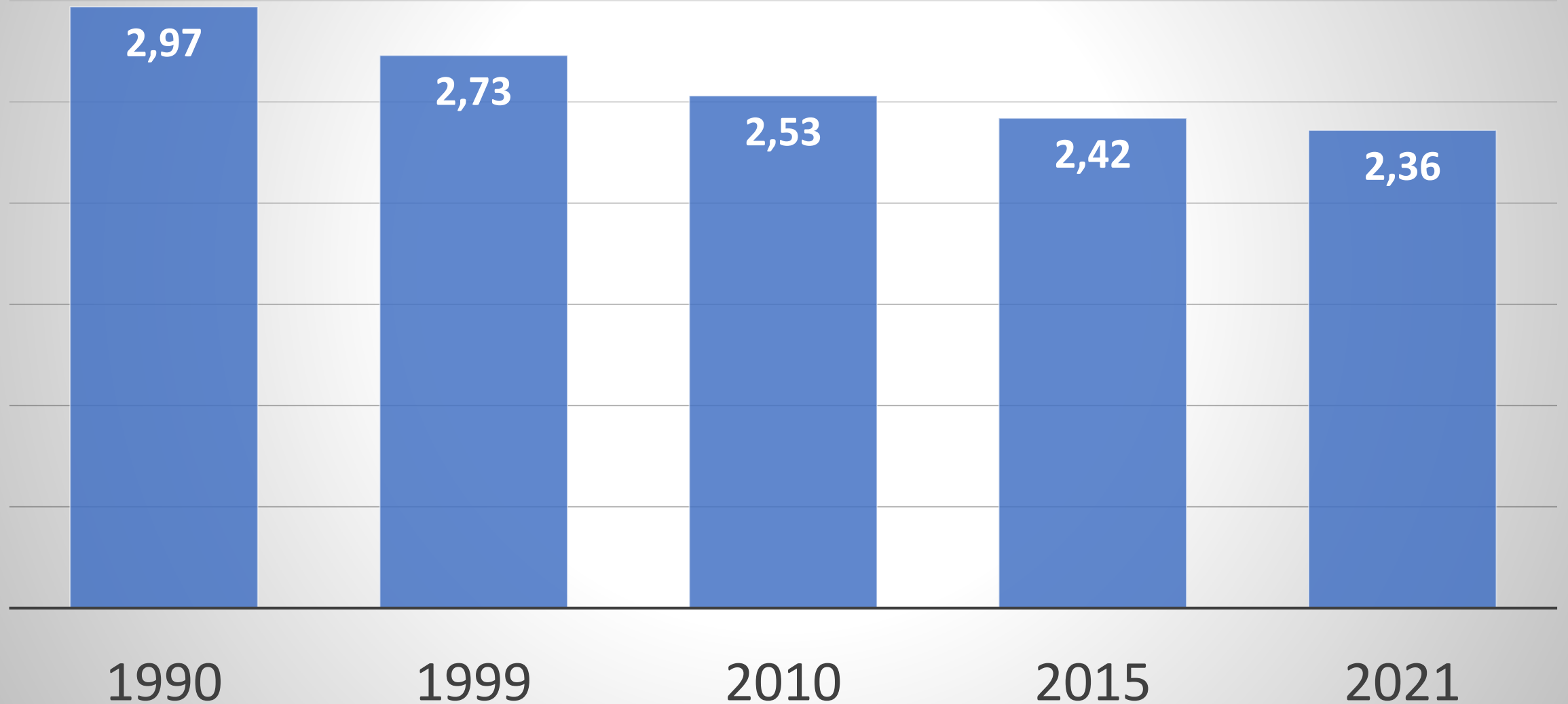


Nombre de familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

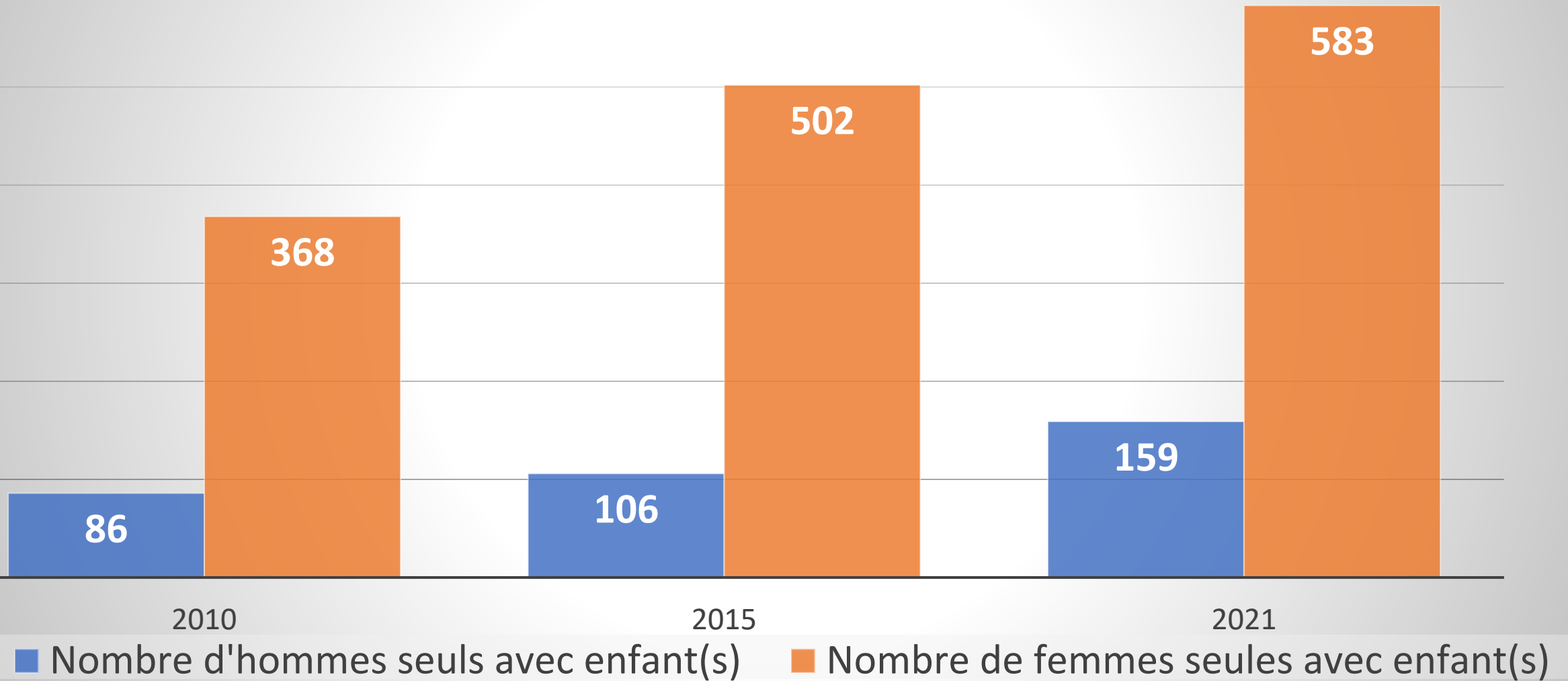


Concernant la composition des familles il s'agit majoritairement de couples avec enfants mais l'écart avec les couples sans enfant se réduit et le nombre d'enfants par famille se réduit également.

Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Familles monoparentales



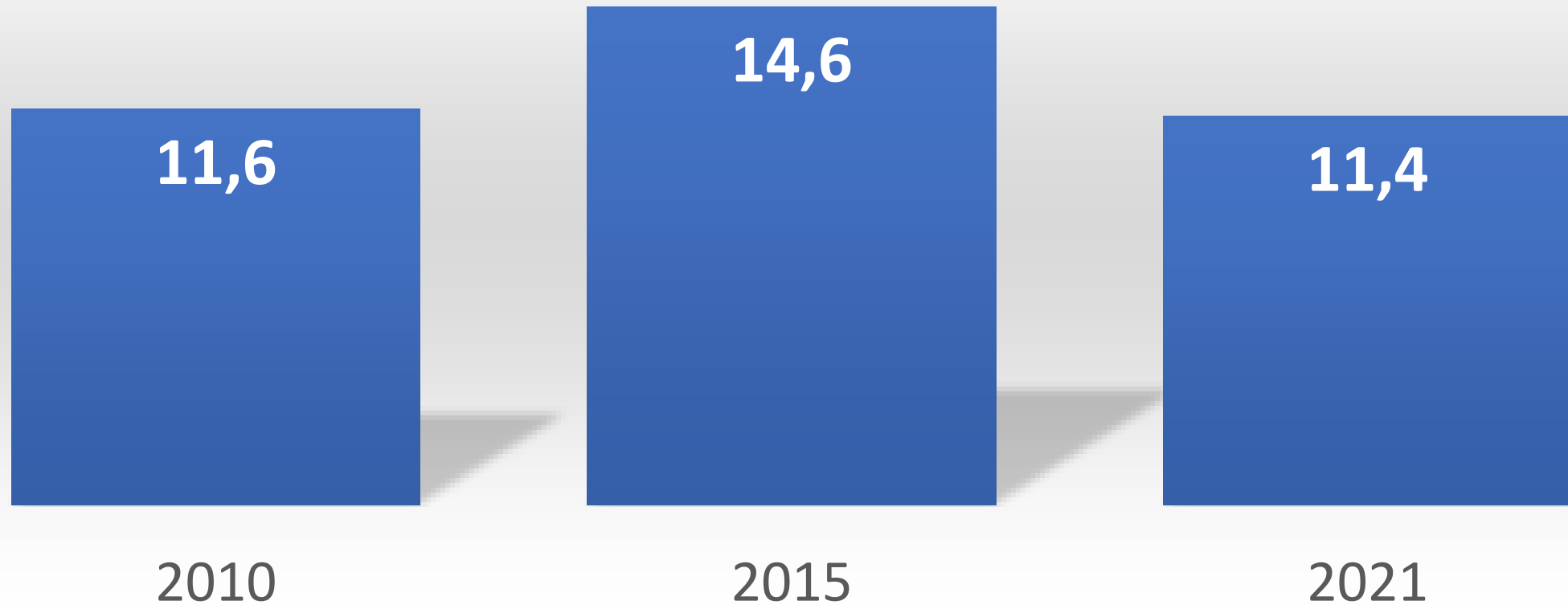
Les familles monoparentales sont faibles mais en augmentation : 14% en 2021 (= 742 familles) contre 16,8% dans le Var et 18,8% en PACA. Cette situation touche majoritairement les femmes.

Type de famille	Nombre	%
Traditionnelle	2122	90,9
Recomposée	212	9,1

Composition des couples avec enfant(s) en 2021:

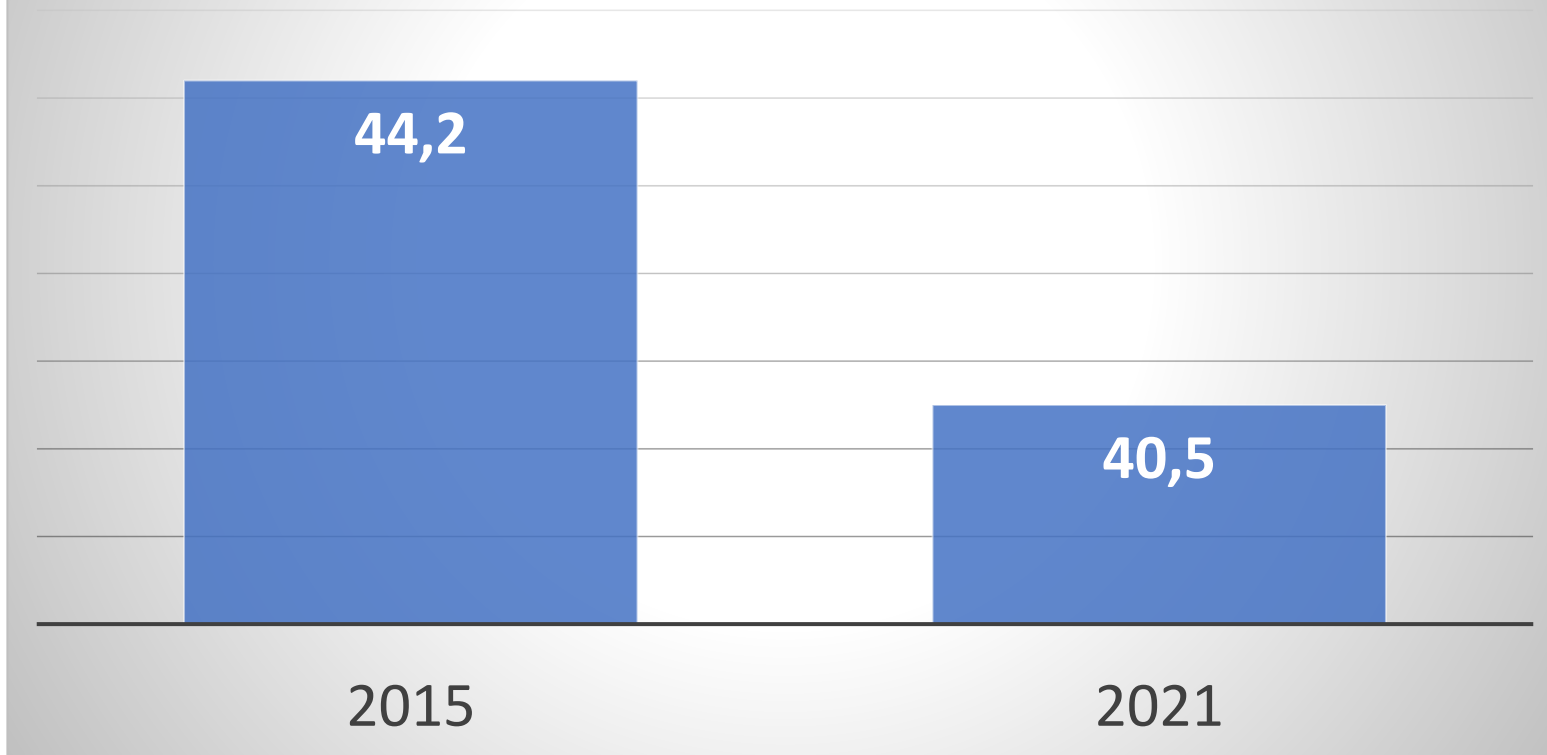
Majoritairement des familles traditionnelles. Seulement 9,1% de familles recomposées contre 13% dans le Var et 12% en PACA

Taux de chômage



Un taux de chômage stable et en 2021 moindre que dans le Département du Var (12,7%) et qu'en Région PACA (12,6%).

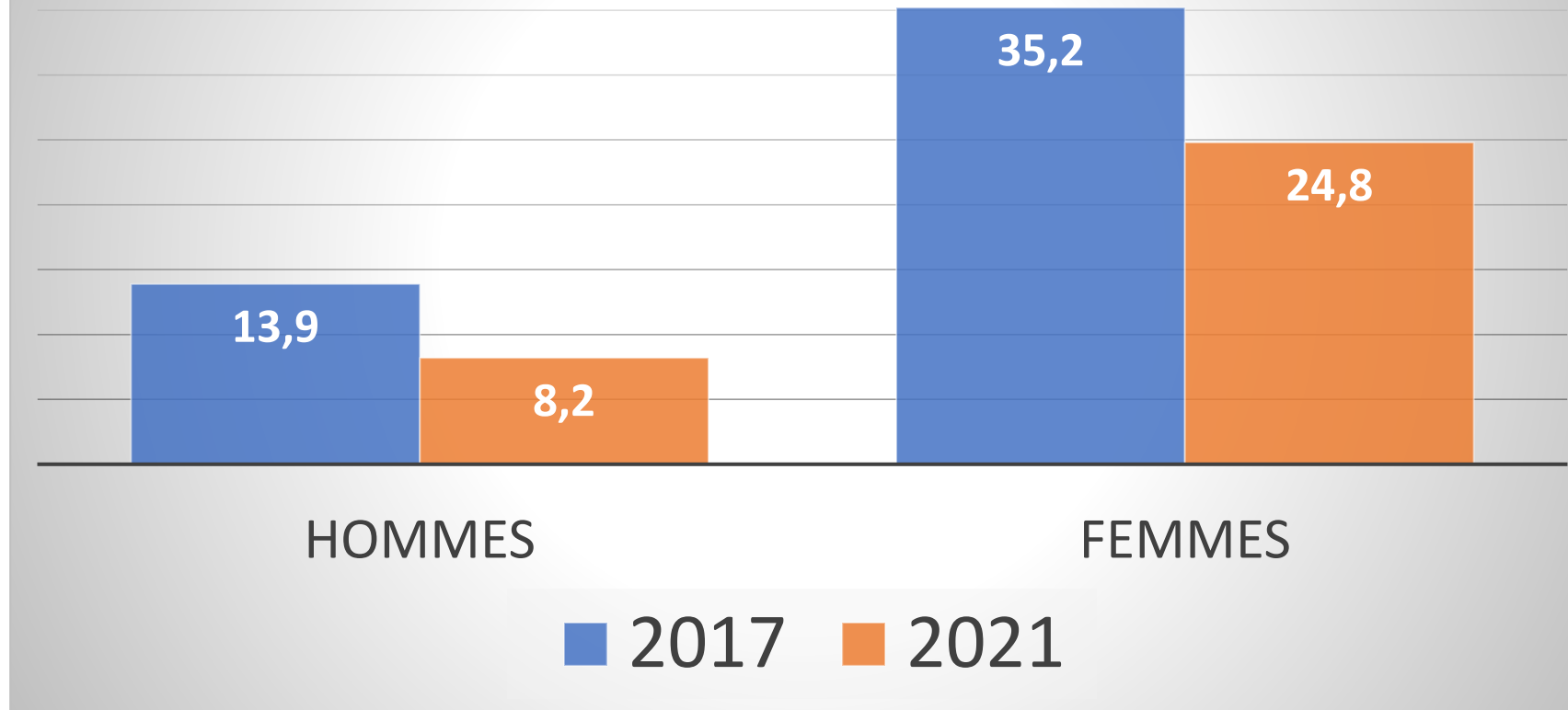
Taux d'habitants travaillant sur la commune



Baisse de l'emploi local : - 3,7%.

Et moins important en 2021 que dans le Var (43%) et en PACA (48,9%)

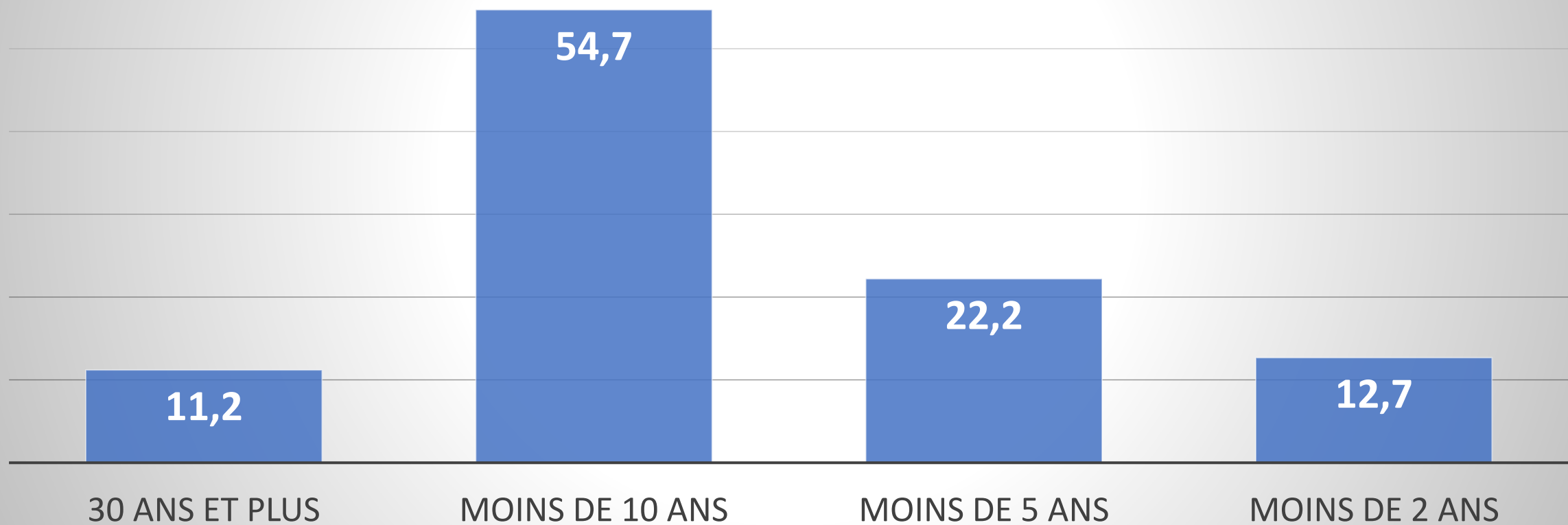
Taux d'habitants travaillant à temps partiel



Baisse du travail à temps partiel (-5,2% chez les hommes et -24,8% chez les femmes).

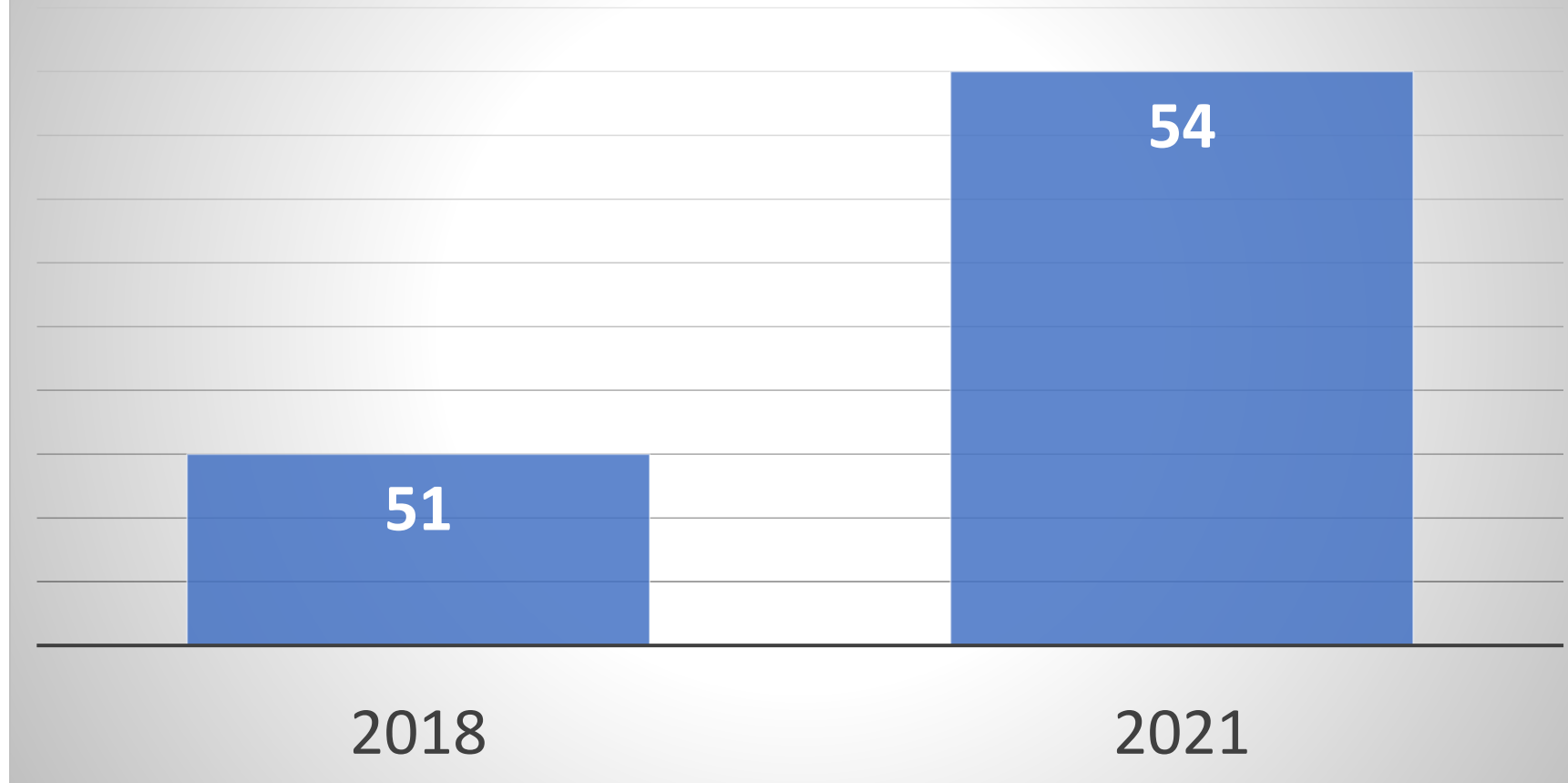
Mais légèrement supérieur au Var en 2021 (7,3% chez les hommes et 23,9% chez les femmes) et en PACA (7,9% chez les hommes et 24% chez les femmes).

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2021 (en %)



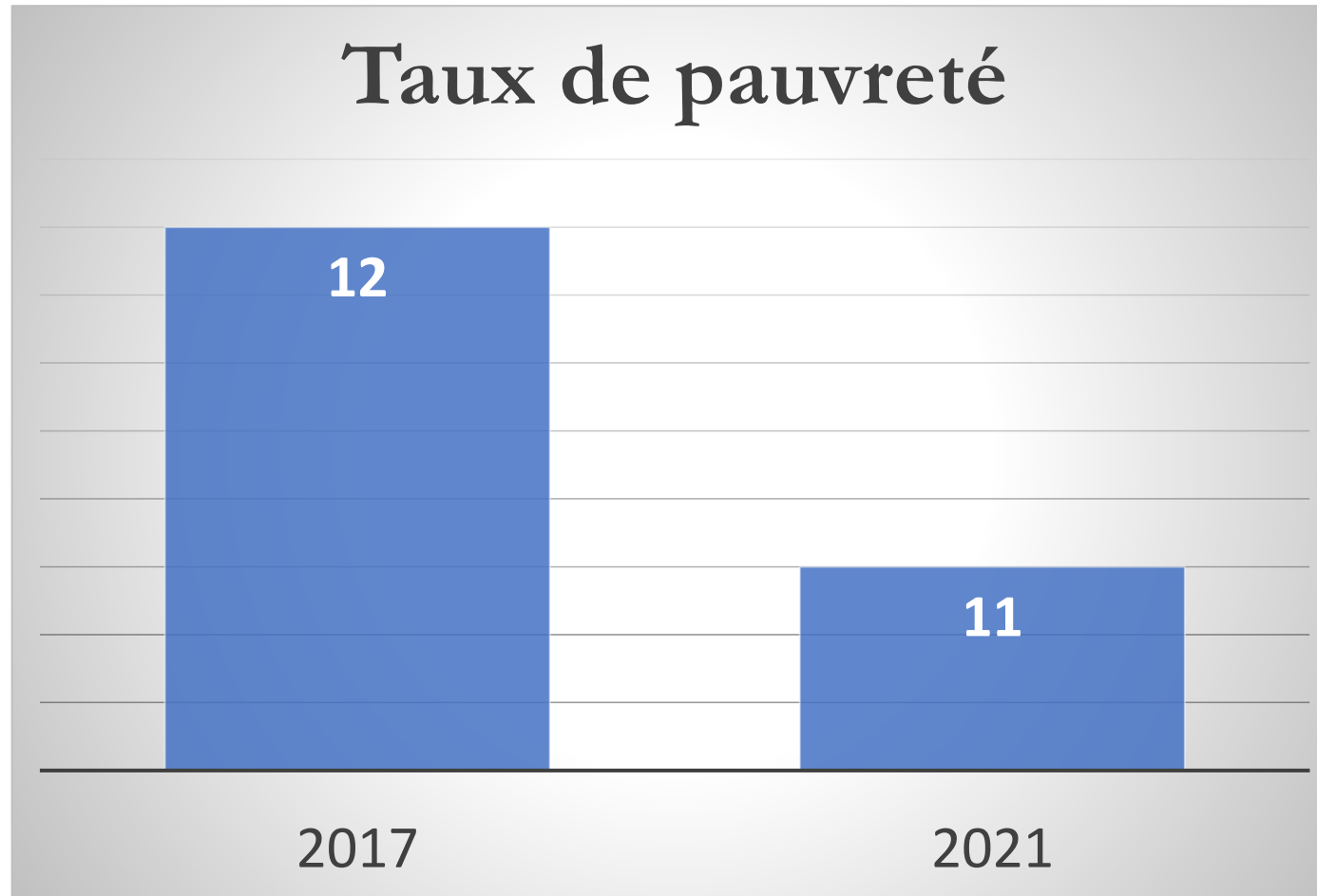
Une population très « mobile », soit venant de l'extérieur de Saint-Maximin (extra-muros), soit changeant de logement au sein même de la commune (intra-muros). Mobilité plus importante que dans la CAPV, le Var et la Région.

Taux de ménages fiscaux imposés



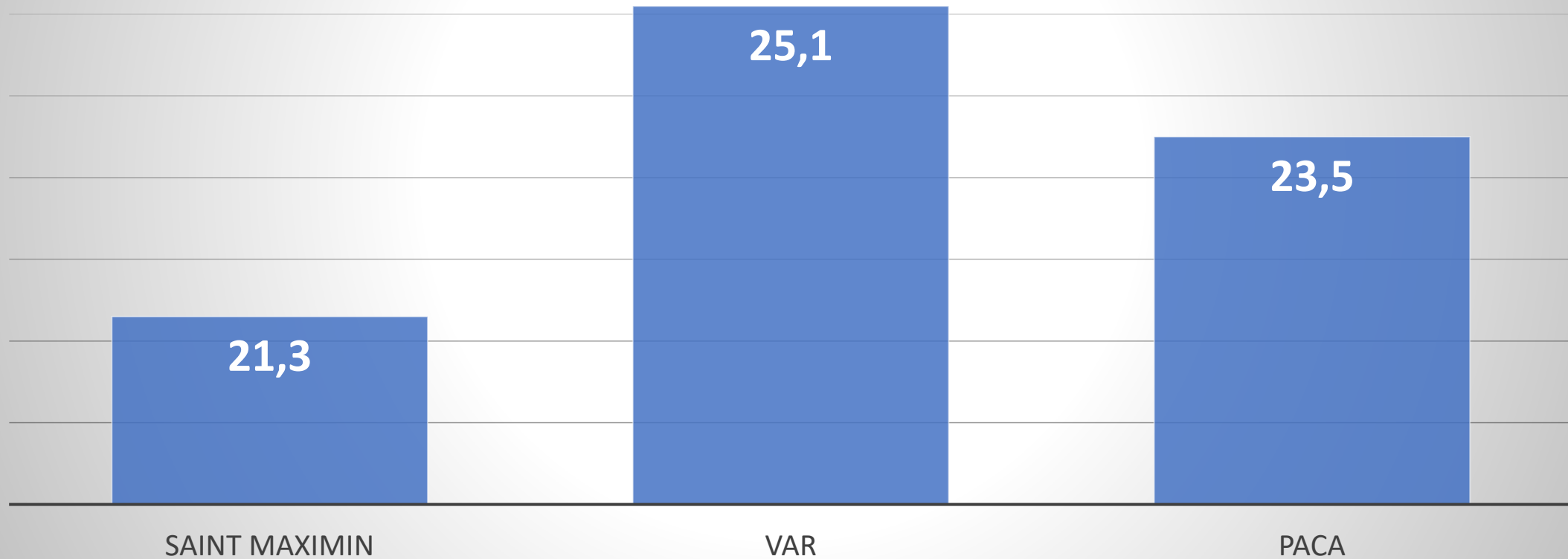
**Revenus de la population globale en augmentation.
Supérieur en 2021 au Département du Var (53%) et de la Région
PACA (52,7%)**

Taux de pauvreté



**Taux de pauvreté en légère baisse : - 1 %
Sensiblement inférieur en 2021 au Var (15,6%) et en PACA (17,4%).**

Taux d'allocataire CAF touchant les minima sociaux en 2023



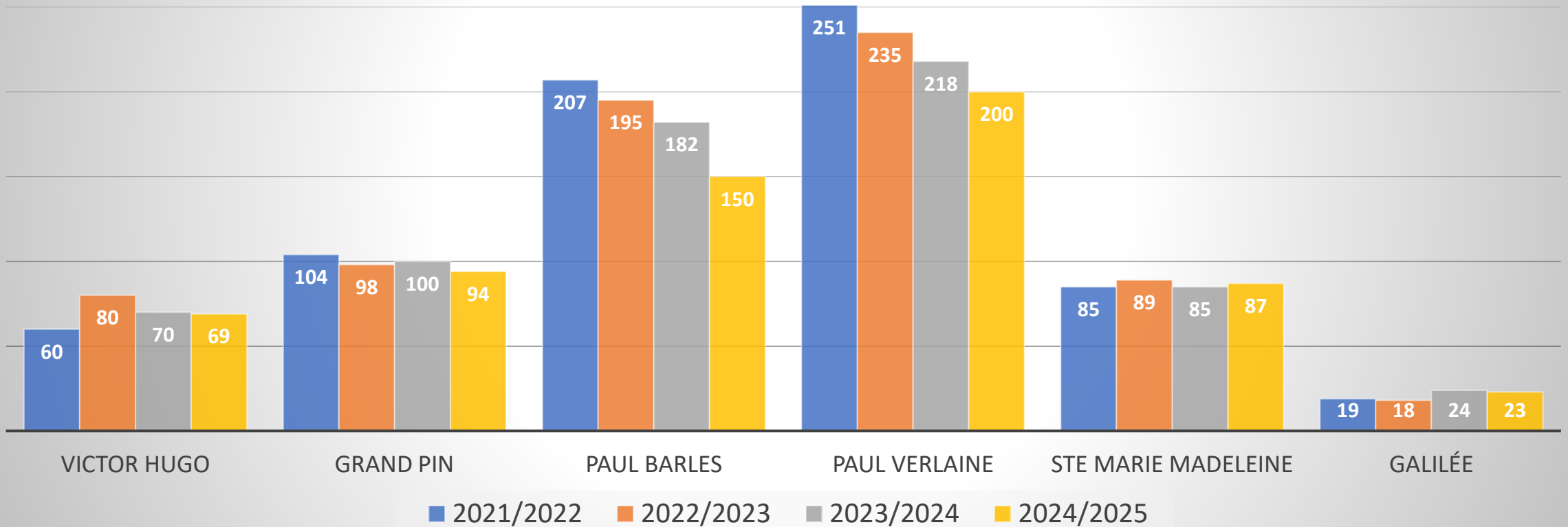
Un taux de population touchant les minima sociaux relativement peu élevé par rapport au Département et à la Région.

Synthèse et analyse : (des données démographiques et sociales)

- Une population qui continue d'augmenter = un territoire attractif (remarques : des études ont montré que des structures et services éducatifs en quantité et qualité sur un territoire contribuent à son attractivité).
- Une population jeune encore importante mais de moins en moins = baisse des effectifs scolaires en primaire (surtout maternelle) mais, comme nous le verrons plus tard, une augmentation de la fréquentation des temps péri et extrascolaires => probablement du fait de la forte baisse du travail à temps partiel des parents (particulièrement des femmes), de l'éloignement du lieu de travail et aussi de la baisse du chômage.
- Une population en moyenne sans grande difficulté économique = pas de QPV. Néanmoins, il est fait le constat partagé entre professionnels, qu'actuellement les difficultés rencontrées par les enfants et les adolescents (les troubles de l'attention, l'hyperactivité, tous les dys-, les violences intrafamiliales, les addictions, le harcèlement, la santé mentale...), touchent toutes les catégories sociales.

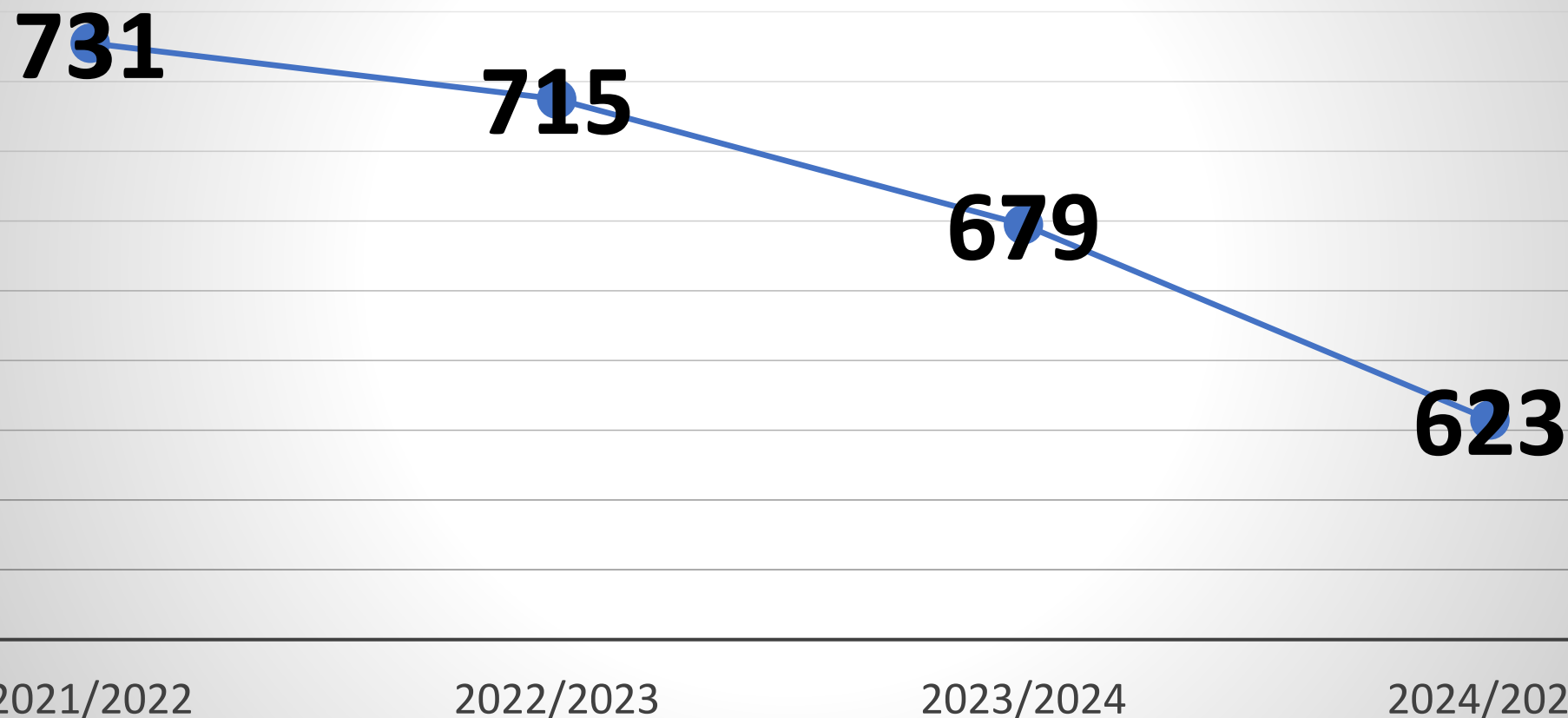
La population scolaire

Effectifs par écoles maternelles



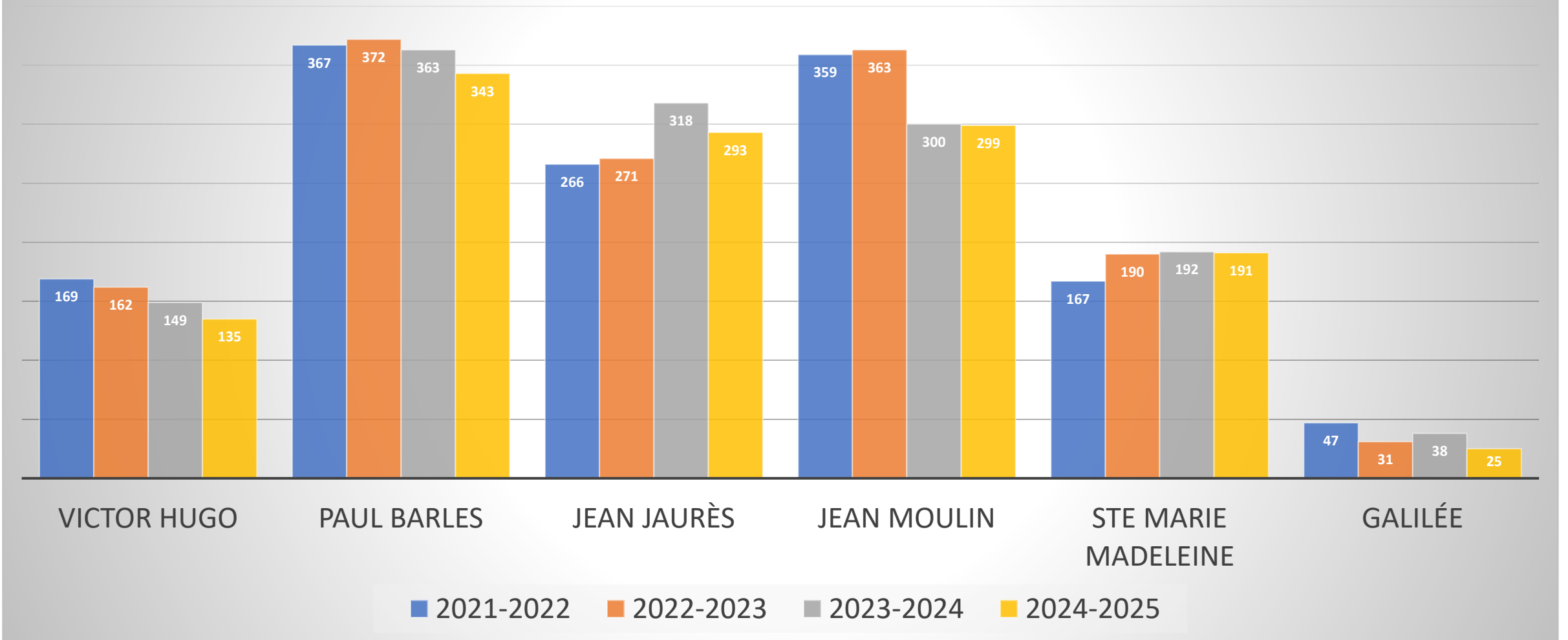
Toutes les écoles voient leurs effectifs en baisse par rapport à l'année précédente (hormis Ste Marie Madeleine où c'est stable).

Effectif global du nombre d'élèves en maternelle



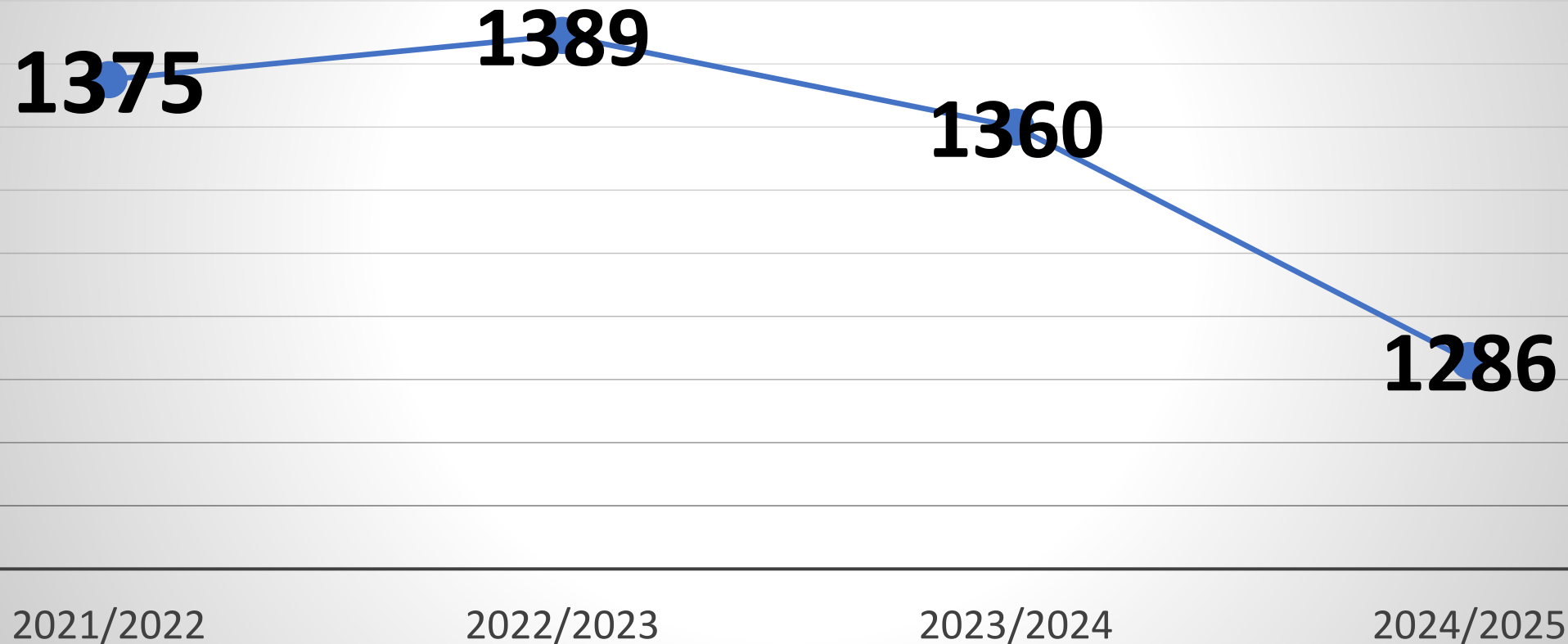
Baisse régulière du nombre d'élèves en maternelle: - 14,7% en 4 ans

Effectifs par écoles élémentaires



Toutes les écoles voient leurs effectifs en baisse par rapport à l'année précédente.

Effectif global du nombre d'élèves en élémentaire



Baisse également du nombre d'élèves en élémentaire, même si moins importante que chez les maternelles: - 6,5 % en 4 ans (pour rappel : -14,7 % en maternelle).

1909 enfants

(maternelles + élémentaires)

au total sur Saint-Maximin

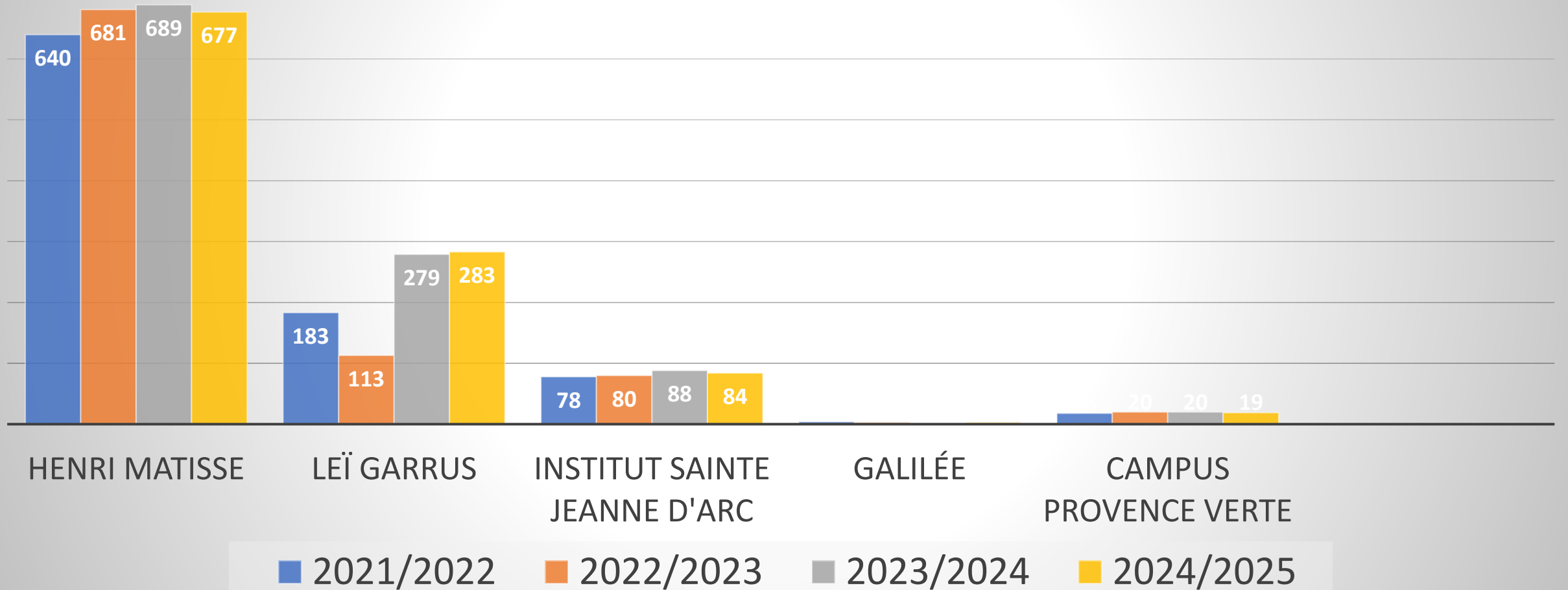
sur l'année scolaire 2024/2025.

Soit une évolution de -10,7 % en 4 ans.

**En cohérence avec les données INSEE locales
précédentes.**

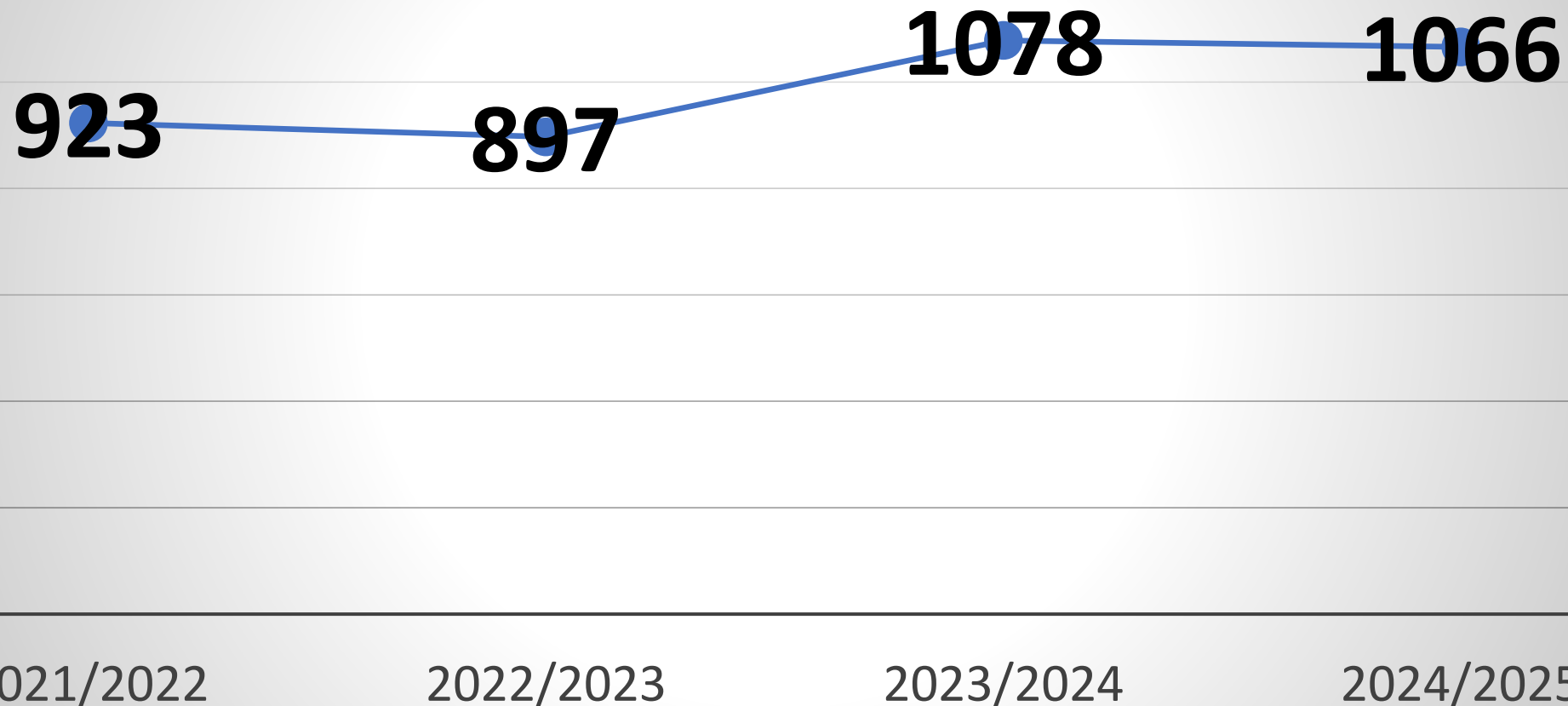
**Pour information, le taux de natalité en France est de 1,62 enfant
par femme. Depuis la fin de la première Guerre mondiale, cet
indicateur n'a jamais été aussi bas.**

Effectifs d'élèves de Saint-Maximin par collège



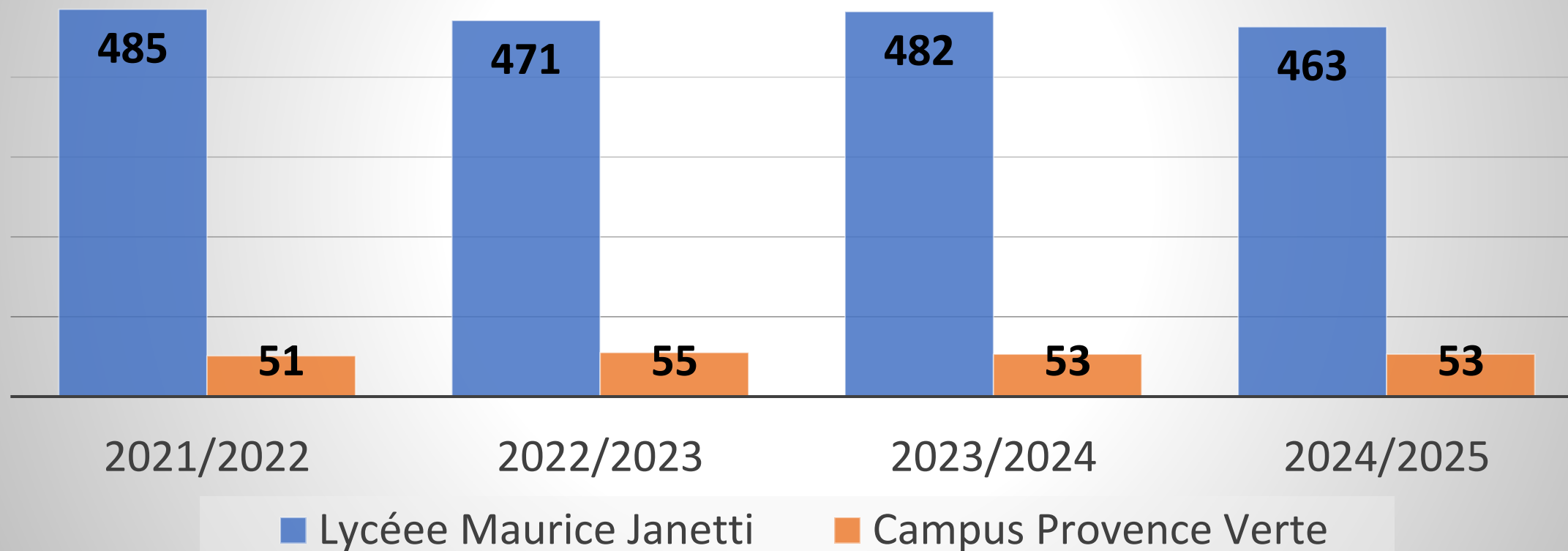
Augmentation pour tous les collèges sur les 4 ans de ce PEdT et assez stable par rapport aux 2 dernières années

Effectif global des collégiens de Saint-Maximin



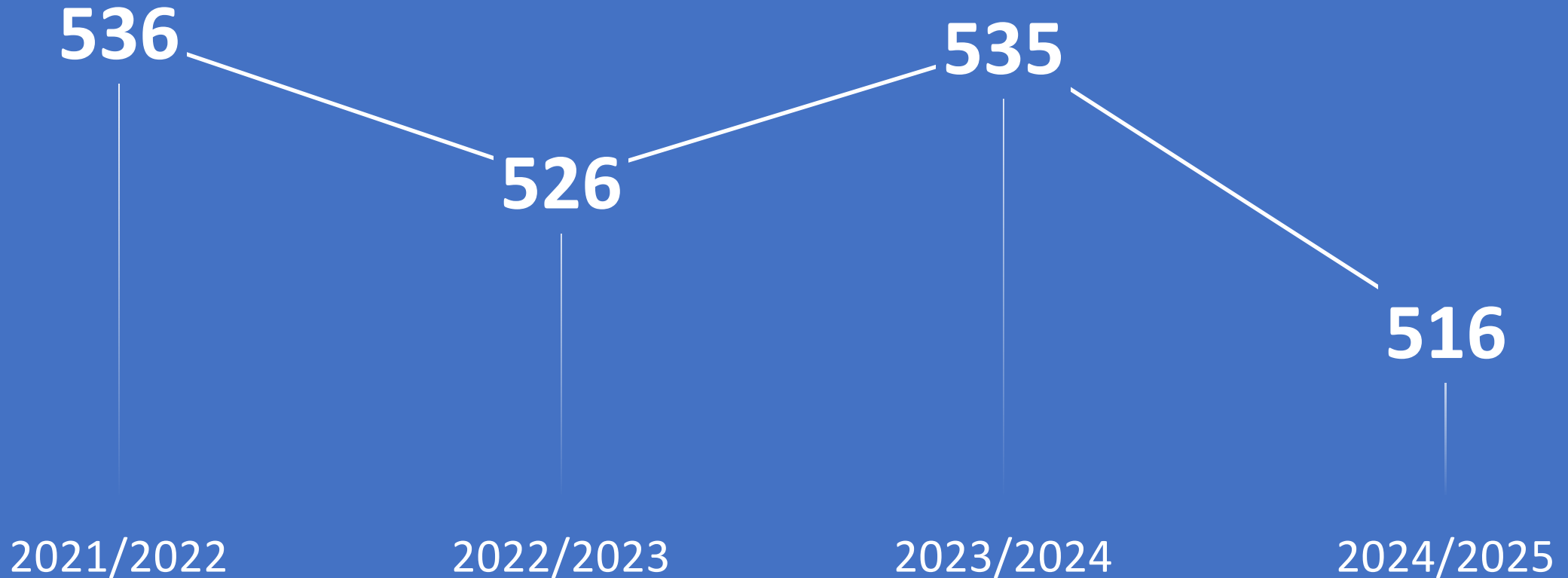
1 066 élèves de Saint-Maximin en collège sur l'année scolaire 2024/2025. Soit une évolution de + 15,5% en 4 ans. Pour information, 2062 élèves toutes communes confondues => 51,7% de l'ensemble des collégiens habite Saint-Maximin.

Effectifs d'élèves de Saint-Maximin par lycée



Légère baisse des effectifs

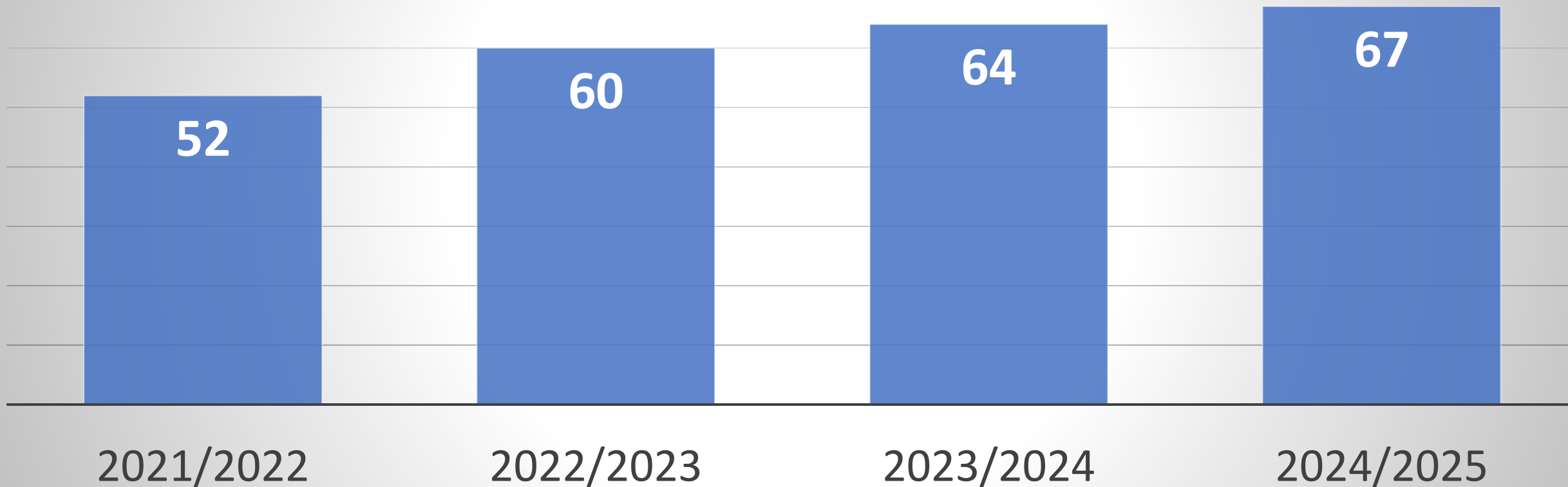
EFFECTIF GLOBAL DES LYCEENS SUR SAINT-MAXIMIN



Sur l'année scolaire 2024/2025 = 516 élèves de Saint-Maximin scolarisés dans un lycée de Saint-Maximin (1906 élèves toutes communes confondues => 27% de de l'ensemble des lycéens habite Saint-Maximin).

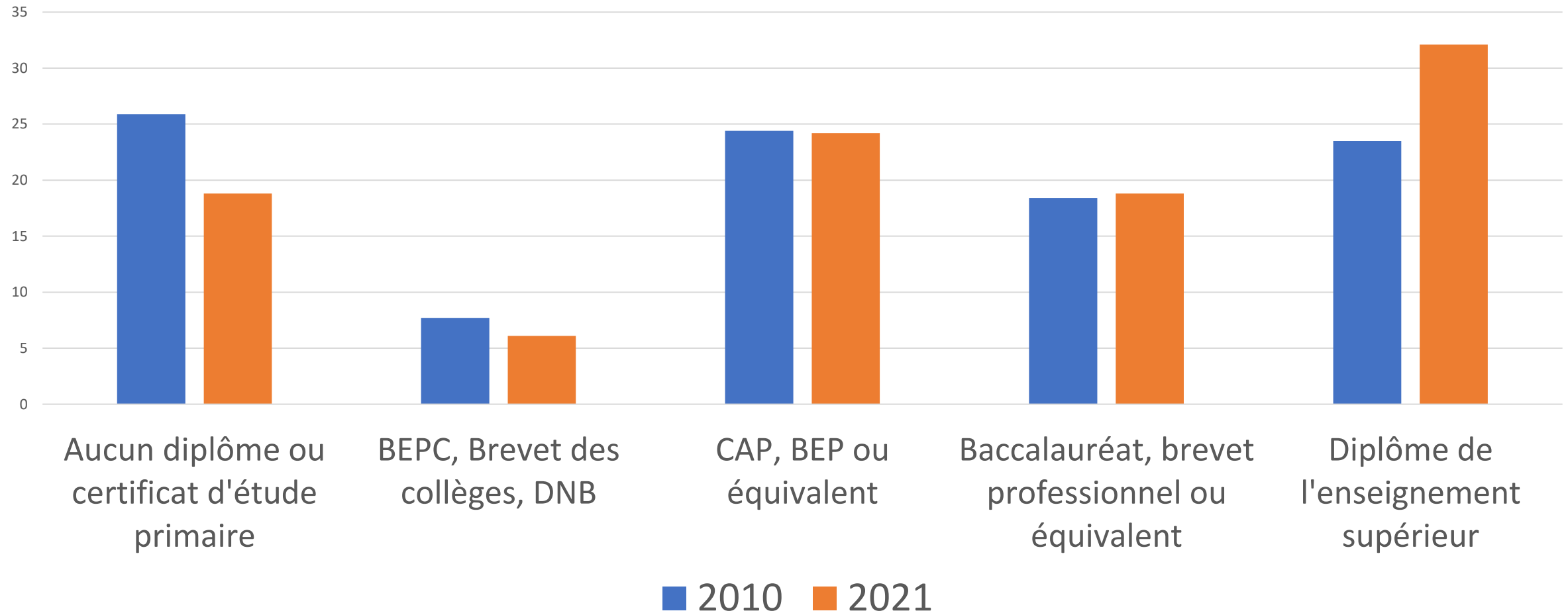
Attention, ce n'est pas le nombre de jeunes Saint-Maximinois-ses de 15 à 18 ans sur la commune car à cet âge-là, ils peuvent aller étudier ailleurs, et nous n'avons pas ces données (Ex: 9 de Saint-Maximin au lycée ISJA de Brignoles).

Effectifs d'apprentis Saint-Maximinois au CFA de Saint-Maximin



67 apprentis de Saint-Maximin au CFA sur l'année scolaire 2024/2025. Soit une évolution de + 28,8 % en 4 ans. 561 apprentis toutes communes confondues => 11,9% des apprentis habitent Saint-Maximin.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Effectifs de la population pas ou peu diplômée en baisse alors que les effectifs de la population diplômée augmentent.

CONCLUSION :

Sur la ville, on peut constater une augmentation d'élèves en secondaire (particulièrement en collège) contre une baisse d'élèves en primaire (particulièrement en maternelle).

Sur l'année scolaire 2024/2025, il y a eu 3 558 enfants et jeunes de Saint-Maximin scolarisés sur la commune. Ils étaient 3 678 sur l'année scolaire 2020/2021 soit une baisse de 3,3%.

En cohérence avec les données INSEE => un taux de population jeune qui reste important mais dont l'écart se réduit avec le taux de population plus âgée (60 ans et +).

Le tissu associatif

Types d'associations	Nombre en 2021	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Nombre en 2024
Commémoration et anciens combattants	7	7	9	9
Culture, expression artistique et culture provençale	37	45	51	55
Parents, Jeunesse, Education	7	8	6	18
Vie de famille, Vie de Quartier, Vie sociale	21	23	22	23
Loisirs et tourisme	11	11	11	10
Santé et Solidarité	24	25	27	29
Sport	40	37	43	45
Vie économique	10	10	11	12
TOTAL	157	166	180	201

Un tissu associatif dense proposant des activités très variées et en évolution de + 28 % en 4 ans.

Nombre d'inscriptions de jeunes de moins de 18 ans dans une association sportive :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	2023/2024	2024/2025
Aïkido	4	0
Acrotramp (gym)	57	45
A pédibus (rando)	0	0
Basket Club	133	189
Boxe anglaise	13	36
Boxe française	42	41
Cap'Art	0	1
Club cycliste	24	29
Club de badminton	4	9
Club de bridge	0	0
Club gymnique	222	236
CTTSM (tennis de table)	7	31
Dogs and Furious (canicross)	0	4
Futsal	113	123
Handball club	129	121

Judo club	121	134
KBS	44	44
La boule provençale	2	0
La dame de la Ste Baume (club d'échec)	0	4
Les mohicans (tir à l'arc)	43	21
OSM (foot)	404	399
Pack à grimpe(escalade)	94	110
Plaisir du sport (multisports)	30	15
RSM XV(rugby)	178	189
St Max Bowling Club	4	6
St Max Gym (gym, danse...)	0	0

St Max System (twinling pompons)	49	60
SMAC (athlétisme)	87	117
SMAT (triathlon)	0	0
Taekwondo	39	52
Tennis club	156	192
Tou'z'azimuts (rando)	2	0
Volley	0	6
Yoga	3	0
TOTAL	2004	2214

Pour rappel, pour la saison 2019/2020, il y avait 2013 inscriptions d'enfants dans une association sportive. Soit une augmentation de 10% en 5 ans. Une augmentation qui devrait encore s'amplifier avec les nouvelles infrastructures sportives.

Par ailleurs, les associations sportives organisent également de plus en plus de stages durant les vacances scolaires avec de plus en plus d'enfants inscrits. La fréquence de ces stages représente environ une semaine sur deux pendant les petites vacances, et 4 à 5 semaines en été pour environ 650 enfants par période de stage (information service des Sports et de la Vie Associative).

À noter également la création en 2023 de l'association « Sport addict » qui n'a pas de membre permanent à l'année mais qui s'organise sous forme de stages pour les jeunes (1 semaine chaque petites vacances et 3 semaines l'été) avec là aussi, un nombre croissant d'enfants participants.

Nombre d'inscription de jeunes de moins de 18 ans dans une association culturelle :

ASSOCIATIONS CULTURELLES	2023/2024	2024/2025
Aïna (musique)	13	15
Agissez dans votre ville	0	0
Alen (groupe folklorique)	0	5
Les amis de la basilique	0	0
Arc en ciel (peinture)	0	0
Archipel des arts (arts plastiques)	10	9
Aredanse	33	42
Art Scène Danse Studio	84	160
Atelier Aurélia (peinture)	0	0
Atelier Boombox Danse	44	41
Atelier de théâtre du bout de l'île	0	0
Atelier des couleurs	0	0
Baume en chœur (chorale)	0	0
Cap Danse	36	38
Comité de jumelage	0	0
Express yourself (Hip-Hop)	0	50

Histoire d'en lire (lecture publique)	0	0
Gospel in Provence Verte	1	0
Les amis du Couvent Royal	0	0
Les doigts de fées	0	0
Notre bibliothèque	0	0
Orchestre d'harmonie	0	0
Saint-Maximin et les arts en Provence (Patrimoine)	0	0
Radio Sainte-Baume	0	0
Saga théâtre	51	70
Santo Madaleno (fêtes votives)	0	0
Voix Aurélienne (Chorale)	0	0
Total	272	430

Pour rappel, 335 inscriptions pour la saison 2019/2020, donc en augmentation de 28,3% en 5 ans. Remarque : les jeunes participent majoritairement à des associations culturelles de danse et de théâtre.

2644 inscriptions d'enfants dans une association. Cela ne veut pas dire 2644 enfants car un même enfant peut être inscrit dans plusieurs associations. Il peut s'agir aussi d'enfants qui ne sont pas de Saint-Maximin. Néanmoins, cela reste une quantité importante d'enfants inscrits dans les associations Saint-Maximinoises. De fait, ce sont des partenaires réguliers qu'il est important d'impliquer dans les politiques publiques éducatives sur le territoire.

De nombreuses associations locales interviennent, par exemple, durant les temps périscolaires méridiens :

ANIMATIONS PAUSE MÉRIDIDIENNE 2024-2025

JOURS ECOLES		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
		GRAND PIN / VERLAINE P.	LIRE ET FAIRE LIRE	HIP HOP	GYM
P. BARLES MATERNELLE		HIP HOP	LIRE ET FAIRE LIRE EVEIL AUTOUR DU BALLON (OSM)	LIRE ET FAIRE LIRE	GYM
P. BARLES ÉLÉMENTAIRE			SAGA THÉÂTRE LIRE ET FAIRE LIRE RUGBY	BASKET	JUDO
J. JAURES MOULIN J.		LIRE ET FAIRE LIRE JM BASKET	BASKET LIRE ET FAIRE LIRE JJ	LIRE ET FAIRE LIRE JJ RUGBY	LIRE ET FAIRE LIRE JM SAGA THÉÂTRE
VICTOR HUGO	ÉLÉM	LIRE ET FAIRE LIRE	GYM	HIP HOP	ATELIERS DESSINS
	MATER	SAGA THÉÂTRE			

Par ailleurs, au-delà du quantitatif, les associations sportives ont une recherche qualitative avec une politique de formation de leurs intervenants.

Exemple : animateurs sportifs diplômés via un système d'apprentissage par alternance dans les clubs sportifs locaux, en lien avec le projet du CFA des métiers du sport.

Vie associative

Un diplôme animateur mention «sport» à la rentrée avec l'OSM

Le club de football expérimente un dispositif qui devrait offrir aux clubs une aide précieuse.

Victimes de leur succès, les clubs rencontrent de plus en plus de difficultés pour trouver des animateurs diplômés. Mais la parade a été trouvée avec un système d'alternance. Une formule gagnant-gagnant comme l'explique Julien Greco, en charge du développement commercial chez Boss campus. « L'objectif est de permettre aux clubs de se structurer et de pouvoir se développer en bénéficiant de contrats pendant trois ans. » Concrètement, l'apprentissage sera effectué dans les associations sportives et le volet théorique dispensé dans les locaux du clos de Roques. Le salaire, quant à lui, sera versé à la fois par la structure d'accueil et le centre de formation. « Par exemple, souligne Julien Greco, un jeune pourra travailler pour le compte du club de handball et deux jours par semaine, il suivra la formation correspondante au clos de Roques. L'alternance s'adresse à tous les jeunes sportifs de bon niveau ou qui sont intéressés pour faire carrière dans les métiers du sport. »

À la rentrée, c'est l'OSM qui expérimentera le premier ce dispositif



Les jeunes seront en alternance et bénéficieront d'un enseignement théorique et pratique.

avec le diplôme animateur loisir tourisme et sportif (niveau bac), mention «sport». Ce titre professionnel prépare à plusieurs métiers liés à l'animation : animateur généraliste, d'activités culturelles et ludiques, de journée, de mini-club... Durée : 12 mois (équivalence UC1 - UC2 du BPIEPS). D'autres formations suivront comme le Bpjeps Apt si la DRAJES valide le dossier.

Les parcours varient passant du niveau bac (animateur, secrétaire

comptable) à bac + 2, négociant technico commercial (mention marketing sportif) assistant ressources humaines.

Un véritable atout, donc, pour les clubs, mais aussi pour les jeunes, indique Julien Greco qui rappelle que ledit dispositif est un « excellent tremplin pour l'emploi. » ■

L'alternance est un système de formation pour les jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Quelques autres exemples d'actions significatives :

Sensibilisation à la non violence dans le sport, via des actions tel que « Rugby de rue » et le label « Attitude Sport » entre la commune et le CDOS 83 qui a pour but de propager les principes fondamentaux de l'olympisme énoncés dans la charte olympique, plus particulièrement en ce qui concerne la lutte contre toute discrimination et la violence dans le sport.

Certaines associations pratiquent l'aide aux devoirs aux enfants de leur club, en attendant leur séance de sport.

Autres labels obtenus par la commune ou des associations de la commune :

Labels fédéraux

Label Terre de Jeux Paris 2024

Être labellisé Terre de Jeux 2024 permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, jusqu'en 2024.

Dont écoles labellisées génération 2024

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux

Ecole Française de mini-basket 2 étoiles.

Le Label Ecole Française de MiniBasket est un gage de qualité et de sérieux. Ce label national est délivré par la FFBB aux clubs répondant scrupuleusement à un cahier des charges très précis.

Label citoyen FFBB 2 étoiles

Ce label aide les clubs à mettre en lumière ou à construire un projet citoyen structuré et durable. Une grille de 40 critères permet à la FFBB d'évaluer chaque candidature et d'attribuer une, deux ou trois étoiles

Ecole de rugby 1 étoile FFR

La labellisation a pour objectif de valoriser les clubs à hauteur de leur engagement dans l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure. Désormais depuis la saison 2019-2020 ce sont 3 niveaux de labels symbolisés par des étoiles qui seront décernés

Pour information, en 2024, la ville a été labélisée
« Ville Active & Sportive » avec 3 lauriers :



Le Conservatoire de la Provence Verte

Nb d'élèves	4-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	Totaux
Enfants de la commune de St Maximin					
Eveil Initiation Musique/danse	21	18	0	0	39
Musique	0	60	50	22	132
Danse	0	37	27	19	83
Théâtre	0	22	18	17	57
Arts Plastiques	0	1	0	0	1
Total St Maximin	21	138	95	58	312

Un Conservatoire extrêmement dynamique par rapport à la jeunesse avec 312 élèves en 2024/2025 contre 250 en 2019/2020 soit une augmentation de 24,8%.

À cela se rajoute les actions de l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur temps scolaire, à savoir : les classes orchestres, les classes musique à l'école, les IMS (Intervention en Milieu Scolaire) et danse à l'école.

Ce qui représente pour Saint-Maximin 450 élèves sur la musique et 197 en danse.

Les contraintes budgétaires de la commune

Des dépenses en hausse :

Un contexte national :

- Nombreuses hausses dues à l'inflation.
- Forte hausse du point d'indice des fonctionnaires.

Un contexte local :


- L'amende de 325 000 €/an payée pour le déficit de logement sociaux.
- Coût du sauvetage de l'EHPAD qui engendre l'inscription d'une dépense de 300 000 €/an pendant trois ans et 70 000 €/an les 7 années suivantes.
- Coût généré par l'incendie de l'école Jean Moulin. Pour une dépense totale de plus de 600 000 €.
- Remplacement imprévu de la chaudière de l'école élémentaire Paul Barles par une pompe à chaleur pour un coût de 520 000 €.

Attention : Même s'il y a eu des aides (Région, Département, assurance) pour les 2 dernières dépenses le reste à charge pour la commune a été conséquent.

Des recettes pas à la hauteur d'une ville de plus de 18 000 habitants :

- Un report depuis plus d'un an du produit de la vente d'un terrain de plus de 1 000 000 €.
- Le choix de ne pas augmenter les taux des taxes foncières, seuls impôts encore perçus par la commune.
- Choix local de la baisse de la taxe d'habitation l'année précédant la suppression par l'Etat de celle-ci (2020).
Résultat, depuis pour compenser cette suppression de la taxe d'habitation, l'Etat nous verse une indemnité très basse, environ 600 000 € de moins par an, que ce qu'elle aurait pu être.
- Les revenus de transfert versés par l'agglomération de la Provence Verte sont très bas (rapport d'étude du cabinet Klopfer).

CONCLUSION : Les recettes de fonctionnement de notre commune sont 30,7 % inférieures à la moyenne des communes de la même strate (vérifiable sur le site de la Direction des Finances Publiques) :

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME - Var
 Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 18 006 habitants - Budget principal seul
Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	Autres exercices ▼
Chiffres clés								
En milliers d'Euros								
Euros par habitant								
Moyenne de la strate en euros par habitant								
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A				18 398		1 022		1 476

Conséquences sur la politique éducative
(7 mesures concrètes ont été mises en place)

Certaines augmentations des tarifs des services périscolaires et extrascolaires pour augmenter les recettes :

1- Augmentation de certains tarifs du temps périscolaire méridien (dure 2H et comprend le temps de repas + le reste du temps où il est possible de participer à des animations) :

Sachant que le coût global estimé du temps méridien (repas, animation, surveillance...) est de 7,90 euros/enfant (hors charges fixes)

Tarif pour un repas (en €)	2021/2022	2024/2025
Tarif repas normal	3,55	3,90
Tarif repas hors commune	3,55	7,90
Tarif repas hors délai	5,00	5,00
Tarif repas non prévu	5,00	7,00
Tarif panier repas PAI	0,00	1,00
Tarif repas adulte	5,10	5,60

2- Augmentation des tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire du mercredi :

Remarque : temps déclaré auprès de la SDJES et tarifs validés par la CAF

Activité	Tarif plancher (en €)	Taux d'effort = % du quotient familial	Tarifs plafond (en €)
Journée avec repas (7h30-18h30)	4,55 en 2021 5,00 en 2024	1% en 2021 1,30% en 2024	12,55 en 2021 15,00 en 2024
Matin avec repas (7h30-13h30)	3,05 en 2021 4,00 en 2024	0,75% en 2021 1,00% en 2024	7,55 en 2021 10,00 en 2024
Après-midi sans repas (13h30-18h30)	1,50 en 2021 2,00 en 2024	0,50% en 2021 0,60% en 2024	4,50 en 2021 6,00 en 2024

Pas de changement pour les tarifs des accueils périscolaires du matin et du soir :

Remarque : temps déclaré auprès de la SDJES et tarifs validés par la CAF

Activités	Tarifs plancher (en €)	Taux d'effort = % du quotient familial	Tarif plafond (en €)
Périscolaire du matin	0,75	0,15%	1,80
Périscolaire du soir	1,00	0,25%	2,25

Pas de changement pour les tarifs de l'accueil de loisirs extrascolaire durant les vacances scolaires :

Remarque : temps déclaré auprès de la SDJES et tarifs validés par la CAF

Activité	Tarif plancher (en €)	Taux d'effort = % du quotient familial	Tarifs plafond (en €)
Journée avec repas (7h30-18h30)	5,00	1,30%	15€

3- Participation aux frais de fonctionnement pour les enfants domiciliés hors commune :

- Pour information les frais de fonctionnement scolaires s'élèvent à :
518 euros/élève en élémentaire.
1247 euros/élève en maternelle.

Jusqu'en 2023 une seule commune était concernée par ces frais car elle ne disposait pas d'école.

A partir de la rentrée 2023/2024, les dérogations d'enfant d'autres communes ont été acceptées uniquement pour les communes qui s'engageaient par convention à prendre les frais de fonctionnement scolaire à leur charge (néanmoins, les enfants hors commune déjà sur Saint-Maximin avant 2023 peuvent y finir leur scolarité).

Par ailleurs, dès 2022/2023, il a été demandé aux communes qui ont des enfants relevant du dispositif ULIS de participer également à ces frais de fonctionnement. C'est une obligation pour les communes mais avant 2022, aucune demande de participation ne leur avait été faite.

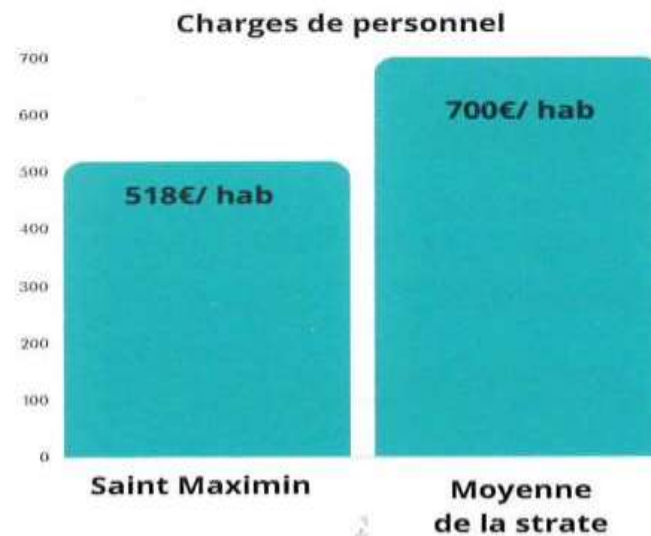
- Une demande a également été effectuée aux communes qui dépendent du Centre Médical Scolaire de Saint-Maximin de participer aux frais de son fonctionnement (même si cela n'est pas obligatoire pour elles)

Ces frais s'élèvent à 1,5 euros/enfant concerné.

Certains redéploiements internes du personnel, nécessitant la diminution de leur temps de travail et l'arrêt de certaines actions :

Cause : Comme on l'a déjà vu, les recettes de fonctionnement de la commune sont très faibles (30% inférieures à la moyenne des communes de la même strate). Or, pour une commune, les dépenses en fonctionnement les plus importantes sont les dépenses de personnel (9 758 103 € en 2023 et 9 768 909 € inscrites pour 2024) => nécessité de baisser les charges de personnel.

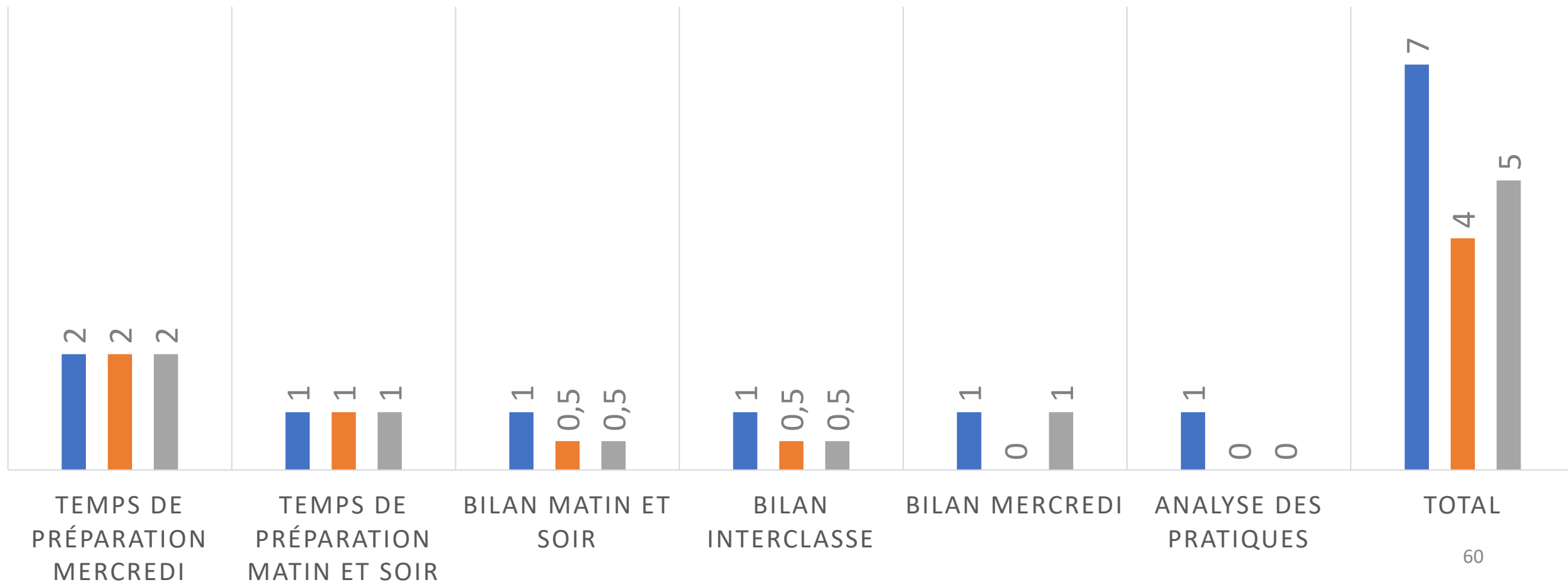
Les dépenses de personnel à Saint-Maximin s'élèvent à 518€/habitant contre 700€/habitant pour la moyenne des communes de la strate.



Ainsi pour s'adapter, des choix ont été faits :

4- Réduction du nombre d'heures/animateur hors temps de présence des enfants (passage de 7h à 5h/semaine/agent)

■ Jusqu'en 2021/2022 ■ 2022/2023 et 2023/2024 ■ 2024/2025



5- Réduction et réorganisation des actions envers le public adolescent

2,5 ETP d'animation/médiation qui travaillaient essentiellement auprès du public adolescent (11-18 ans voire 25 ans) basculent en totalité sur le public enfant (3-11 ans). D'autant plus qu'il s'agit de titulaires diplômés d'un BPJEPS qui peuvent assurer une direction d'accueil.

De ce fait, les chantiers jeunes n'ont pu être reconduits, ainsi que les actions auprès des collèges et les veilles aux abords des établissements scolaires du second degré et dans l'espace public. Les sorties et séjours ados, durant les vacances, sont proposées aux familles par l'association l'Espace Pour Tous (EPT) via un prestataire adapté. L'espace jeune que portait le CSC Martin Bidouré n'a pas pu être repris par la Mairie mais l'EPT commence à développer des actions pour cette tranche d'âge.

Malgré tout, deux actions importantes restent pour les adolescents. Il s'agit du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) et les trois concerts de TOUS EN SCENE en partenariat avec l'Education Nationale (particulièrement les établissements du secondaire). ⁶¹

6- Les projets d'investissements prévus dans les écoles ont dû être différés dans le temps car remplacés par d'autres non prévus mais urgents :

Lors du bilan du précédent PEdT, il avait été fait une priorité, pour améliorer le climat scolaire dans les écoles du premier degré, de procéder à des travaux d'investissement consistant à un réaménagement des locaux scolaires et notamment des cours d'écoles. Un travail avait été bien entamé entre la Mairie, le CAUE et l'école élémentaires Paul Barles (professeurs des écoles, enfants, parents). Ces cours d'école, dites « oasis », étaient repensées pour être plus adaptées aux besoins des enfants. Cette première expérience aurait dû sur le long terme se prévoir également sur d'autres écoles. Par ailleurs, toujours à l'école Paul Barles élémentaire des travaux d'agrandissement du réfectoire étaient également prévus.

Malheureusement, la nécessité de remplacer la chaudière tombée en panne à Paul Barles par un système de pompe à chaleur neuve (520 000 €), et le coût généré par l'incendie de l'école Jean Moulin (600 000 €), n'ont pas permis de réaliser les investissements prévus lors du précédent PEdT et seront donc reportés sur le PEdT à venir.

**Néanmoins, des investissements hors écoles ont pu être réalisés.
Ces équipements, essentiellement sportifs et de loisirs sont également des lieux éducatifs qui viennent se rajouter à ceux déjà existants :**

Le **parc des sports Emile OLIVIER** avec :

- 1 terrain de rugby (avec traçage pour foot à 8)
- 1 terrain de foot (avec traçage pour foot à 8)
- 1 terrain de foot à 8
- 1 piste d'athlétisme six couloirs
- 1 zone lancée de poids
- 1 zone saut en longueur
- 1 zone saut en hauteur
- 1 zone saut à la perche
- 2 buvettes
- 8 vestiaires joueurs
- 4 vestiaires arbitres
- 1 salle de réunion scindable en deux (2 × 20 m²)
- 1 bureau pour les délégués fédéraux
- 1 infirmerie avec espace antidopage
- 1 salle de musculation/récupération physique
- 1 club housse foot
- 1 bureau rugby

5 gardiens à temps plein.



L'aire de loisirs du Clos de Roques avec :

- 1 pumptrack
- 1 aire de jeux enfants
- 2 terrains de basket 3×3 en face à face pour permettre des matchs 5×5 non compétition
- 1 aire de pique-nique végétalisée

AIRE DE LOISIRS DU CLOS DE ROQUES



Le pumptrack, construit sur l'aire de loisir du Clos de Roques est un équipement très apprécié.



L'aire de jeux d'enfants a su trouver sa place au sein de l'espace du clos de roques pour le bonheur des petits et grands.



A côté des deux terrains de basket 3 X 3, seront aménagés bientôt un court de Hand et un espace Fitness.

Dans l'avenir, d'autres projets d'équipements sont envisagés :

Au niveau de l'aire de jeux du Clos de Roques (en cours de réalisation) :

- 1 terrain de hand 4×4 avec tribune
- 1 terrain de fitness couvert
- Un agrandissement de l'aire de jeux d'enfants spécialement destinée au moins de 3 ans
- Mise en place d'un Algéco pour le gardien

Au niveau du quartier Bonneval (à plus ou moins long terme = 1^{er} réunion de concertation en septembre 2025) :

- 1 CFA = déménagement du CFA actuel (formation jusqu'au BTS)
- 1 Campus = agrandissement du campus Provence Verte actuel
- 1 CFA des métiers du sport
- 1 salle polyvalente omnisport avec tribunes pour les compétitions
- 1 gymnase
- 1 dojo de 200 m²
- 1 mur d'escalade extérieur
- 1 bâtiment destiné pour l'accueil de loisirs (centre aéré)
- 1 école avec des locaux mutualisés avec l'accueil de loisirs (cantine, dortoir, salle de motricité, espaces extérieurs).
- 1 piscine couverte (projet porté par la Communauté d'Agglomération Provence Verte qui en a la compétence)
- Des parcours piétonnisés entre ces équipements
- Une végétalisation importante (40 % de l'espace)

PARTIE II :

BILAN 2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024 – 2024/2025

PERSPECTIVES 2025/2026 – 2026/2027 – 2027/2028

SOMMAIRE

1- Le temps scolaire du 1^{er} degré

2- Les temps périscolaires du 1^{er} degré

3- L'accueil de loisirs extrascolaire des 3-11 ans

4- Le public adolescent

5- De nombreux services municipaux acteurs du projet éducatif de la ville

6- La petite enfance

7- Le soutien spécifique à la parentalité

8- Le soutien spécifique aux publics en difficulté (prévention primaire et prévention spécialisée)

Le temps scolaire du 1^{er} degré

La participation communale annuelle aux frais de fonctionnement et d'investissement des écoles du 1^{er} degré

- 37 €/enfant pour les fournitures scolaires pédagogiques (stable depuis 3 ans).
- 100 €/classe pour les fournitures administratives des directrices (stable depuis 3 ans).
- 350 €/école pour la bibliothèque scolaire (stable depuis 3 ans).
- 120 €/classe pour les transports des sorties scolaires (augmentation de 10€ à la rentrée 2024).
- 13 €/enfant/nuitée pour les classes transplantées à hauteur de 5 nuits maximum par projet. Les écoles doivent présenter leur projet de l'année N durant l'année N-1 afin que la commune puisse le prévoir dans son budget prévisionnel (stable depuis 3 ans).
- 915 €/école pour les projets d'école (stable depuis 3 ans).
- 1 €/enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune à destination des classes ULIS. Cela sert à acheter du matériel pédagogique spécifique, adapté aux enfants à besoin particulier. Mis en place sur le budget 2023 et formalisé officiellement sur le budget 2024.
- 2000 € pour le fonctionnement du RASED (stable depuis 3 ans).

REMARQUE :

À noter également que depuis septembre 2023, toutes les écoles sont dotées d'un **photocopieur couleur** en plus d'un N&B (sauf l'école Grand Pin qui n'a qu'un photocopieur couleur car seulement 4 classes). C'était une demande forte des écoles depuis de nombreuses années.

Dernier élément : la mairie a répondu en 2022 à l'appel à projet de l'Etat pour bénéficier d'un équipement permettant un usage du numérique éducatif dans les écoles publiques élémentaires. Le montant total de cette opération a été de 78 859,20 €. L'Education Nationale a pris à sa charge 70% et la mairie 30%, c'est-à-dire 24 708,02 €. Cela nous a permis d'être labélisé.

Suite à cela, à la demande des écoles depuis la rentrée 2024, mise en place de l'espace numérique de travail : Edumoov pour une hauteur totale de 1046,40€/an.



Perspective par rapport à la participation
communale annuelle aux frais de
fonctionnement et d'investissement des
écoles du 1^{er} degré :

Maintenir ces taux de participation

La carte scolaire

La carte scolaire n'a plus été modifiée depuis la rentrée 2018/2019. Jusqu'à présent, les nombreuses nouvelles constructions sont intégrées en fonction de leur lieu d'implantation, mais aussi dans un souci de juste équilibre des effectifs des écoles. Cela contribue à favoriser peu à peu la mixité sociale, même si celle-ci n'est pas encore optimale du fait de la paupérisation concentrée dans le centre ancien (ex-quartier politique de la ville) où les enfants vont à l'école Jean Moulin. À long terme, la rénovation des logements du centre ancien, grâce entre-autre à l'opération OPAH-RU, devrait continuer à renforcer la mixité sociale des écoles.

Néanmoins, refaire la carte scolaire s'impose car :

Il y a un déséquilibre des effectifs entre les écoles maternelles :

- Fermeture éventuelle d'une classe de maternelle à Victor Hugo ou Paul Barles.
- Ouverture d'un 3^{ème} dortoir à Paul Verlaine (à la place de la BCD).
- Augmentation des effectifs à la cantine de Grand Pin / Paul Verlaine (2^{ème} service débute à 13h00 pour Paul Verlaine).
- Problèmes de stationnement au niveau de Paul Verlaine.
- Pas de transport scolaire pour certains enfants.

Il y a un déséquilibre des effectifs entre les écoles élémentaires :

- Absence de transports scolaires pour certains élèves
- Déséquilibre de l'IPS entre les écoles

Déséquilibre de l'IPS entre les écoles :

Pour information, les **Indices de Position Sociale (IPS)** sont mis en place depuis 2022 par l'Etat pour toutes les écoles publiques ou privées sous contrat.

Remarque : L'IPS permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. **Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire.**

Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine défavorisée socialement.

Pour Saint-Maximin en 2023/2024:

Marie Madeleine = 130,2

Paul Barles élémentaire = 114,7

Victor Hugo = 113,4

Jean Jaurès = 112

Jean Moulin = 105,9

Moyenne = 114,7

Moyenne CAPV = 105,5

Moyenne Var = 104

Moyenne Région PACA = 105,6

Moyenne France = 105,3

Conclusion => Jean Moulin est l'école à l'IPS le moins élevé mais en moyenne Saint-Maximin à un IPS plutôt élevé, ce qui confirme les données INSEE et CAF d'une population pas en grande difficulté concernant les attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Pour autant, ce n'est qu'un indicateur, et on sait qu'actuellement, les difficultés des enfants touchent toutes les catégories socio-économiques, pas seulement les plus précaires.

Perspective par rapport à la carte scolaire :

Nouvelle carte scolaire dès la rentrée 2025/2026 afin :

- D'augmenter les effectifs dans les écoles maternelles Victor Hugo et Paul Barles pour éviter une fermeture de classe.
- D'augmenter les effectifs de Jean Jaurès.
- De baisser les effectifs de Jean Moulin.
- D'équilibrer l'IPS des écoles => Améliorer la mixité sociale.
- De proposer des transports scolaires aux familles.
- D'équilibrer les effectifs cantine en fonction des réfectoires Paul Verlaine et Grand Pin.
- De récupérer la BCD de Paul Verlaine.
- De diminuer les problèmes de stationnement de Paul Verlaine.

L'instruction en famille :

Enquête de la mairie (toujours 2 agents) au domicile de la famille concernant les enfants qui reçoivent l'instruction à domicile. Cette enquête est menée uniquement aux fins d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables de l'enfant, et si les conditions dans lesquelles travaille l'enfant sont favorables à son instruction.

2021/2022 = 11

2022/2023 = 13

2023/2024 = 12

2024/2025 = 6

Les ATSEM

Pour info, 60% des ATSEM sont des titulaires et 40% des contractuelles. La stabilité des ATSEM dans le temps, même chez les contractuelles, est assez importante. C'est un métier où nous rencontrons beaucoup plus de stabilité que dans le métier de l'animation.

Depuis la rentrée 2022/2023, il y a un nombre d'ATSEM par école correspondant au nombre de classe par école (réévaluer à la hausse dès 2022) + si besoin un animateur ou un agent cantine pour le renfort dortoir.

Cependant, les temps d'échanges entre les ATSEM, les responsables périscolaires et le médiateur prévention enfance n'ont pu être maintenus pour des besoins de réduction de temps de travail du personnel (besoin de réduire les dépenses de fonctionnement de la collectivité). Il est compliqué également de trouver un temps d'échange hors présence des enfants entre les professeurs des écoles et les ATSEM.

Néanmoins, les ATSEM participent encore aux **Rencontres de la Petite Enfance** où sont invités également les professeurs des écoles maternelles et les autres professionnels de la petite enfance (crèches, RAM, LEAP...). Ces Rencontres ont lieu deux samedis matin par an (participation comptant sur le temps de travail des ATSEM mais basée sur le volontariat de chaque agent => environ 60 % de participation à chaque Rencontre).

Les différentes thématiques abordées ces trois dernières années :

* 2021/2022 :

- Les professionnel-les de la petite enfance et les parents « millénials »
- Nous professionnels, face à l'évolution de l'accompagnement des parents, nos pratiques en pleines mutations)

* 2022/2023:

- L'éducation positive : les pratiques des professionnel-les de la petite enfance à l'épreuve de ce concept : révolution ou illusion ?
- Pour réussir l'accueil inclusif : performer l'action des professionnel-les de la petite enfance.

* 2023/2024:

- Transition d'un temps éducatif à un autre : problématique et enjeux
- Livre et petite enfance : un pont entre professionnel-les et les familles et une possibilité d'entrer dans l'art dès la petite enfance).

De plus, un plan de formation pluriannuel a été élaboré :

- Les 14 et 15 février 2022 : Les conditions d'un accueil inclusif (par la MSA)
- Le 17 février 2022 : Les troubles du comportement (par la MSA)
- **Mercredi 27 avril et 1^{er} juin 2022 formation commune ATSEM / Professeurs des écoles maternelles (par le CNFPT)**
- Les 22 et 23 avril 2024 : L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne (par le CNFPT)
- Les 21 et 22 octobre 2024 : L'accueil d'un enfant présentant des difficultés comportementales en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire (par le CNFPT)
- Les 23 et 24 octobre 2024 : Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans (par le CNFPT).

SAINT-MAXIMIN

Professeurs et Atsem formés ensemble

Depuis deux ans, une convention entre la municipalité, l'Éducation nationale et le Centre national de la fonction publique (CNFPT) permet aux binômes professeur des écoles/Atsem de se former ensemble le temps d'une journée. Deux sessions permettront de réunir la vingtaine de duos de la commune afin qu'ils trouvent une cohérence éducative dans le langage utilisé, le discours à tenir avec l'enfant, les rôles de chacun dans son apprentissage comme à l'heure de la sieste ou sur les temps périscolaires.

« Une école de confiance »

Selon Eric Gilles, inspecteur de l'Éducation nationale, cette formation innovante permet de développer une culture commune, travailler dans le même sens. Sophie Lemeter, adjointe aux affaires scolaires a re-



Une journée pour mieux accompagner les enfants.

(Photo B.G.-C)

levé l'importance de cette journée en termes de réflexions et échanges entre les professionnels. Yoann Gole du CNFPT a rappelé en préambule que ces formations étaient permises par la loi pour « une école de la confiance » et allaient conduire à rélé-

chir aux besoins éducatifs, rythmes de l'enfant, à la bienveillance. Un focus sur l'accompagnement de l'enfant en danger a également été effectué. Deux ateliers ont notamment été mis en place afin que les binômes aient une réflexion sur leurs actions

professionnelles au quotidien. Il leur a été demandé de lister leurs réussites, leurs actes visant la bienveillance au sein de la classe mais aussi de noter les améliorations et évolutions possibles. Cette formation hybride coconstruite par les co-

seillères pédagogiques Marion Weingartner et Sylvie Bénichou avec l'ancienne inspectrice, intervenant pour la formation des agents territoriaux, Nathalie Carpentier a donc permis de les encourager à de nouvelles pratiques.

B. G.-C.

Par rapport aux ATSEM

Points positifs à maintenir :

- Le nombre d'ATSEM par école.
- La stabilité des agents.
- Le plan de formation pluriannuel avec le CNFPT.

Perspectives d'amélioration :

- Refaire des temps de formation communs PE/ATSEM.
- Trouver des temps d'échanges formels ATSEM/PE et ATSEM/animateurs.
- Augmenter le taux de participation des ATSEM aux Rencontres de la Petite Enfance.
- Officialiser la charte des ATSEM avec l'Education Nationale

Une action importante autour des fêtes de fin d'année :

C'est une action pensée, financée, organisée sur le temps scolaire entre la Mairie (service affaires scolaires et service culture) et l'éducation nationale pour une plus-value éducative.

La Mairie offre à nouveau le **goûter aux maternelles** la semaine avant les vacances scolaires avec **passage du Père Noël** dans les écoles publiques comme privées, pour leur apporter des **cadeaux (livres achetés à la librairie indépendante de Saint-Maximin)**. C'est un moment festif, magique et traditionnel pour les maternelles qu'il semble important de ne pas perdre.

Pour information, la mairie offre aussi des livres aux enfants des crèches.

À l'heure du tout numérique, même pour les plus jeunes, le choix d'offrir des livres est un véritable choix éducatif.

De plus, courant décembre, la Mairie offre également un **spectacle au pôle culturel La Croisée des Arts** à toutes les écoles, publiques comme privées, maternelles mais aussi élémentaires depuis 2021 (spectacle pour les élémentaires également sur la thématique de Noël depuis 2024, suite aux retours des écoles et des parents). Là aussi, le choix d'un spectacle est un choix éducatif. Il s'agit d'une ouverture culturelle (spectacle vivant, rencontre avec des créations artistiques) mais aussi ouverture sur un lieu culturel majeur pour la commune (la Croisée des Arts).

Perspectives concernant l'action autour des fêtes de fin d'année :

Point positif à maintenir :

- Pérenniser l'action en l'état puisqu'elle apporte satisfaction.

Perspective d'amélioration :

- Si le budget le permet, se fournir pour le goûter, au CFA pour les cookies, et au Lycée Provence Verte pour les jus de fruits (comme en 2023).

Les temps périscolaires du 1^{er} degré

Les accueils périscolaires du matin et du soir

Constat:

- Les journées sont longues et fatigantes pour les enfants participant aux accueils du matin et du soir.
- Les temps d'accueil périscolaires sont des temps importants dans la journée de transition entre les temps de l'enfant en famille et hors famille.

Objectifs:

- Répondre aux besoins de garde des enfants pour les parents.
- Permettre aux parents de pouvoir bénéficier pour leur enfant d'un mode d'accueil qualitatif qui soit à la fois un temps d'éducation et de bien-être.
- Le matin, permettre aux enfants un accueil en douceur et de se préparer à la journée dans le respect de son rythme de vie.
- En fin d'après-midi, permettre aux enfants de se détendre, de se décontracter, de gérer l'énergie et la fatigue de la journée toujours dans le respect de leur rythme de vie.
- Faciliter le lien parent/école et parent/services municipaux.

Fonctionnement:

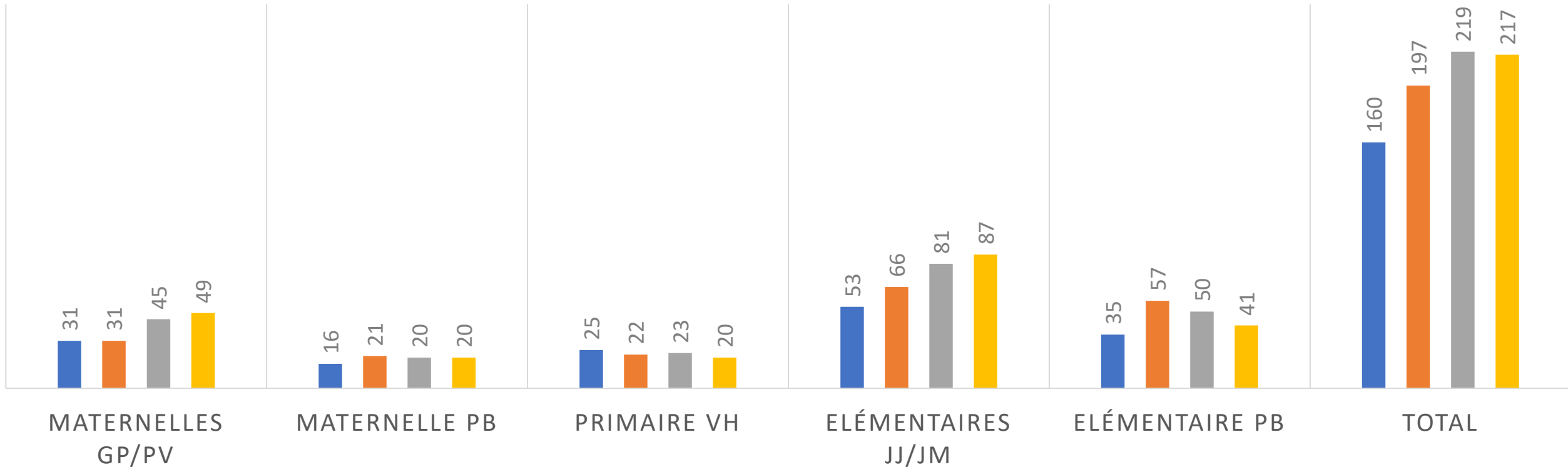
- Le matin accueil de 7h30 au début de l'école.
- Le soir accueil de la fin de l'école jusqu'à 18h30.

Arrivée et départ échelonnés adaptés aux besoins des parents.

Accueil déclaré auprès de la SDJES.

EFFECTIFS D'ENFANTS (EN MOYENNE) INSCRITS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN PAR ÉCOLE ET AU TOTAL

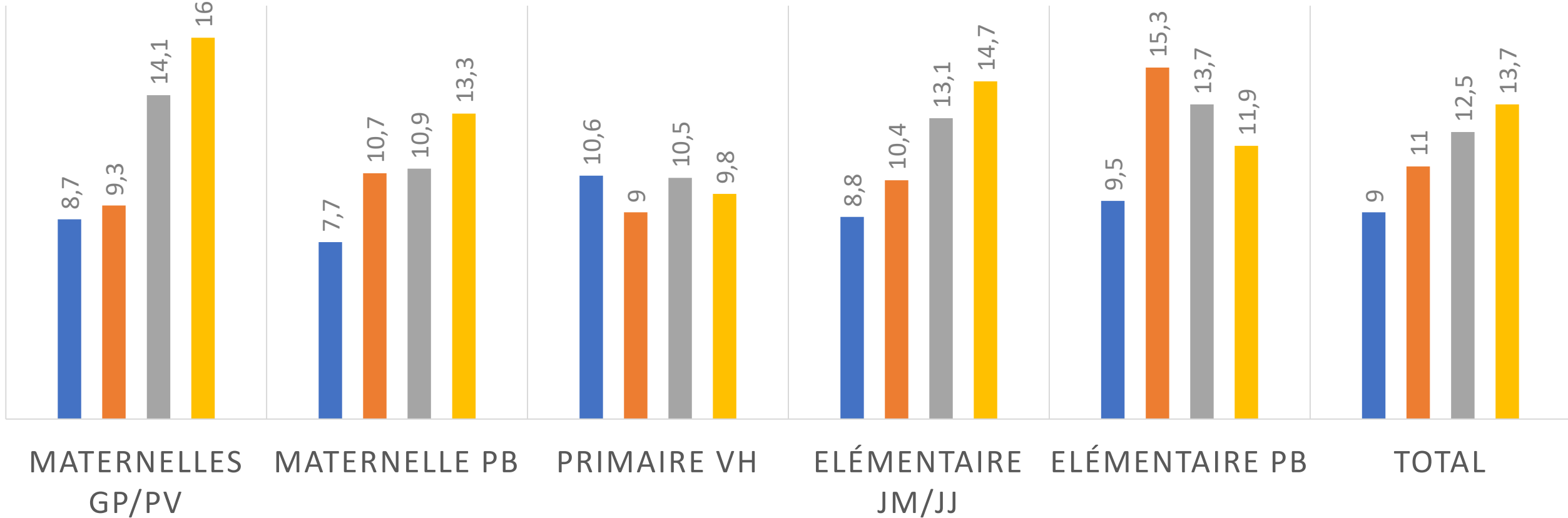
■ 2021/2022 ■ 2022/2023 ■ 2023/2024 ■ 2024/2025



En augmentation sensible (+36,8% en 3 ans) malgré la baisse du nombre d'enfants de cette tranche d'âge sur la commune (INSEE). Les parents « utilisent » plus ce service actuellement qu'il y a 3 ans, mais il reste néanmoins peu fréquenté: en 2023/2024, seulement 219 enfants accueillis en moyenne le matin sur l'ensemble des accueils. Attention : 2024/2025 n'est qu'une tendance car les données sont issues seulement de la période septembre 2024 à janvier 2025.

TAUX DE FRÉQUENTATION MOYEN DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN PAR ÉCOLE ET AU TOTAL (EN % PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS)

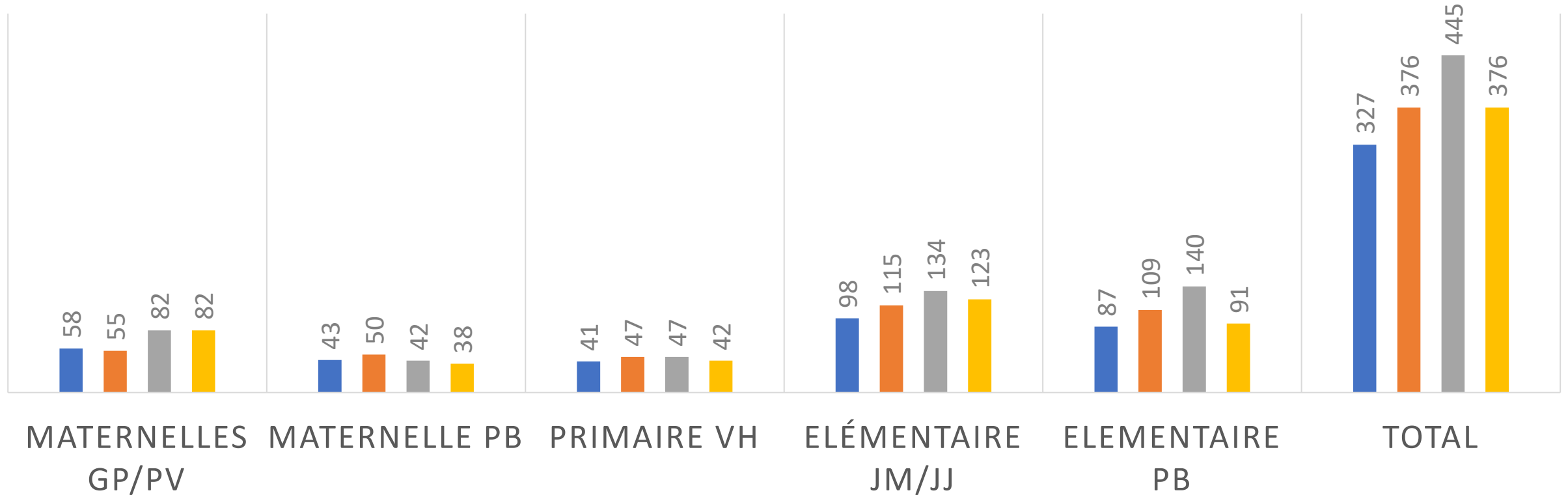
■ 2021/2022 ■ 2022/2023 ■ 2023/2024 ■ 2024/2025



Augmentation de 3,5% en 3 ans. Néanmoins, en 2023/2024, seulement 12,5% d'enfants scolarisés sont inscrits en moyenne sur l'accueil périscolaire du matin.

EFFECTIFS D'ENFANTS (EN MOYENNE) INSCRITS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR PAR ÉCOLE ET AU TOTAL

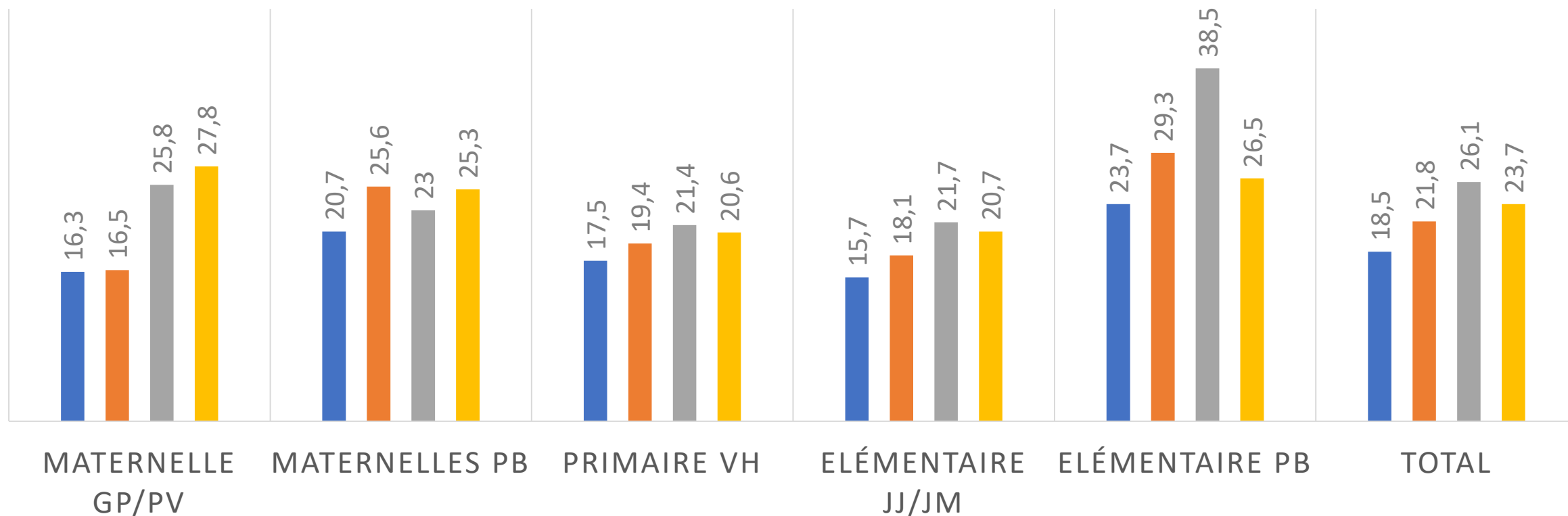
■ 2021/2022 ■ 2022/2023 ■ 2023/2024 ■ 2024/2025



En augmentation (+ 36% en 3 ans). Les parents « utilisent » plus ce service actuellement qu'il y a 3 ans. Il est plus fréquenté que l'accueil du matin = 445 enfants en moyenne contre 219 le matin en 2023/2024. Attention : 2024/2025 n'est qu'une tendance car les données sont issues seulement de la période septembre 2024 à janvier 2025.

TAUX DE FRÉQUENTATION MOYEN DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR PAR ÉCOLE ET AU TOTAL (EN % PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS)

■ 2021/2022 ■ 2022/2023 ■ 2023/2024 ■ 2024/2025



Augmentation de 7,3% en 3 ans. En 2023/2024, 26,1% d'enfants scolarisés inscrits en moyenne sur l'accueil périscolaire du soir.

Par rapport aux accueils périscolaires du matin et du soir :

Points positifs à maintenir :

- Stabilité du personnel de direction ces deux dernières années dans la plupart des accueils, après une période de trois années avec de nombreux changements => des équipes stables permettent une bonne connaissance des enfants, et une bonne relation de confiance, et donc continuité éducative entre animateurs/PE/parents.
- Annualisation des contrats des animateurs.
- Le bon partenariat avec les écoles = d'autant plus facile quand les équipes de terrain sont stables. (Cf bilan temps méridien).
- Le bon partenariat avec les parents (Cf bilan temps méridien).
- La présence des ATSEM sur l'accueil du soir pour faire la continuité de la journée avec les parents.
- L'aménagement des espaces intérieurs avec du matériel adapté et de qualité, pour des activités variées, calmes ou plus dynamiques, encadrées ou en semi-autonomie (ex : jeux de construction, grands jeux en bois, jeux de société, livres, ballons...)

Par rapport aux accueils périscolaires du matin et du soir :

Perspectives d'amélioration :

- Arriver à stabiliser les équipes d'animateurs-trices le plus possible dans tous les accueils : il y a beaucoup de changement actuellement (peu de titulaire, majoritairement de contractuel). Même si c'est un phénomène national, cela complique beaucoup les choses sur le terrain.
- Mettre en place comme pour les ATSEM, un plan de formation pluriannuel (difficile avec des équipes d'animateurs pas stables).
- Remettre en moyenne une heure hebdomadaire de temps d'analyse des pratiques, sans augmenter le nombre d'heure de travail des agents => une heure de temps de préparation hebdomadaire en moins concernant les temps du matin, midi et soir. Ces temps ne nécessitent pas autant de préparation d'activité, que les animations des mercredis ou des vacances.
- Mettre en place un questionnaire de satisfaction annuel à l'attention des parents.

Le temps méridien d'animation :

Constat:

- Le nombre d'enfants présent sur ce temps méridien est particulièrement conséquent sur la commune.
- Il s'agit d'un temps important pour le rythme de l'enfant, (milieu de journée) et qui dure 2 H.

Objectifs:

- Répondre aux besoins de garde des enfants pour les parents.
- Permettre aux parents de pouvoir bénéficier pour leur enfant d'un mode d'accueil qualitatif qui soit à la fois un temps d'éducation, de loisir et de bien-être.
- Apprendre aux enfants à jouer ensemble dans leur diversité.
- Découvrir des activités très variées.
- Permettre aux enfants de se détendre, de se décontracter, de prendre du plaisir.
- Canaliser l'énergie des enfants.
- Créer une ambiance sereine dans les cours d'école.

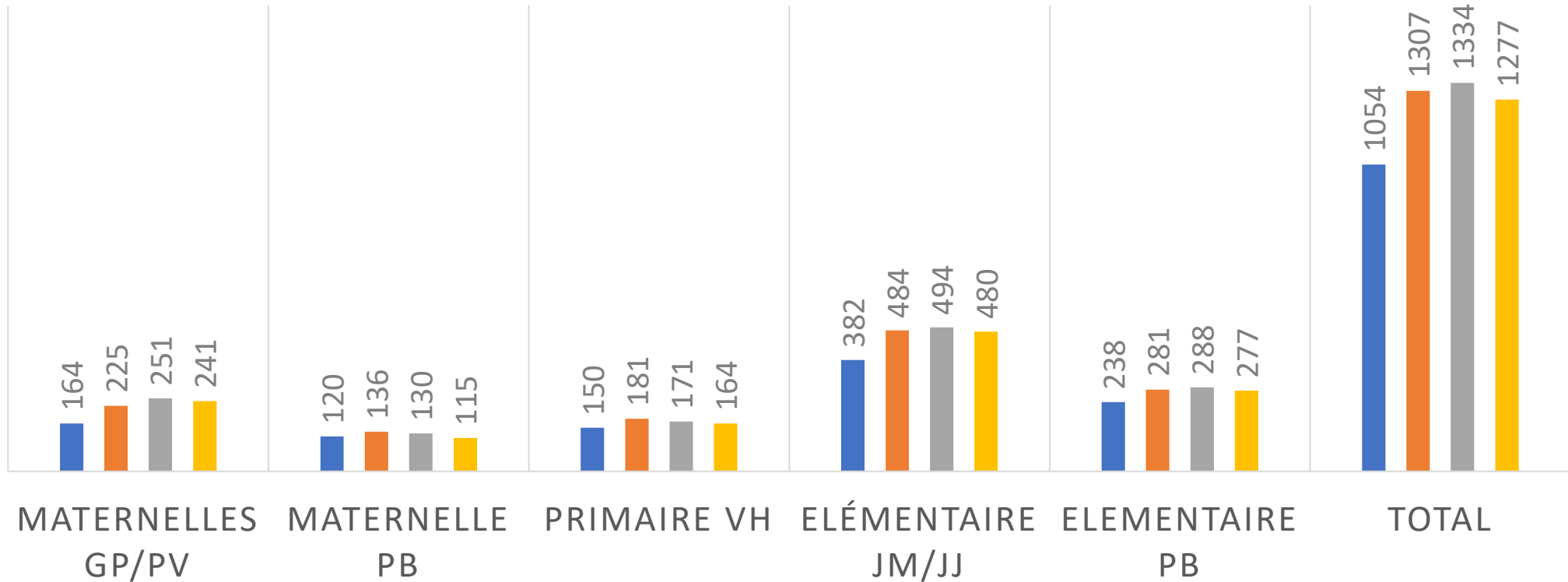
Fonctionnement:

Il y a une diversité d'activités ludiques, structurées, animées par des animateurs municipaux et par des intervenants associatifs mais aussi en semi-autonomie ou autonomie. Il y a des activités sportives, culturelles, manuelles... Aucune activité ne nécessite un engagement sur l'année pour le respect du temps de détente de l'enfant (ex : tous les lundis, basket, les mardis, judo... => Ce n'est pas un fonctionnement de style club). Les animateurs municipaux peuvent proposer des activités, mais beaucoup sont en surveillance/médiation de zone de cours, en privilégiant le relationnel avec l'enfant => relation de confiance, d'où la nécessité d'avoir du personnel stable.

Ce n'est pas un temps déclaré auprès de la SDJES.

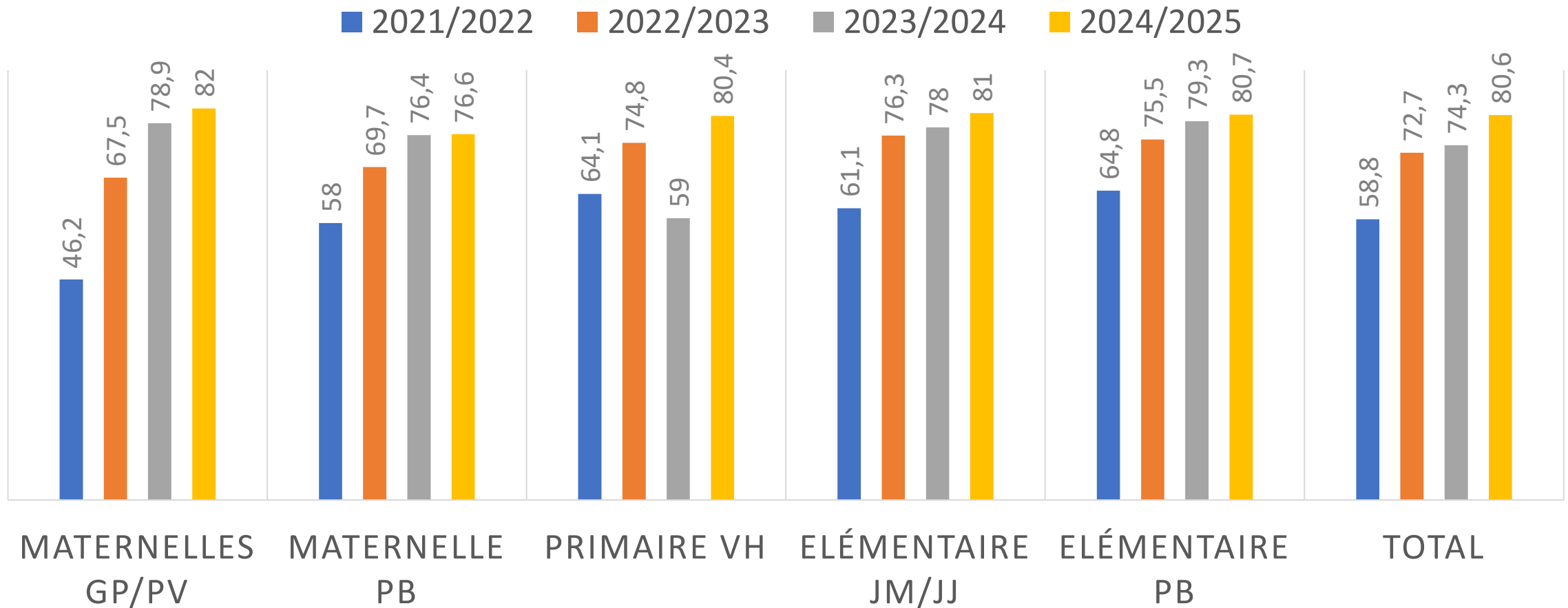
EFFECTIFS D'ENFANTS (EN MOYENNE) INSCRITS SUR LE TEMPS MÉRIDIEN PAR ÉCOLE ET AU TOTAL

■ 2021/2022 ■ 2022/2023 ■ 2023/2024 ■ 2024/2025



En augmentation sensible (+26,5% en 3 ans) malgré la baisse du nombre d'enfants de cette tranche d'âge sur la commune (INSEE). Les parents « utilisent » plus ce service actuellement qu'il y a 3 ans. De plus, à l'inverse des accueils du matin et soir c'est un temps extrêmement fréquenté: en 2023/2024, 1334 enfants accueillis en moyenne les midis sur l'ensemble des écoles. Attention : 2024/2025 n'est qu'une tendance car les données sont issues seulement de la période de septembre 2024 à janvier 2025.

TAUX DE FRÉQUENTATION MOYEN DU TEMPS MÉRIDIEN PAR ÉCOLE ET AU TOTAL (EN % PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS)



Augmentation de 15,5% en 3 ans. En 2023/2024, 74,3% d'enfants scolarisés inscrits en moyenne sur le temps méridien (tendance à 80,6 % pour 2024/2025).

C'est donc un temps extrêmement « utilisé » par les parents. Sur une année scolaire, nous touchons quasiment tous les enfants scolarisés en école publique sur la commune

Par rapport aux temps d'animation méridien :

Points positifs à maintenir :

- Le personnel responsable d'animation de ce temps est le même que les matins et soirs par école = continuité éducative.
- Stabilité du personnel d'animation responsable de ce temps => des équipes stables permettent une bonne connaissance des enfants et une bonne relation de confiance et donc continuité éducative entre animateurs/PE/parents.
- Le bon partenariat avec les écoles (d'autant plus facile quand les équipes de terrain sont stables) = participation aux conseils d'écoles, des rencontres en cours d'année dès que nécessaire sur une problématique particulière (ex: passage de relais entre temps scolaire et périscolaire), des rencontres en cours d'année, dès que nécessaire, sur une situation individuelle d'un enfant (ex: participation aux équipes éducatives), un comité technique par an et par école en janvier, un comité de pilotage par an en mai, et des contacts téléphoniques et échanges de mails quotidiens, si besoin pour gérer le fonctionnement, continuité des animations avec le temps scolaire (ex: carnaval, halloween...).
- Le bon partenariat avec les parents = invitation des parents d'élèves élus à venir découvrir ce temps, des rencontres en cours d'année, dès que nécessaire, sur une situation individuelle d'un enfant (ex: rencontre parents/médiateur prévention), un comité technique par an et par école en janvier, et un comité de pilotage par an en mai pour les parents d'élèves élus, participation aux conseils d'écoles.
- La présence des ATSEM pour faire la continuité de la journée de l'enfant, et les besoins spécifiques aux maternelles.
- La présence du médiateur prévention pouvant tourner sur les écoles en fonction des situations qui le nécessitent.
- La présence d'intervenants associatifs proposant des activités spécifiques, variées et adaptées.
- La présence des éducatrices spécialisées de la LVP dans les écoles élémentaires (Cf bilan dans la partie prévention).

ANIMATIONS PAUSE MÉRIDIDIENNE 2024-2025

JOURS		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ECOLE					
GRAND PIN / VERLAINE	P.	LIRE ET FAIRE LIRE	HIP HOP	GYM	LIRE ET FAIRE LIRE
P. BARLES MATERNELLE		HIP HOP	LIRE ET FAIRE LIRE EVEIL AUTOUR DU BALLON (OSM)	LIRE ET FAIRE LIRE	GYM
P. BARLES ÉLÉMENTAIRE		JUDO	SAGA THÉÂTRE LIRE ET FAIRE LIRE RUGBY	BASKET	JUDO
J. JAURES MOULIN	J.	LIRE ET FAIRE LIRE JM BASKET	BASKET LIRE ET FAIRE LIRE JJ	LIRE ET FAIRE LIRE JJ RUGBY	LIRE ET FAIRE LIRE JM SAGA THÉÂTRE
VICTOR HUGO	ÉLÉM	LIRE ET FAIRE LIRE	GYM	HIP HOP	ATELIERS DESSINS
	MATER	SAGA THÉÂTRE			

Par rapport aux temps d'animation méridien :

Perspectives d'amélioration :

- Arriver à stabiliser les équipes d'animateurs-trices le plus possible dans tous les accueils : il y a beaucoup de changements actuellement (peu de titulaires, majoritairement de contractuels). Même si c'est un phénomène national, cela complique beaucoup les choses sur le terrain.
- Mettre en place comme pour les ATSEM, un plan de formation pluriannuel (difficile avec des équipes d'animateurs pas stables).
- Prévoir des aménagements des cours plus adaptés aux besoins des enfants = cours « oasis » avec plus de nature, notamment de végétalisation, moins de surface de sol goudronnée, plus de coins calmes avec tables, bancs...
- Renforcer le passage de relais et d'informations entre temps scolaire/temps méridien puis temps méridien/temps scolaire, particulièrement quand le ou la responsable d'animation ou la directrice d'école change en cours d'année.
- Manque de salles disponibles pour faire des activités d'intérieur dans les écoles élémentaires (particulièrement par temps de pluie).
- Mettre en place un questionnaire de satisfaction annuel à l'attention des parents.

Le temps méridien de restauration :

Constat:

- Le nombre d'enfants déjeunant dans les restaurants scolaires est très élevé sur Saint-Maximin-la-Sainte-Baume = **mêmes effectifs que temps d'animation méridien.**
- La « malbouffe » (fast-foods, grignotage, snacking, cuisine industrielle...) touche particulièrement la génération Z (née après 1995).
- Lien entre la qualité nutritionnelle du repas et la santé.
- Le temps du repas est un véritable temps éducatif (respect d'autrui et de soi-même, politesse, autonomie, connaissance des aliments, culture culinaire, lutte contre le gaspillage...).

Objectifs:

- Répondre aux besoins de garde des enfants pour les parents.
- Permettre aux enfants de manger en toute sécurité (sécurité alimentaire, sécurité physique, sécurité affective),
- Permettre aux enfants de manger une nourriture de qualité, équilibrée, variée, adaptée à leur âge et à un coût raisonnable.
- Travailler toutes les notions éducatives possibles sur ce temps (politesse, autonomie, connaissance et respect des aliments, culture culinaire, respect du temps de repas, lutte contre le gaspillage...)

Fonctionnement:

Les repas sont préparés par une société de restauration collective locale, via un marché public. Un marché est relancé pour la rentrée scolaire 2025. Les repas proposés sont composés d'aliments issus de culture biologique à hauteur de 50 %, les contenants en plastique sont bannis et des repas végétariens sont proposés à ceux qui le souhaitent.

En matière de fonctionnement, c'est sous forme de self pour les élémentaires et servi à l'assiette pour les maternelles (sauf école VH).

Par rapport au temps méridien de restauration :

Pour informations les données quantitatives sont égales aux données quantitatives du temps méridien d'animation (Rappel : en 2023/2024 = **1334** enfants accueillis en moyenne les midis sur l'ensemble des écoles => **74,3%** des enfants scolarisés).

Par rapport aux temps de restauration méridien :

Points positifs à maintenir :

- Respect de la loi Egalim avec suppression de la vaisselle en plastique et 50% d'aliments durables et de qualité (25% de bio, mais aussi label rouge, AOP, AOC, IGP, circuit court, commerce équitable).
- Possibilité de choisir un régime végétarien à l'année.
- Un repas végétarien pour tous chaque semaine.
- Structuration de la récupération des biodéchets (via la CAPV).
- Tous les enfants d'élémentaires font eux-mêmes le tri à la fin de leur repas.
- Personnel communal stable avec un plan de formation annuel (ex: HACCP, Hygiène des aliments en production des repas...).
- Un livret d'accueil concernant le personnel est signé par chaque agent en début d'année.
- Changement d'organisation et de mobiliers qui permette à certains réfectoires d'accueillir plus d'enfants (par rapport aux besoins croissants des parents). Néanmoins, l'augmentation des effectifs engendre l'obligation de faire plusieurs services avec des déjeuners tardifs.
- Visite des cuisines du prestataire aux parents volontaires.
- Invitation des parents d'élèves élus (juste après leur élection), à partager un repas dans l'école de leur enfant.
- Commission des repas en présence du prestataire, des parents d'élèves élus, des référentes cantines, l'adjointe aux Affaires Scolaires et le personnel du service.
- Invitation des parents d'élèves élus au repas de Noël (une école différente choisie chaque année).
- Expérimentation dans deux écoles sur la gestion de la file d'attente des enfants avant de manger (à la demande des parents).
- Certaines directrices d'école ont souhaité que lors des commissions d'évaluation des écoles, le personnel communal de restauration soit rencontré en tant que partenaire, et donc considéré comme un vrai personnel éducatif.

16/11/2024

Les agents de la restauration formés

Puisque la formation continue concernant les normes d'hygiène alimentaire est obligatoire pour tous les agents de la restauration, St-Max Traiteur, qui fêtera ses 20 ans l'an prochain, a mis en place une formation annuelle validée par les services vétérinaires. Cette dernière la prend intégralement en charge pour l'ensemble de ses clients.

L'entreprise TR6 a assuré cette formation alimentaire et HACCP auprès de 65 agents de la restauration en cantines et crèches du secteur, dont 27 saint-maximinois. Tous ont ainsi reçu

une attestation de formation assurant qu'ils connaissent une démarche détaillée mais flexible pour définir les procédures nécessaires à respecter au quotidien, maîtriser les dangers sanitaires... Après un repas offert par le traiteur, qui en réalise plus de 4 000 par jour pour une vingtaine de communes, ils ont visité les 300 m² de cuisine centrale avant des élus et représentants de parents d'élèves. Un moyen de rassurer chacun sur la fraîcheur des produits, cuisinés par de vrais chefs de cuisine, dans une entreprise à taille humaine. **B. G.-C.**

DRA-D 13



La formation a réuni 65 agents.

(Photo B.G.-C.)

Par rapport aux temps de restauration méridien :

Perspectives d'amélioration :

- Agrandissement des réfectoires.
- Plan pluriannuel de renouvellement du matériel.
- Travail éducatif sur le gaspillage alimentaire.
- Mettre plus d'animations éducatives sur le temps méridien en lien avec l'alimentation.
- Tenir compte des retours d'enfants pour la commission des repas.
- Mettre en place un temps d'échange formalisé par période inter vacances entre la responsable cantine et le ou la responsable animation (aujourd'hui ces échanges existent mais souvent dans l'urgence sur le terrain).
- Nouveau marché public à la rentrée 2025/2026 = nouveau prestataire ?

L'accueil de loisirs périscolaire des mercredis :

Constat :

- Besoin pour les familles d'une prise en charge structurée et de qualité sur ce temps-là.

Objectifs:

- Répondre aux besoins de garde des enfants pour les parents.
- Permettre aux parents de pouvoir bénéficier pour leur enfant d'un mode d'accueil qualitatif qui soit, à la fois un temps d'éducation, de loisir et de bien-être.
- Créer une continuité éducative avec les autres temps périscolaires et scolaires en semaine.
- Sensibiliser les enfants à des contenus d'apprentissage sous des formes ludiques et construites en termes de projet thématique sur plusieurs séances.

Fonctionnement :

Tous les mercredis hors vacances scolaires de 7h30 à 18h30, maximum avec un accueil comme les jours d'école de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h45 à 18h30 le soir.

Trois créneaux horaires possibles :

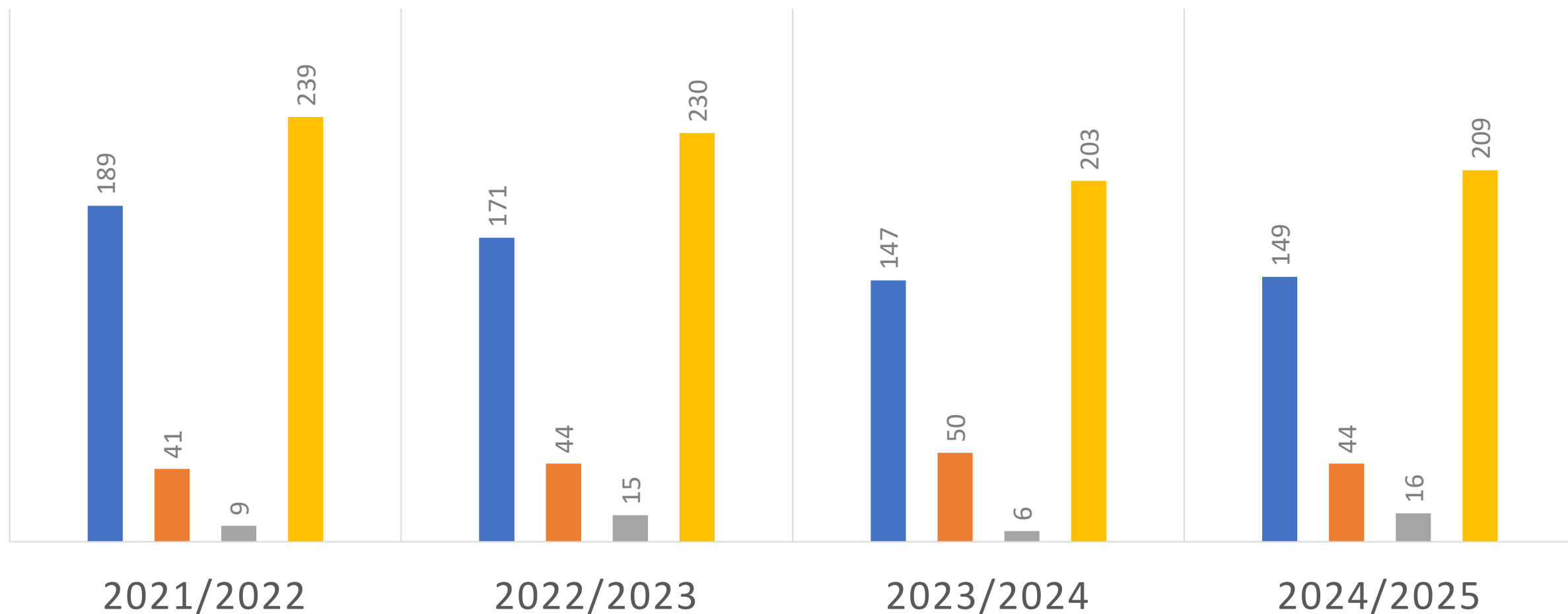
- Journée
- Matin + repas (jusqu'à 13h30)
- AM sans repas (à partir de 13h30)

Temps déclaré auprès de la SDJES

Temps labélisé PLAN MERCREDI

EFFECTIFS D'ENFANTS (EN MOYENNE) INSCRIT À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

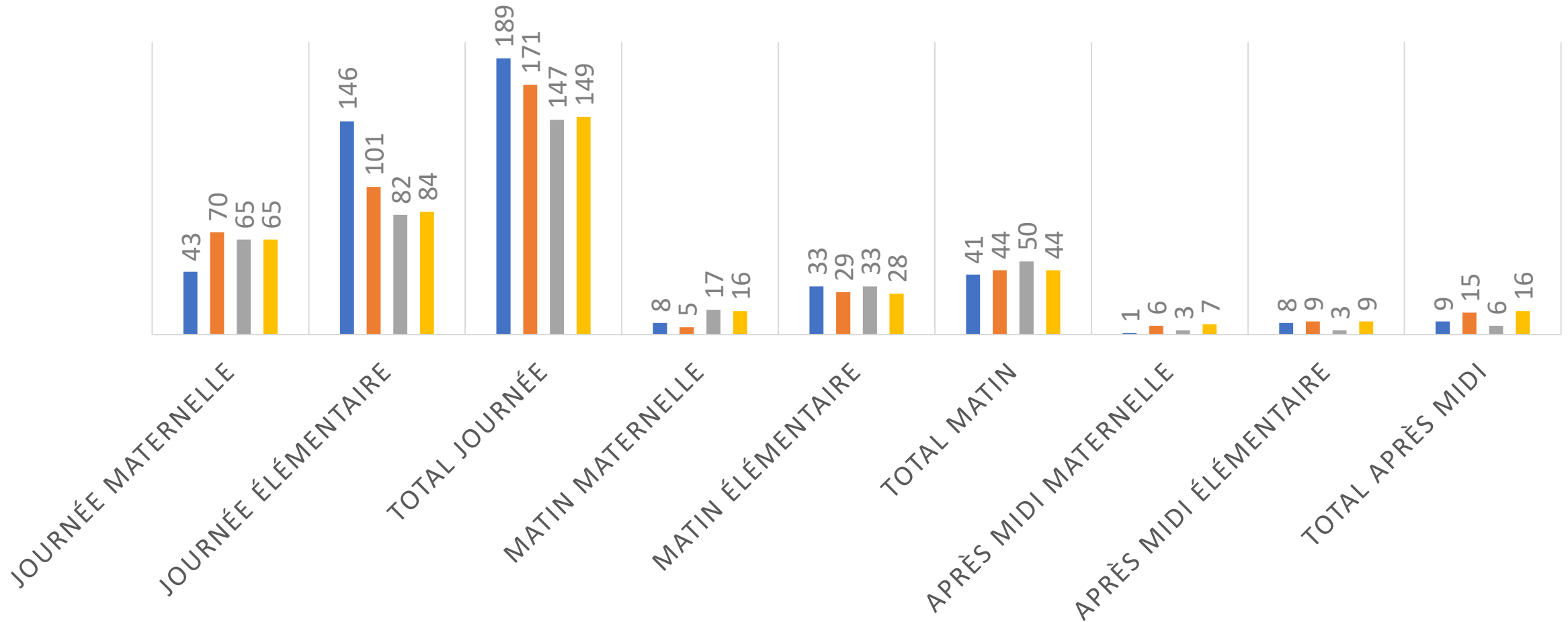
■ Journée ■ Matin avec repas ■ Après midi sans repas ■ TOTAL



Baisse sensible du nombre d'enfants total inscrits en moyenne sur 3 ans (239 en 2021/2022 contre 203 en 2023/2024) soit – 15,1%.

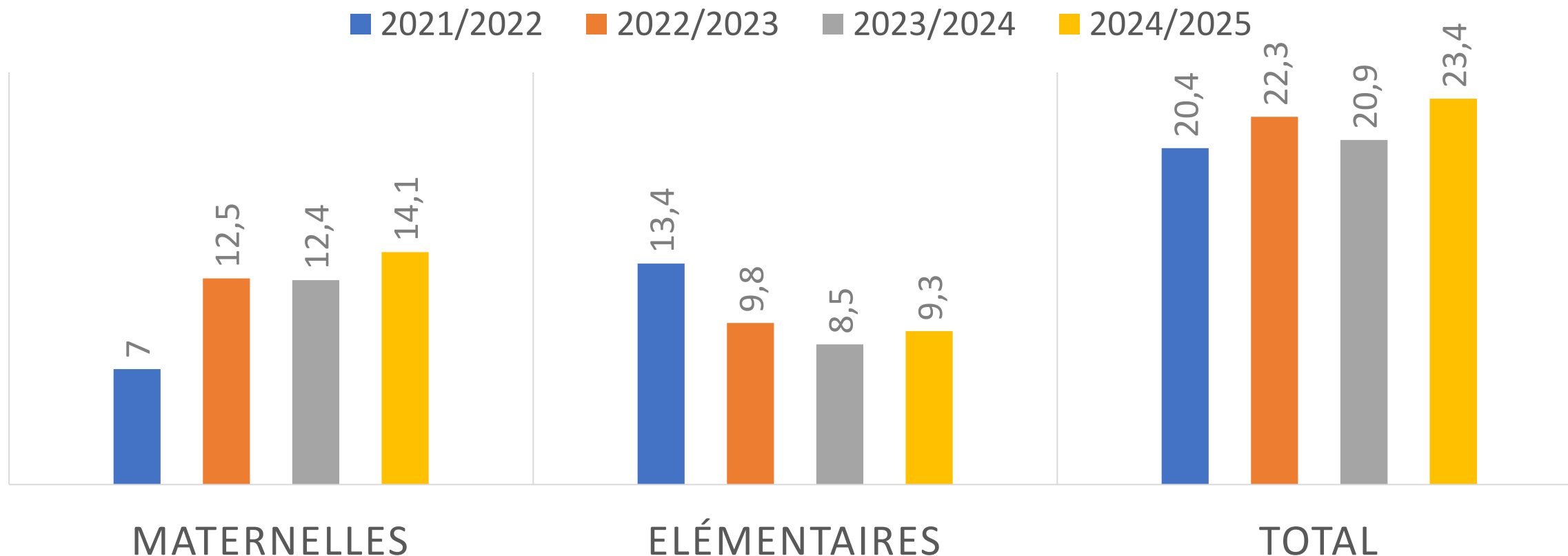
EFFECTIFS D'ENFANTS (EN MOYENNE) INSCRIT SUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI PAR RAPPORT AUX DIFFERENTS TEMPS PROPOSES ET DIFFERENTS ÂGES

■ 2021/2022 ■ 2022/2023 ■ 2023/2024 ■ 2024/2025



Le temps le plus fréquenté est très largement la journée entière, puis le matin et enfin l'après-midi. Pour rappel, cette demande de demi-journée avait été faite par les parents qui souhaitent faire faire à leur enfant une activité associative. En 2023/2024, c'est 56 enfants inscrits au total (en moyenne par mercredi) sur des demi-journées.

TAUX DE FRÉQUENTATION (EN %) DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES MERCREDIS PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ENFANTS SCOLARISÉS (ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES)



Un peu moins d'un quart des enfants de Saint-Maximin profite de ce service.

Par rapport au temps d'accueil des mercredis :

Points positifs à maintenir :

- Stabilisation du porteur de l'accueil après changement ces 3 dernières années : Mairie, puis SIHA, puis à nouveau Mairie = besoin de lisibilité pour les parents. Ceci explique peut-être la baisse plus importante des effectifs sur l'année 2023/2024, même si le personnel de terrain était quasiment le même.
- Mêmes équipes éducatives que sur les autres temps périscolaires de la semaine = bonne continuité éducative, bonne connaissance des enfants, bonne relation de confiance avec les parents.
- Temps accordé aux animateurs, hors présence des enfants, pour les préparations et les bilans.
- Qualité des projets d'activités avec de nombreux partenaires (Lire et Faire Lire, EHPAD, Foyer de vie pour personnes âgées l'Espérière, Les Hauts de l'Arc, Campus Provence Verte...)
- Intervention du médiateur prévention pour un meilleur accompagnement des enfants en situation complexe.
- Des projets d'activités ouverts sur la ville avec la participation à des événementiels (patinoire, Semaine olympique/paralympique, World clean-up Day, SISM...).
- Projets d'animation ouverts sur la nature et les structures locales (Forêt, Jardin de l'Enclos, Parc des sports, piscine, médiathèque, Maison d'Histoire et du Patrimoine, marché hebdomadaire...).
- Utilisation de ressources pédagogiques variées (mallettes des Francas...).
- Une sortie grand bus en fin d'année différente en fonction de la tranche d'âge (maternelles et élémentaires) en juin 2024.

Par rapport au temps d'accueil des mercredis :

Perspectives d'amélioration :

- Le partage des locaux entre l'EN (écoles maternelles et élémentaires Paul Barles) et la Mairie, même si des progrès ont été réalisés (convention, temps d'échanges...) => Réflexion sur un bâtiment pour les accueils des mercredis et des vacances scolaires qui ne soit pas une école.
- Projets transversaux entre temps scolaire et temps du mercredi => difficile car des enfants de toutes les écoles sont réunis.
- Au-delà de la moyenne d'enfant par jour, il faudrait aussi calculer le nombre d'enfants différents inscrits au moins une fois sur ce temps d'accueil.
- Pérenniser la sortie de fin d'année si le budget le permet ou sinon un évènementiel local (au Jardin de l'Enclos par exemple).
- Il serait intéressant également durant la dernière période de faire un partenariat autour d'un projet commun avec les crèches pour les enfants qui vont passer en maternelle l'année suivante (Cf projet transition).
- Questionnaire de satisfaction annuel à destination des parents et consultation des enfants.

L'essentiel du Plan Mercredi



DE QUOI S'AGIT IL ?

- Un accueil de loisirs avec des activités ambitieuses : culturelles, artistiques, sportives, manuelles etc.
- Dans le respect des goûts et du rythme des enfants
- En dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire

POURQUOI ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture, nature...
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

AVEC QUELS MOYENS ?

Un accompagnement : des services de l'Etat (éducation, jeunesse et sport, culture), des Caisse d'Allocations Familiales (CAF), des associations partenaires

Un environnement juridique plus clair : un projet éducatif territorial labellisé Plan Mercredi et des normes d'encadrement adaptées

Des financements supplémentaires : majoration de la prestation versée par la CAF aux collectivités

www.planmercredi.education.gouv.fr

QUAND ?

- Chaque mercredi hors vacances scolaires

POUR QUI ?

- Tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

Affiche positionnée devant le lieu d'accueil

L'accueil de loisirs extrascolaire des 3-11 ans

Constat :

- Besoin pour les familles d'une prise en charge structurée et de qualité sur ce temps-là.

Objectifs :

- Répondre aux besoins de garde des enfants pour les parents.
- Permettre aux parents de pouvoir bénéficier pour leur enfant d'un mode d'accueil qualitatif qui soit à la fois un temps d'éducation, de loisir et de bien-être.
- Développer l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Permettre à tous un accès à des loisirs de qualité.
- Transmettre grâce aux loisirs les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de citoyenneté...

Fonctionnement :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, sauf vacances de Noël et la semaine précédant la rentrée scolaire (accueil matin = 7h30 à 9h, accueil du soir = 17h à 18h30). Horaires identiques aux temps périscolaires.

Une sortie d'une journée par semaine.

Pas de séjour avec nuitée.

Les enfants sont répartis en petits groupes par tranches d'âge (3-11 ans).

Capacité maximale pour 2024/2025 :

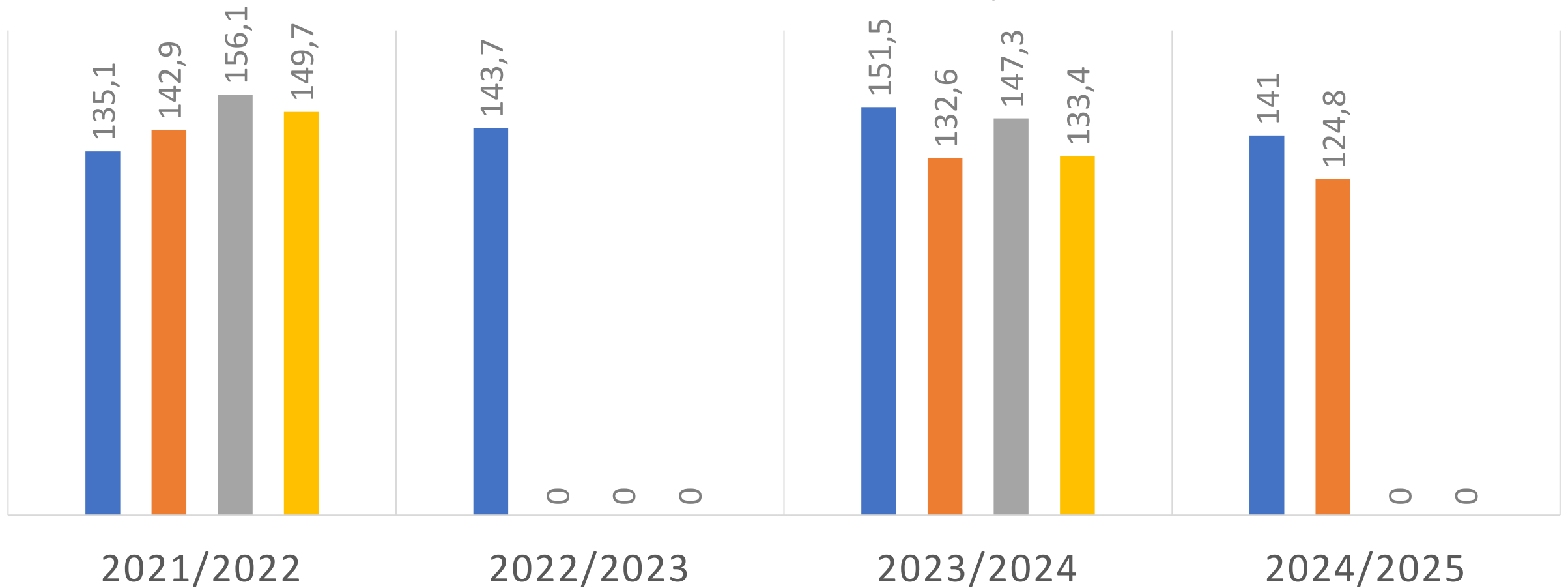
Accueil déclarée auprès de la SDJES

Changement de site à chaque vacance..

Vacances scolaires	Moins de 6 ans	6 - 11 ans
Automne	70	84
Hivers	70	70
Printemps	70	70
Eté	80	84

EFFECTIFS MOYENS D'ENFANTS PAR JOUR DURANT LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

■ Automne ■ Hiver ■ Printemps ■ Eté



141,6 enfants (maternelles et élémentaires) accueilli en moyenne par jour. Soit 7,4% par jour de la population scolaire de cette tranche d'âge.
476 enfants différents inscrits = 24,9% soit environ un quart des enfants de la commune utilise au moins une fois ce service dans l'année.

Difficile d'analyser ce bilan quantitatif car :

- Pas de données pour les vacances d'hiver, de printemps et d'été 2023 car le CSCMB ayant fermé nous n'avons pas pu les récupérer.
- Pas de données pour les vacances d'été 2025 car pas encore passées.
- Les activités proposées par le CSCMB étaient très différentes. Depuis 2023/2024 (pas de veillées, de mini-séjours, de séjours et rythme des sorties non identiques).
- Trois partenaires différents ces trois dernières années (CSCMB, SIHA, puis UFCV).
- Nous n'avons pas séparé le quantitatif entre maternelles et élémentaires.
- Nous n'avons pas tenu compte rigoureusement des listes d'attente et des désistements, même si nous savons que ces deux phénomènes existent.

Pour les mêmes raisons, il n'est pas évident de faire un bilan qualitatif de ces quatre dernières années de l'accueil de loisirs extrascolaire.

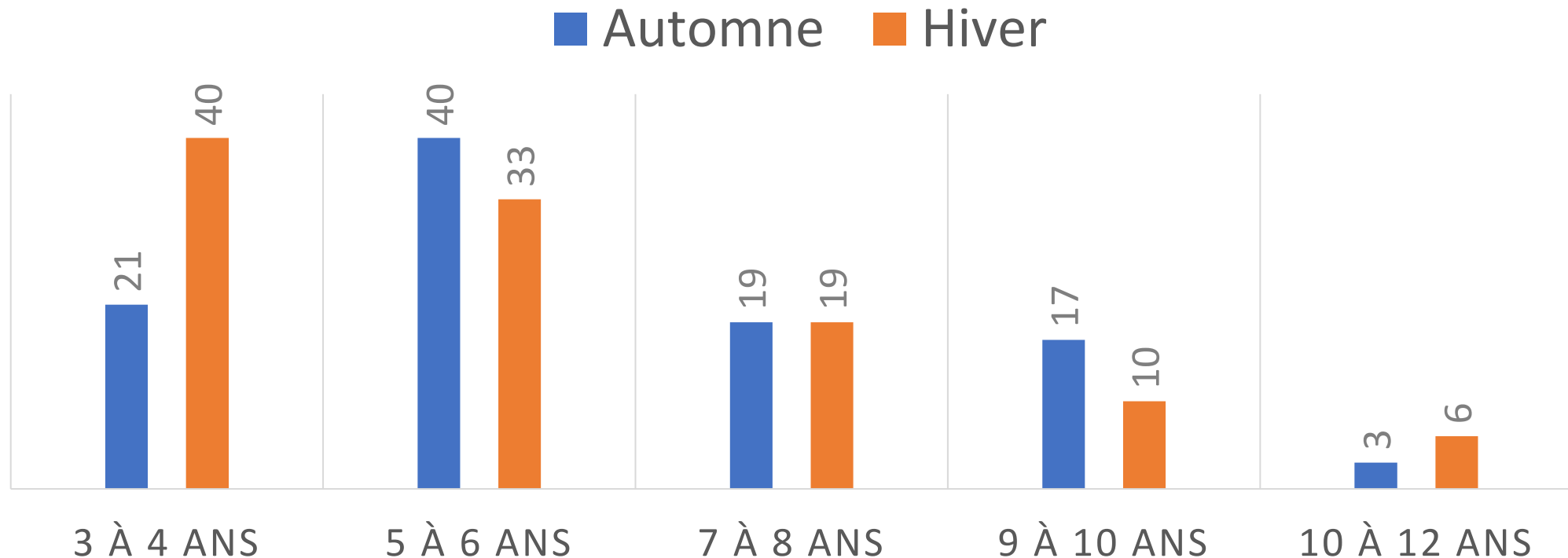
Nous nous sommes donc concentrés essentiellement sur les accueils des vacances d'automne 2024 et hiver 2025.

Sachant que l'accueil de loisirs extrascolaire devrait retrouver de la stabilité pour les quatre prochaines années, des vacances d'automne 2025 aux vacances d'été 2029, via une DSP.

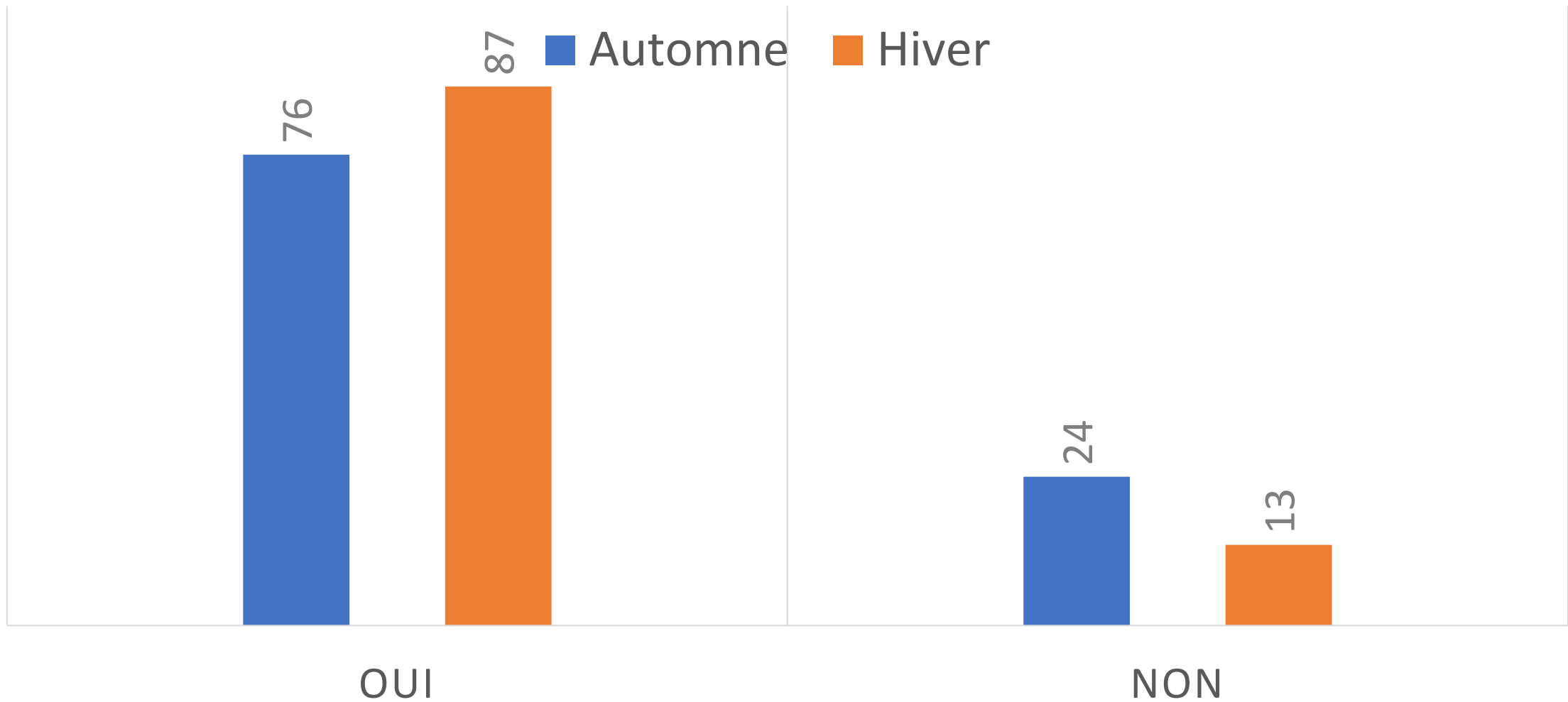
Résultat de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des familles par l'UFCV sur les vacances d'automne 2024 et d'hiver 2025 :

(Pour chaque vacance 63 familles ont répondu = plus de la moitié)

TAUX D'INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE EN FONCTION DE LEUR ÂGE (EN %)



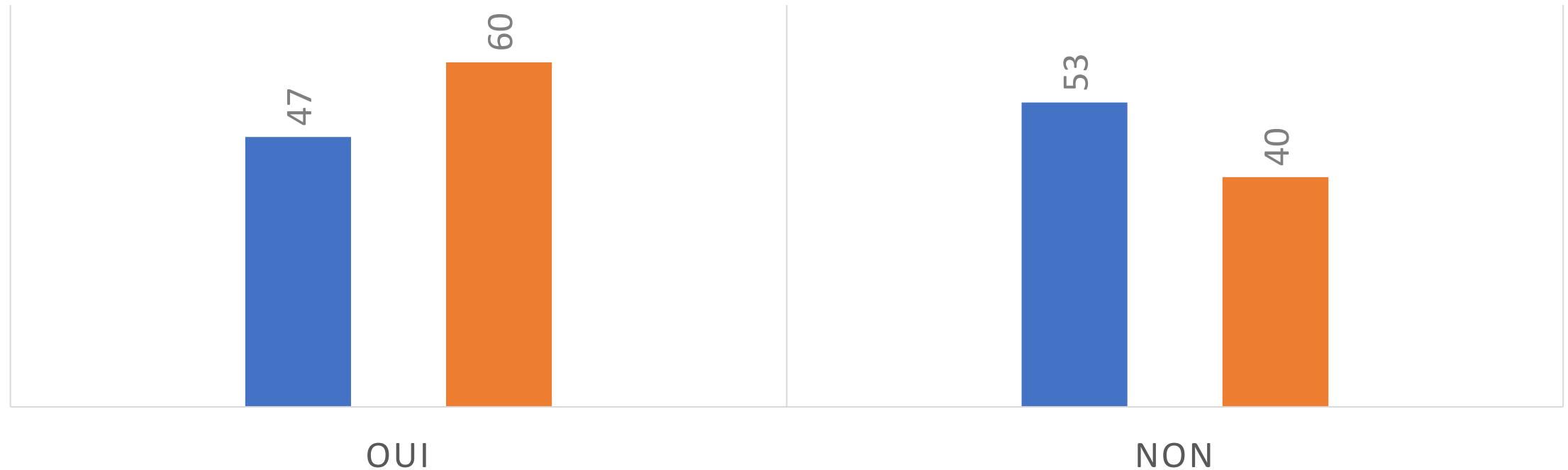
TAUX DE SATISFACTION PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES



Largement positif pour les 2 périodes de vacances, et de plus en progrès

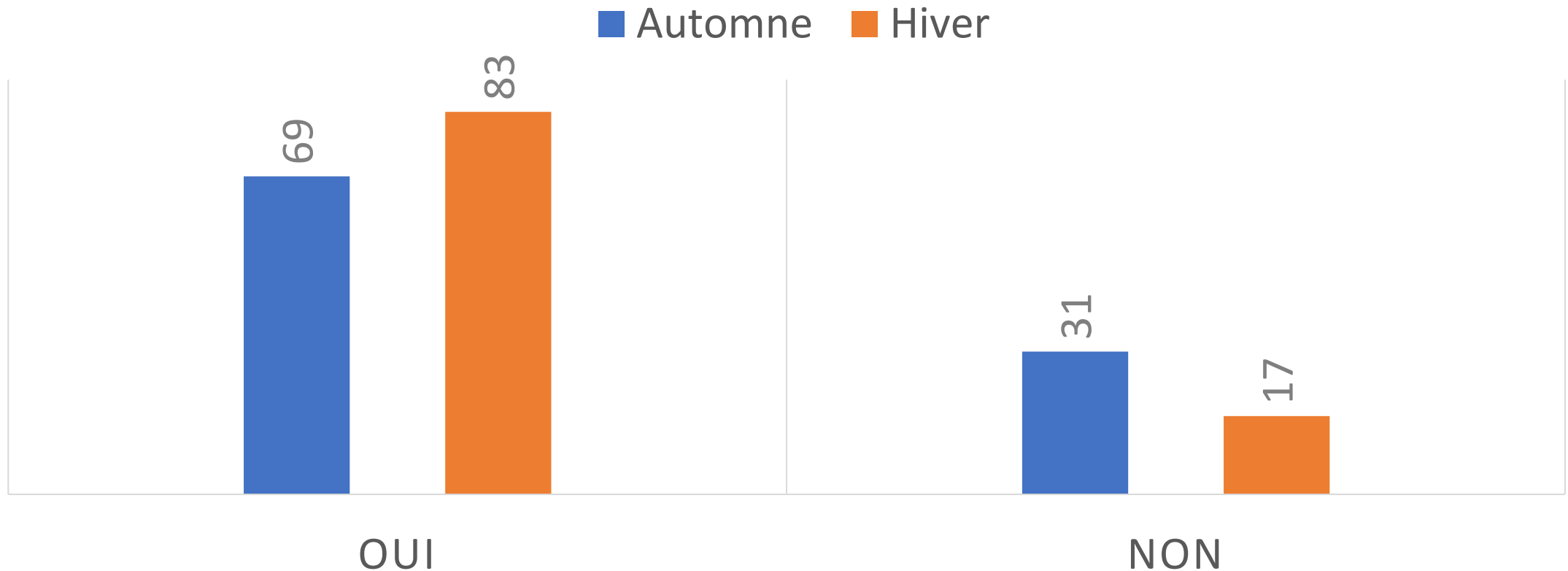
TAUX DE SATISFACTION PAR RAPPORT À L' INFORMATION DU QUOTIDIEN DE VOTRE ENFANT

■ Automne ■ Hiver



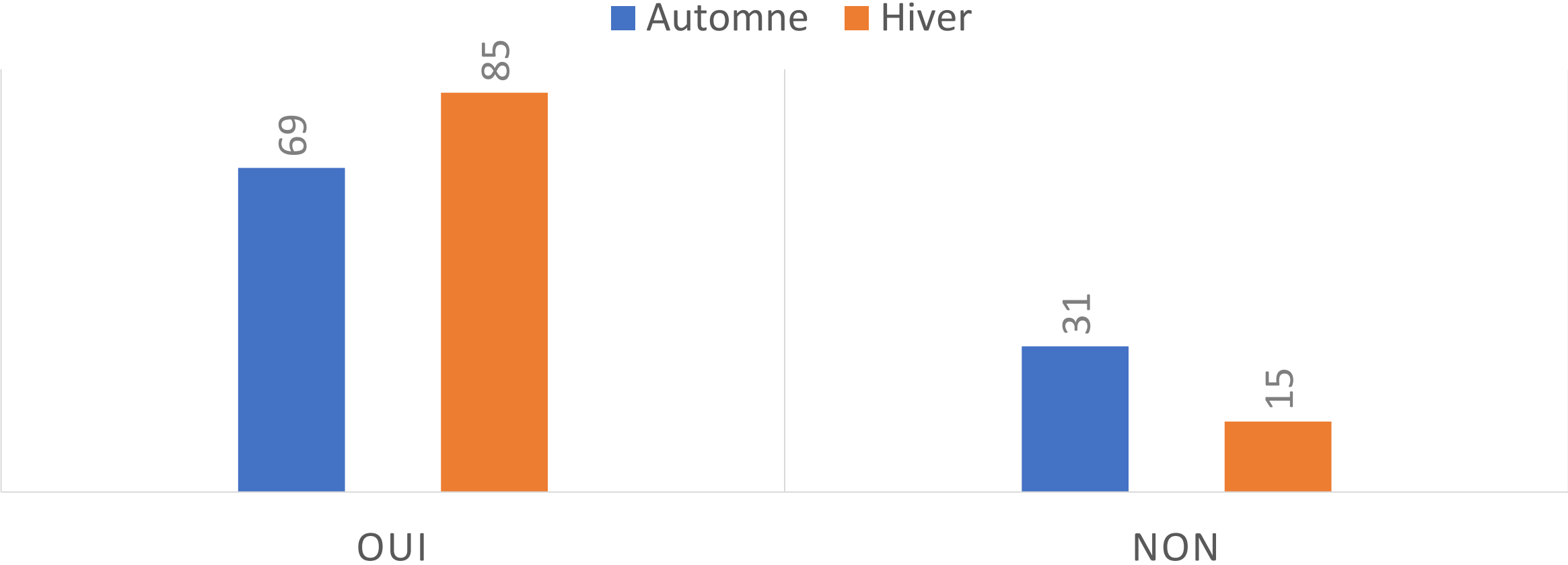
En progrès mais nécessité de continuer l'effort d'information

TAUX DE SATISFACTION PAR RAPPORT À LA RELATION AUX ANIMATEURS



Très positif dès le début et en nette augmentation

TAUX DE SATISFACTION PAR RAPPORT À LA DIRECTION



Très positif dès le début et en net progrès

Par rapport à l'accueil de loisirs extrascolaire :

Points positifs à maintenir :

- Les échanges constructifs avec le prestataire concernant la préparation des vacances (procédure, convention, recrutement des animateurs...).
- Les échanges constructifs avec le prestataire concernant le bilan des vacances (réunion de présentation du bilan avec la Mairie).
- Une partie du personnel contractuel de la Mairie, travaillant à la fois sur les temps périscolaires, et sur les temps extrascolaires = continuité éducative par rapport à la connaissance des enfants, la relation de confiance des parents, la connaissance du fonctionnement des écoles...
- Le personnel de restauration qui reste municipal et qui connaît donc bien le fonctionnement des cantines, et le même prestataire pour les repas, que pour le périscolaire.
- La « relative » stabilité des animateurs-trices sur chaque vacance.
- Une sortie grand bus par semaine avec un prestataire extérieur.
- Une journée à thème par semaine avec le dernier jour des animations préparées par les enfants pour les parents (de 17h à 18h30).
- Des activités variés et en libre accès le matin, permettant aux enfants de choisir et donc d'apprendre à faire des choix.
- Participation au dispositif « rouvrir le monde » dans le cadre de l'EAC (été 2024).
- L'enquête de satisfaction auprès des parents et la consultation des enfants.

Par rapport à l'accueil de loisirs extrascolaire :

Perspectives d'amélioration:

- La confiance des familles qui est à regagner après tous ces changements.
- L'équipe d'animation qui a une moyenne d'âge très jeune et qui manque forcément d'expérience (ce qui inquiète certaines familles, surtout celles qui ne mettent pas leur enfant au périscolaire).
- Augmenter le taux de contractuels des animateurs municipaux périscolaires sur les temps de vacances (continuité éducative).
- Différencier dans le bilan quantitatif les maternelles des élémentaires.
- Tenir compte dans le bilan quantitatif des listes d'attente.
- Avoir un bâtiment pour les accueils des mercredis et des vacances scolaires qui ne soit pas une école.

Le public adolescent

Comme vu plus haut, 3 agents municipaux d'animation/médiation (2,5 ETP) qui travaillaient essentiellement auprès du public adolescent (11-18 ans voire 25 ans) ont basculé en totalité sur le public enfant (3-10 ans) pour des raisons de réduction de frais de personnel. D'autant plus, qu'il s'agit d'agents titulaires diplômés d'un BPJEPS qui sont donc devenus directeurs d'accueil de loisirs.

De ce fait, de nombreuses actions n'ont pas pu être reconduites, ou ont dû être réorganisées dès 2023 concernant les adolescents:

- Les chantiers jeunes des vacances de printemps et d'été (Mairie) => seule la LVP continue quelques chantiers citoyens avec un public moins nombreux, plus ciblé.
- Les actions entre midi et deux dans les collèges (Mairie + CSC Martin Bidouré + LVP) => seule la LVP continue, sous une autre forme.
- Les sorties loisirs des vacances, particulièrement l'été (Mairie) => seule la LVP continue des sorties avec un public moins nombreux, plus ciblé.
- Les séjours (CSC Martin Bidouré) mais projet de remettre en place des séjours par l'association l'Espace Pour Tous (EPT) par l'intermédiaire d'un prestataire.
- Les veilles aux abords des établissements scolaires du second degré et dans l'espace public (Mairie) => seule la LVP continue. L'EPT anime régulièrement la place Bidouré notamment lors d'événementiels (Halloween, Carnaval, après-midis récréatifs...) même si pas spécialement un public ado.
- L'Equipe de Réussite Educative (ERE) du collège Henri Matisse n'a pas été reconduite.
- l'Espace Jeunes que portait le CSC Martin Bidouré n'a pas pu être repris par la Mairie mais projet possible dans l'avenir par l'EPT,
- Les actions d'accompagnement à la scolarité dans les collèges mais en projet pour 2025/2026 par l' EPT et déjà actuellement des cours de soutien scolaire en math/physique toutes les semaines pour les 3èmes. Des clubs sportifs proposent aussi du soutien scolaire à leurs jeunes membres avant les entraînements.

Malgré tout, il y a deux actions importantes pour les adolescents :

- Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) crée en 2020,
- TOUS EN SCENE qui existait déjà et qui a pu se poursuivre (car beaucoup moins chronophage au niveau du temps de travail des animateurs)

Le Conseil Municipal de Jeunes :

Constat :

- Les jeunes n'ont pas souvent l'occasion d'être entendus et valorisés à l'échelle d'une ville d'autant plus pour des projets d'intérêt généraux.
- Les jeunes n'ont pas souvent l'occasion d'être acteur de leur ville.
- Les jeunes, notamment à cause des réseaux sociaux, n'ont pas souvent l'occasion d'échanger leurs idées et d'en débattre en direct.
- Les jeunes n'ont pas souvent l'occasion de prendre la parole en public, d'autant plus lors de manifestations officielles.
- Les jeunes n'ont souvent qu'une vision partielle voire tronquée du fonctionnement des institutions républicaines ainsi que de la méthodologie pour réaliser un projet (aspect réglementaire, administratif, financier...).

Objectifs :

- Donner le goût de l'engagement.
- Donner le goût à la réflexion et au débat d'idées en direct (sans passer par les réseaux sociaux).
- S'exercer à une citoyenneté active, en favorisant l'autonomie, la responsabilité.
- S'exercer à la prise de parole en public (éloquence).
- Réconcilier les jeunes avec la politique (éducation civique).
- Initier à la méthodologie de projets d'intérêts généraux.

Modalité de fonctionnement :

Chacun des établissements scolaires est libre de procéder au sein de sa structure comme bon lui semble pour élire les jeunes conseillers.

Une fois les conseillers élus dans les établissements scolaires, ceux-ci éliront en Mairie leur Maire, puis les 5 adjoints correspondant aux 5 thématiques. Le jour de l'élection, avant le vote, les candidats pourront, s'ils le désirent, exposer à l'oral (pas plus de 5 mn), devant les autres conseillers, leur motivation, leurs projets, les qualités qu'ils pensent avoir pour remplir leur mission...

Ils seront élus au scrutin majoritaire à un tour. Le vote aura lieu à bulletin secret. Le dépouillement sera assuré par les animateurs en présence des jeunes. Les jeunes peuvent voter pour un jeune non-candidat mais si celui-ci est élu, il a le droit de refuser. C'est alors le candidat arrivé juste derrière sur la liste qui sera élu.

Le jour de l'élection, les jeunes passeront dans l'isoloir et déposeront leur bulletin dans l'urne. Sur le bulletin devra être écrit de manière claire et lisible, un seul nom + prénom et rien d'autre (sinon le bulletin sera considéré comme nul).

En cas d'égalité de voix, c'est le candidat le plus âgé qui sera déclaré élu.

Les jeunes conseillers travaillent au sein de commissions dont les thématiques sont les suivantes :

- Solidarité, citoyenneté
- Environnement, nature, développement durable
- Sport
- Culture
- Loisirs

Pour chaque groupe de travail thématique sera élu 1 adjoint chargé d'animer les réunions et de présenter les travaux du groupe => Il y aura donc 5 adjoints au Maire

Les commissions se réuniront au minimum 1 mercredi par mois.

La durée du mandat est fixée à 3 ans.

Sont déclarés sortants avant la fin du mandat : les élus souhaitant démissionner, les élus n'habitant plus à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ; les élus ne respectant pas le contrat d'engagement ; les élus ne respectant pas le règlement intérieur.

Un conseiller peut démissionner en cours de mandat, il devra notifier sa démission par écrit (un modèle à compléter est prévu à cet effet).

Par an, un budget de 1 500 € de fonctionnement et 1 500 € d'investissement est alloué au CMJ.

Par rapport au Conseil Municipal de Jeunes :

Un premier CMJ a eu lieu sur les années scolaires 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023.

C'était une première expérience sur la commune et donc pour les animateurs également. De plus, ce CMJ est tombé en pleine période de la COVID-19. Ainsi, les jeunes Saint-Maximinois, élus d'abord sur le temps scolaire via un partenariat avec l'éducation nationale (du CM1 à la 4^{ème}) ont été seulement au nombre de **21 (12 filles et 9 garçons)**. En effet, les collèges Henri Matisse et Leï Garrus n'ont pas pu y participer, trop mobilisés par le fonctionnement à mettre en place dans leur établissement à cause de la crise sanitaire.

Malgré ces aléas, 5 actions concrètes ont été mises en place par les jeunes.

Des actions ponctuelles :

- 6 jeunes (3 filles et 3 garçons) ont lu des textes de témoignage de résistants le 19 août pour le 76^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Maximin.
- 9 jeunes (6 filles et 3 garçons) ont organisé un concours de dessins ouvert à toute la population en octobre 2021 à l'occasion d'Halloween sur le thème « le dessin le plus terrifiant ». 52 participants, 23 récompensés.
- 12 jeunes (5 filles et 7 garçons) ont organisé une soirée DJ/mousse sur la patinoire en décembre 2022.

Des actions à plus long terme :

- 10 jeunes (5 filles et 5 garçons) ont participé de 2021 à 2023, à la création d'un film « La parole des anciens : la vie avant à Saint-Maximin » à partir d'interviews de 8 personnes âgées ayant toujours vécu à Saint-Maximin. Le film est notamment passé à l'occasion de « La semaine Bleue » et a inspiré des jeunes du Campus Provence Verte pour leur projet de terminale « Service à la personne en milieu rural »
- 7 jeunes (5 filles et 2 garçons) ont participé, de 2022 à 2023, à la mise en place de 5 bornes de collecte de bouchons en plastique pour Handibou.

La fin de ce CMJ, s'est conclue par un mini séjour de 3 jours à Paris, lors des vacances d'hiver 2023, avec notamment la visite du Sénat par un sénateur local et accompagné par l'adjointe aux affaires scolaires. 10 jeunes ont participé à ce séjour.

Pour finir sur le quantitatif de ce premier CMJ, il faut savoir, qu'environ seulement la moitié des jeunes engagés au début se sont investis durant la totalité des 3 années. Nous estimons que cela est dû au fait des nombreuses perturbations de planning entraînées par la crise sanitaire, certainement également par le manque d'expérience des animateurs sur ce type d'action, plus deux jeunes qui ont déménagé en cours de projet.

Le conseil municipal des jeunes officialise sa liste

St-Maximin Le jeune maire et ses adjoints seront désignés le 7 avril. L'équipe déborde déjà d'idées.

Ils viennent du collège, d'écoles élémentaires publiques ou privées... Ils ont été élus au sein de leur établissement et sont fiers de représenter les jeunes Saint-Maximinois. Le conseil municipal des jeunes se compose de 21 enfants et adolescents, âgés de 9 ans à 14 ans. Il y a quelques jours, en présence du maire Alain Decanis, de l'adjointe référente Sophie Lemeter, du service éducation, jeunesse et citoyenneté et de leurs parents, ils ont officiellement signé leur engagement pour ce projet de deux ans, qui les occupera un à deux mercredis par mois.

En lien avec le tissu associatif

Leur âge n'est pas un prétexte pour ne pas s'engager activement dans la vie politique et ce n'est pas le maire qui dira le contraire : « Nous vivons ensemble, enfants, jeunes et adultes, dans une société où nous ne sommes pas toujours d'accord, pour ne pas se taper dessus, on n'a pas trouvé meilleure



De jeunes élus particulièrement matures.

(Photos B.G.-C.)

façon que la démocratie. Même si nous sommes en désaccord, les élus représentent la majorité de la population. » Le 7 avril, ils éliront le maire et ses élus. Tous recevront une écharpe.

Le travail des 21 jeunes pourra alors commencer dans les différentes commissions qu'ils ont créées : environnement, culture, loisirs, solidarité, sport, qualité de vie, toutes en lien avec le tissu associatif et économique de la commune.

Petits élus, grandes ambitions

Une enveloppe leur sera attribuée, à eux de décider quelle (s) thématique (s), action (s) seront choisies à la majorité pour bénéficier de fonds et quels événements pourront trouver d'autres solutions pour se passer de l'aspect monétaire. Si les conditions le permettent, ils effectueront également un déplacement dans une instance supra-communale.

Louane, 10 ans, en CM2 à Jean-

Moulin, fourmille d'idées : réaménagement du parc avec des jeux pour les plus grands, une ville plus fleurie, une cantine avec de la nourriture plus saine, une boîte à idées pour porter la voix du plus grand nombre.

Découvrir les rouages de la politique

Mathéo, 10 ans, en CM2 à Paul-Barles, est heureux de représenter ses copains. Il défendra l'environnement en proposant des affichages sur le tri sélectif, des composteurs collectifs et luttera contre les inégalités. Lucie, 12 ans, au collège Galilée, souhaite proposer ses idées de collectes de fonds pour des associations.

Nathan et Esteban, 13 ans, au collège Sainte Jeanne d'Arc, sont ravis de découvrir les rouages de la politique. Esteban souhaiterait un musée d'art perpétuel et Nathan, un dépistage de la Covid accru dans les établissements scolaires.

B.G.-C.

Conseil Municipal des Jeunes

L'apprentissage de la démocratie

À la tête du Conseil Municipal des Jeunes, élu en mai dernier pour la première fois à Saint-Maximin, Esteban Servajeon Speranza, nous explique le fonctionnement et les projets de cette assemblée de jeunes élus qui a tout d'une grande.



Ponctuel, vêtu d'une veste bleu marine et d'une cravate, Esteban montre qu'il prend sa fonction très au sérieux. On n'est pas Maire à 14 ans par hasard. Ce collégien de l'établissement Sainte-Jeanne-d'Arc, a tout de suite su que l'élection d'un jeune Maire, la première du genre dans notre ville, était pour lui une opportunité.

Fair play et réfléchi, ce joueur de bridge féru de tennis attribue son élection davantage à son âge canonique au regard des autres élus et à son sérieux, qu'à ses projets de campagne. Après cinq mois de mandat, il revient sur son investiture.

Qu'est-ce qui vous a incité à vous présenter ?

Je voulais connaître les rouages de la vie politique. J'aime bien participer, savoir ce qui se passe, connaître les actions. J'ai été délégué en classe de quatrième. Et plus tard, j'aimerais bien faire une carrière en politique ça me plairait, c'est un rêve d'enfant.

Concrètement quelle est l'organisation du Conseil Municipal des Jeunes ?

On se réunit le premier mercredi du mois mais avant on a préparé les dossiers, on a discuté par téléphone. Ça demande beaucoup de travail personnel. Il y a 6 délégations : le sport, l'environnement, la culture, la solidarité, l'aménagement et les loisirs. On se partage le travail. Patrick Aubert, le responsable du service « Éducation, Jeunesse, Citoyenneté » transmet ensuite nos initiatives au Conseil municipal des adultes.

On diffuse ensuite l'information auprès des jeunes. Il y en a qui viennent nous demander après le Conseil ou bien on fait passer l'information par un tableau d'affichage en classe.

À quelles actions avez-vous déjà participé ?

La plantation des arbres avant l'été, la cérémonie pour la libération de la commune où on a eu l'occasion de lire des textes de résistants. Dans le domaine de l'environnement, on a collecté les déchets dans le cadre de la journée « Nettoyer la nature ». Pour les loisirs, on a organisé le concours de dessins d'Halloween avec le service Éducation Jeunesse et Citoyenneté.

Sur quel projet travaillez-vous actuellement ?

Sur « la parole des anciens ». Le but c'est de savoir comment était la vie, les bâtiments avant. On va collecter des photos, nous sommes allés à la Maison d'Histoire et du Patrimoine et nous avons aussi l'intention d'aller voir des personnes en maison de retraite pour enregistrer des témoignages. Ensuite on réalisera une vidéo qu'on pourra projeter.

Et votre programme de campagne ?

Une partie a déjà été réalisée par le Conseil Municipal des adultes. C'était de couvrir les terrains de sport et d'avoir un skate-park. L'autre partie c'est la création d'un Musée d'Art plus permanent.

Qu'est-ce que cette expérience vous apporte ?

J'apprends beaucoup de choses sur le passé. Moi en tant que Maire, j'ai eu l'occasion de faire un petit discours. On doit faire des recherches, préparer les interventions. On participe aussi activement à la vie de la commune. Il y a beaucoup de bienveillance : on s'écoute tous et on sait qu'on est écoutés.



Côté éducation : que des bons points !

L'objectif premier de ce mandat de deux ans destiné aux jeunes du CM1 à la classe de quatrième, c'est bien sûr de vivre une expérience grandeur nature de la démocratie participative : être bien informé et faire entendre sa voix. Pour cela, les élus interviennent régulièrement lors des réunions mensuelles pour présenter les projets de la municipalité.

L'enjeu est aussi une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions : les jeunes élus assisteront à un Conseil municipal et à un Conseil régional et se rendront peut-être au Sénat.

Mais il y a bien d'autres gains, plus inattendus pour les jeunes citoyens.

Un savoir-faire en matière de conduite de projet. Le Conseil Municipal des Jeunes doit ainsi gérer une enveloppe de 3000 euros.

Un exemple de tout ce que peut apporter un projet ? Pour le concours de dessins d'Halloween, la jeune équipe municipale a travaillé sur les affiches sous la houlette du service communication de la mairie. Il a ensuite fallu convaincre des professeurs d'arts plastiques de rejoindre le jury, décider des différentes catégories et des critères de sélection, s'occuper des prix à remettre.

Les jeunes élus peuvent ainsi développer, au contact des commerçants, des associations, des élus ou des concitoyens, une compétence relationnelle non négligeable.

Enfin, comme se plaît à le souligner, Patrick Aubert, trait d'union entre petits et grands élus, le plus grand bénéfice pour eux « c'est la capacité à s'exprimer en public, l'éloquence, la mise en forme du discours qui fait partie des programmes de l'Éducation Nationale ».



Conseil Municipal des Jeunes lors de son élection le 3 mai 2021



Handibou : à vos bouchons



Le projet Handibou porté par les jeunes du CMJ fonctionne très bien. Les bornes de collecte situées à la MJA et dans le hall de la mairie sont en effet bien remplies à tel point que le service a déjà dû les vider à plusieurs reprises. Cette action permettra de **recupérer des fonds destinés à financer des fauteuils pour handicapés.**

SOIRÉE DU MOUSSE

**Samedi 17 décembre
de 20h à 22h15 (3 sessions)
À la patinoire, place Malherbe**

3€ la session d'une heure
Proposé par le Conseil Municipal des Jeunes

Logo: Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Logo: Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - CMJ - 2022

Le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume propose

LE CONCOURS DU DESSIN LE TERRIFIANT

Du 13 au 28 octobre

À partir de 3 ans

*Dessins à remettre au service EJC (Mairie annexe MJA) jusqu'au 28/10 inclus avec :
au dos du dessin nom, prénom, âge et coordonnées*

Prix surprise par tranche d'âge le 30 octobre à 16 h dans le hall de la Mairie



LA PAROLE DES ANCIENS

"La vie, avant, à Saint-Maximin"





Conseil municipal des jeunes : bientôt une nouvelle élection

L'apprentissage de la démocratie doit commencer tôt.

C'est ce qui a amené, dès 2021, la municipalité à doter Saint-Maximin d'un conseil municipal de jeunes.

Élus pour deux ans, le maire Esteban et son équipe arrivent au terme de leur mandat, avec comme point d'orgue :

- la réalisation d'un documentaire qui a

- permis de récupérer le témoignage de nos anciens sur la vie de la cité «avant»,

- un voyage à Paris avec visite guidée par André Guiol, d'un des deux palais de la République, le Sénat.

Dès la rentrée des élections vont être organisées, dans les différents établissements scolaires de la commune, afin d'élire un nouveau conseil municipal de jeunes.

Tous les jeunes domiciliés et scolarisés dans la commune peuvent déposer leur candidature. Les élections auront lieu durant le premier trimestre de l'année 2023/2024.

Le conseil municipal de jeunes se réunit une fois par mois, le mercredi, encadré par des animateurs.



Concernant le deuxième CMJ, années scolaires 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026, **31 jeunes ont été élus (16 filles et 15 garçons)**. Cette fois les collèges Henri Matisse et Leï Garrus ont put participer.

Il y a déjà eu une action phare autour de la **commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Provence** où 8 jeunes (2 garçons et 6 filles), ont organisé un spectacle au pôle culturel le 18 août, au soir avec des lectures d'extraits du livre de Monsieur Decanis sur l'histoire locale de cette période, sur fond d'un diaporama et entrecoupées de chants de la chorale « La Voix Aurélienne », puis une soirée musicale sur la place Malherbe avec un jeune DJ qu'ils connaissaient. Le 19 août, ces mêmes jeunes ont participé à l'animation des saynètes le long du défilé reconstituant la libération de Saint-Maximin ainsi qu'aux commémorations officielles.

Deux autres projets sont en préparation par d'autres jeunes:

- « **Saint-Maximin a un incroyable talent** »,
- Un partenariat avec l'éco-organisme ALCOME afin de lutter **contre les jets de mégots** sur la voie publique.

Un séjour à Paris, avec notamment la visite du Sénat, est prévu durant les vacances d'hivers 2026.





Article issu du magazine municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Excellente intervention de Lucie Péjo, maire, qui a présenté les deux premiers projets émanant du travail en commission

- une action visant à réduire le nombre de mégots sur l'espace public
- l'organisation d'une manifestation «Saint-Maximin a un incroyable talent» destinée à promouvoir les artistes locaux.



Avec Lucie Pejo, maire du conseil municipal des jeunes

Saint-Maximin a un incroyable talent !

Les jeunes du Conseil Municipal Jeunesse (CMJ) de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume organisent un concours de talents intitulé « SAINT-MAXIMIN À UN INCROYABLE TALENT » ouvert à toutes les Saint-Maximinoises et tous les Saint-Maximinois à partir de 6 ans , jusqu'à 18 ans et plus.

Cette action s'inscrit dans une démarche de promotion, de mise en valeur et d'accompagnement des habitants dans leurs projets artistiques : musique, chant, danse, art de la scène (théâtre, humoriste, mime, cirque, magicien...).



Les pré-sélections sur support vidéo ont débuté depuis le lundi 31 Mars et se termineront le vendredi 13 juin, après cette étape, les candidates et candidats seront invitées/és à passer une audition sur la scène de la Croisée des Arts, le samedi 27 septembre.

La finale aura lieu le samedi 29 novembre à partir de 20h30. Pour accéder au formulaire d'inscription et tenter de participer pour gagner de nombreux lots, il suffit d'écrire à concours@st-maximin.fr

Par rapport au Conseil Municipal de Jeunes :

Points positifs à maintenir :

- Budget annuel spécifique pour le CMJ.
- De nombreux projets ont été concrètement mis en place et les jeunes ont donc été sensibilisés à la conduite de projets (aspect technique, juridique, financier...).
- Les jeunes les réalisent eux-mêmes, les animateurs ne sont là que pour les accompagner.
- Les jeunes apprennent à échanger, à débattre, avec une recherche de décision par consentement en évitant le plus possible le vote.
- De nombreux jeunes ont prit la parole en public à diverses occasions, ont dépassé leur appréhension et ont, par la suite, repris la parole avec plus de facilité.
- Le projet Handibou fonctionne bien auprès de la population et perdure après le 1^{er} CMJ.
- Un jeune à la fin du premier CMJ, s'est engagé en tant que bénévole dans le fonctionnement d'une association (Le Souvenir Français), un autre jeune qui avait participé au film veut poursuivre dans des études cinématographiques.
- Un jeune élu de CM1 lors du premier CMJ s'est représenté et a été à nouveau élu pour le second CMJ.
- Trois jeunes frères et sœurs d'élus du 1^{er} CMJ se sont présentés et ont été élus lors du 2^{ème} CMJ.

Par ailleurs, de nombreux jeunes du CMJ s'engagent fortement sur les actions citoyennes, comme par exemple, Nettoyons le Sud, World Cleanup Day, Mégoton, en matière de communication notamment dans leur établissement scolaire et par leur présence le jour même. Ces actions peuvent être inscrites dans un carnet citoyen (pas uniquement réservé aux jeunes du CMJ).



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

La citoyenneté confère des droits et des devoirs mais, outre son statut juridique, elle peut se définir à partir de valeurs :

- la civilité qui traduit le respect des autres ainsi que des biens publics,
- le civisme qui impose le respect des lois et règlements, le fait de toujours privilégier l'intérêt collectif à l'intérêt individuel,
- la solidarité qui consiste, au sein d'une même société, à aider les plus démunis.

Au-delà du droit de vote, c'est le respect de ces valeurs qui confère à un individu le statut de citoyen.

Tout au long de votre vie, vous allez vous-mêmes être amenés à entreprendre des actions citoyennes visant à améliorer la qualité de vie de tous, et donc le progrès social.

Le but de ce livret est de les enregistrer afin que vous puissiez les valoriser.

Alain Decanis
Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Par rapport au Conseil Municipal de Jeunes :

Perspectives d'amélioration:

- Continuer le lien avec les écoles et collèges après l'élection.
- Augmenter la régularité des jeunes dans le temps (sur les 2 mandats environ la moitié sont très impliqués sur les 3 années)
- Plus impliquer les jeunes aux manifestations officielles de la ville et pas seulement les manifestations commémoratives.
- Arriver à un taux d'engagement plus important dans la durée.
- Organiser plus de sortie avec les jeunes en relation avec les thématiques des commissions du CMJ et leurs projets.
- Faire participer les jeunes élus à un conseil municipal, départemental ou régional avec explication du fonctionnement.

Remarque : Beaucoup de ces points ont déjà été améliorés entre le premier et le deuxième CMJ.

TOUS EN SCÈNE :

Constats :

- Les adolescents n'ont pas souvent l'occasion d'être valorisés à l'échelle d'une ville d'autant plus de manière collective et pour leur propre réalisation.
- Les jeunes qui ont une pratique artistique amateur ont rarement l'occasion de se « produire » dans des conditions professionnelles.
- Il est particulièrement structurant pour les jeunes de vivre durant toute une année scolaire une même expérience éducative qui prend naissance au sein de leur établissement scolaire et qui se prolonge et se concrétise à l'échelle de la ville.
- Il peut exister des rivalités entre jeunes d'établissements scolaires d'une même ville.

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de se confronter à l'expérience de la scène (travailler sur l'émotion, sur le stress du direct, sur le sens que cela a de « se montrer », de montrer ses réalisations).
- Valoriser les jeunes à l'échelle de la ville.
- Continuité et complémentarité éducative entre le temps scolaire (éducation nationale) et extrascolaire (Mairie et partenaires).
- Créer du lien, une cohésion entre les jeunes des deux collèges et les lycéens de Saint-Maximin.

Fonctionnement :

Pour les 3 concerts :

Matin : installation technique

Après-midi : répétition des adolescents

Soirée : spectacle gratuit ouvert, non seulement aux parents et amis des jeunes qui se produiront sur scène, mais aussi à l'ensemble des habitants de Saint-Maximin (ordre de passage, horaires précis... à définir ultérieurement).

Buvette tenue par une association caritative. À noter que l'Association l'Espace Pour Tous a assuré la buvette en 2025, en proposant plus de 300 sandwiches et 150 crêpes réalisés par les bénévoles.

Accompagnement possible de certains jeunes par les éducateurs du club de prévention spécialisée.

Pour le concert de décembre (concert du cœur) :

Il a lieu au pôle culturel.

Action de solidarité en plus, c'est-à-dire, entrée « payante » par le don de jouets neufs qui seront redistribués via le CCAS.

De plus, le partenariat avec l'association TANDEM permet d'avoir lors de cette soirée en deuxième partie un groupe professionnel qui se produit, et qui la semaine d'avant était en résidence dans les collèges.

Pour le deuxième concert vers mars/avril :

Il a lieu au pôle culturel.

Il privilégie les musiques difficiles à sonoriser en extérieur, comme les chorales. C'est notamment là, qu'interviennent les chorales des 2 classes de l'école élémentaire Paul Barles.

Pour le troisième concert :

Il a lieu en extérieur : Dans le meilleur des cas au Jardin de l'Enclos, où le cadre est magnifique, facile à sécuriser, et qui met particulièrement en valeur les jeunes. Les groupes de style « musiques actuelles » sont plutôt privilégiés.

La Croisée des Arts
 SAINT-MAXIMIN
 RAHEWL
 + TOUS EN SCÈNE
 Vendredi 6 décembre
 20H
 1 ENTRÉE
 = 1 JOUET NEUF
 (Ne pas emballer son jouet!)
 Infos et billetterie 04 94 86 58 91 / www.tandem83.com

Concert du cœur

- 1- Daft Punk « One more Time » GARRUS
(26 élèves classe orchestre dont 1 batterie - congas et xylo)
- 2- Indila « Dernière danse » MATISSE
(Chœur 22 élèves - clavier)
- 3-Ben Mazué « j'arrive » GARRUS
(1 voix - 4 chœurs - piano batterie basse)
- 4-Orelsan « Jour Meilleur » MATISSE
(voix lead et voix au clavier, batterie)
- 5- Billie Eilish « Wildflower » GARRUS
(1 voix lead - 4 chœurs - clavier guitare basse batterie)
- 6- Ray Charles « Hit the road jack » MATISSE
(1 voix soliste piano batterie et chœur)
- 7-WEEKND « Blinding light » GARRUS
(2 voix lead - 2 guitares - clavier - basse batterie)
- 8- Yseult « Indelebile » MATISSE
(clavier et voix)
- 9-Louane « Les étoiles » GARRUS
(1 voix lead - clavier basse batterie)
- 10- « There 's Nothing holding me back » MATISSE
(Trio vocal - batterie -clavier)
- 11-Lash « Take me away » GARRUS
(2 voix lead - 2 guitares - basse batterie)
- 12-IAM « Je suis peut-être » MATISSE
(clavier, batterie, voix)

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME



VENDREDI 21 MARS 2025
À 19H ET 21H

LA CROISÉE DES ARTS
PÔLE CULTUREL PROVENCE VERTE

BOISSONS ET PETITE RESTAURATION
PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION ESPACE POUR TOUS

Service communication - Ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - Illustrations : Thierry Maron et Max Alopes - Mars 2025

Concert 21 mars

Tous en scène 2

1ere partie 19H-20H

Heathens (Twenty one pilots) MATISSE

chorale Matisse /clavier + batterie

Smells like teen Spirit (Nirvana) GARRUS JANETTI PAUL BARLES

chorale Garrus+ CM1 Paul Barles / piano

Valentine (Maneskin) GARRUS JANETTI PAUL BARLES

chorale Garrus+ CM1 Paul Barles / piano

Ne me jugez pas (Camille Lelouche) MATISSE

2 voix + piano

Always remember this way (Lady Gaga) MATISSE

2 voix + clavier + batterie

Can't help falling in love (Elvis Presley) GARRUS

4 voix + piano + basse + trombone trompette saxophone flûte

Compo Beatbox JANETTI

1 voix

Broken sleep (Agnès Obel) GARRUS

2 voix + piano + guitare + violon et violoncelle

Talking to the moon (Bruno Mars) MATISSE

2 voix + clavier + batterie

À flanc de certitude (Tété) GARRUS

1 Voix + guitare + basse + tambourin + solo de saxophone

Exile (Taylor Swift) JANETTI

1 voix + 1 piano/voix

Concert 21 mars

Tous en scène 2

2eme partie 21h-22H30

Wildflower (Billies Eilish)- JANETTI

1 voix + piano/voix + guitare électrique

Monde (Luigi) - GARRUS

1 voix + piano + trombone trompette saxophone flûte

Pas toi (Goldman) MATISSE

Voix + clavier

Iris (The goo goo dolls)- JANETTI

1 voix/guitare + 1 guitare électrique + basse + batterie

Driver License (Olivia Rodrigo) - GARRUS

1 voix + Choeur 4 élèves + Piano + Guitare électrique + basse + batterie

Monsieur Madame (Loïc Nottet) - MATISSE

Chant + clavier

Notion (The rare occasions) - JANETTI

1 voix + 2 guitares électriques + basse + batterie

Heart Shapped box (Nirvana)- GARRUS

2 voix + 2 guitares + basse + batterie

Compo beatbox JANETTI

1 voix

Samurai (Shuriken)- MATISSE

2 voix + clavier + batterie

In Bloom (Nirvana) - GARRUS

1 voix + 1 guitare électrique/voix + guitare électrique + basse/voix + batterie

Counting stars (One Republic) - MATISSE

2 voix + clavier + batterie

Meeting Point- JANETTI

1 voix/piano + 1 voix/flûte traversière + 1 guitare électrique + basse/trompette + batterie



Quantitatif : 9 concerts normalement sur les 3 années du précédent PEdT, sachant qu'il y a 3 concerts par année Mais seulement 8 sur ce PEdT car le concert de juin 2023 a été annulé pour cause d'intempérie.

<u>Ecole Paul Barles élémentaire</u>	<u>Collège Leï Garrus</u>	<u>Collège Henri Matisse</u>	<u>Lycée Maurice Janetti</u>
72 de Saint-Maximin	165 de Pourrières	180 de Saint-Maximin	80 de Saint-Maximin
	145 de Saint-Maximin	30 de Seillons	10 de Pourrières
	20 de Tourves	5 de Bras	5 de Plan d'Aups
	15 de Ollières	5 de Puyloubier	
TOTAL = 72	TOTAL = 345	TOTAL = 220	TOTAL = 95

Au total il y a donc **732 jeunes** de 9 à 18 ans qui sont passés sur scène en 3 ans, dont **477 de Saint-Maximin**, soit **65,2 %**. Même si ce n'est pas 732 jeunes différents car certains participent à plusieurs concerts dans l'année, les professeurs de musique, en partenariat avec la Mairie veillent toujours à un équilibre pour que tous puissent s'exprimer et vivre cette expérience de la scène.

Par rapport à TOUS EN SCÈNE :

Points positifs à maintenir :

- Beaucoup de jeunes concernés par les actions alors que c'est en principe une tranche d'âges dure à toucher. Cela est le fait de l'excellent partenariat entre la Mairie, les établissements scolaires et l'association TANDEM.
- Bonne mixité (sociale, filles/garçons, niveau scolaire...) => les professeurs de musique ne sélectionnent pas les meilleurs, mais travaillent en amont pour que tous aient le niveau et le courage de passer sur scène.
- Cela permet aux adolescents que leur passion soit mise en valeur à l'échelle de la ville et aux yeux de leurs parents. Ils gagnent en confiance (Ex 1 : un adolescent qui pratiquait la danse, ce qui ne ravissait pas trop son père mais quand celui-ci a vu combien il était admiré par ses amis par sa prestation, son père était fier de lui. Ex 2 : un adolescent qui avait plus l'habitude de trouver sa place envers les autres en faisant « la racaille », et qui après avoir joué du saxo dans le cadre de la CHAM et s'être fait largement applaudir, a découvert qu'il y avait d'autres moyens plus positifs d'exister dans ses relations sociales.).
- Le concert du cœur de décembre, permet grâce à la résidence d'artistes d'avoir une approche plus réaliste du « métier » d'artiste (lutte contre la starification dont peuvent être victimes les jeunes via les médias = succès rapide et facile). Cette rencontre avec les artistes s'inscrit complètement dans les objectifs de l'EAC. De plus, ce concert sensibilise à la solidarité par la « récolte » des jouets qui seront données au CCAS et redistribués comme cadeaux de Noël aux moins favorisés.
- Le Club Musique du Lycée, s'est créé grâce à des collégiens qui une fois passés au lycée ont voulu continuer l'expérience.
- Lors du concert en plein air de juin, de nombreux jeunes n'étant plus au collège, voire même au lycée, reviennent assister au concert comme spectateur car cela leur rappelle de bons souvenirs.
- Même si ce n'est pas l'objectif premier, Tous en Scène peut participer à des vocations, voire susciter de futurs professionnels : deux jeunes ayant participé à l'émission « The Voice » ont fait leur première expérience de la scène lors de Tous en Scène et certains qu'on a l'occasion de recroiser, bien des années après, en ont fait leur métier (ingénieur du son, régisseur son et lumière, technicien du spectacle, créateur d'événementiels...).

Par rapport à TOUS EN SCENE :

Perspectives d'amélioration :

- Pouvoir refaire le concert N°3 au Jardin de l'Enclos à la place du plateau sportif du collège Henri Matisse. En effet, le Jardin de l'Enclos est un lieu « emblématique » pour Saint-Maximin, beaucoup plus central, beaucoup plus ouvert au public... Et permet donc une meilleure valorisation des jeunes à l'échelle de la Ville.



De nombreux services municipaux acteurs du projet éducatif de la Ville

Ces actions éducatives peuvent concerner aussi bien les enfants, les adolescents, la famille et les temps scolaires, péri et extrascolaires.

- Service culture = Mise à disposition gratuite aux écoles élémentaires de la salle de spectacle de La Croisée des Arts (une fois par an), partenariat pour les spectacles de Noël offert par la municipalité aux écoles du 1^{er} degré, partenariat pour le TOUS EN SCENE, des spectacles « Jeunes publics » durant les dimanches des petites vacances scolaires d'hiver et de printemps, des tarifs jeunes, des rencontres scolaires, des ateliers lors du festival de danse « En mai, danse comme il te plaît » :

« EH BIEN ! DANSEZ MAINTENANT »

Atelier danse Moderne - Jazz

Samedi 17 mai 2025 - 11h - Palais de la Croisée des Arts
Par des élèves du centre de Formation STUDIO 115

Ouvert à tous ! Néophytes, danseurs confirmés du débutant au professionnel, passionnés du rythme et du mouvement. Venez partager un pur moment de danse.

INFORMATIONS

Atelier à partir de 11 ans - gratuit - Accès libre
Sur inscription auprès du service culturel :
accuville@croiseedesarts.com

Bords de plateau - la danse en partage !

Rencontres avec les chorégraphes, et danseurs et danseuses à l'issue de chaque spectacle pendant toute la durée du Festival.

TARIF JEUNES
(À PARTIR DE 10 ANS ET JUSQU'À 18 ANS) :

8€ POUR TOUS LES SPECTACLES

- Spectacles gratuits pour les enfants de moins de 10 ans. (Sauf certains spectacles en partenariat)
- Tarif spectacle Pitchouns : Gratuit pour les moins de 10 ans - Tarif unique : 8€

LES RENCONTRES SCOLAIRES

Place aux jeunes !

CINÉ-DEBAT CITOYEN
Festival départemental du cinéma d'auteur – 4^{ème} édition

- Mardi 19 novembre 2024 - 9H30**
« **Provence, août 44 l'autre débarquement** » de Christian Philibert
- « **MOI CAPITAINE** » 2024, 14H
De Matteo Garrone

Vendredi 13 décembre 2024 - 14h30
Cirque « Le Royaume des Glaces »
Par le cirque d'Ukraine sur glace
Direction artistique : Sergueï Kabakov

Jeudi 6 mars 2025 - 10h
Musique du monde
Trio Munelly/Fahy/O'Faolain

Mardi 20 mai 2025 - 15h
Danse : « Le procès »
Tarek Aït Meddour & Sébastien Amblard
dans le cadre du Festival
« **En mai, danse comme il te plaît !** »
Collectif Sabbath – Direction artistique et chorégraphie : Agnès Zazzi



CHAT BLEU
Compagnie Cruch et Tydie

Chatra est un chaton adorable, plein de vie et de curiosité. Rien ne le différencie des autres chats de son âge à un détail près... Il est bleu.

Et cette particularité le rend affreusement malheureux. Les autres chatons ne veulent pas jouer avec lui, tout le monde se moque de son pelage bleu. Alors Chatra part à l'aventure, traverse le monde et les continents à la recherche de ses origines et avec l'espoir de trouver d'autres chats comme lui... Mais le chemin est parsemé d'embûches, de personnages farfelus et de surprises.

Un conte initiatique sur la différence qui apprend la géographie et la tolérance en mélangeant chansons, humour et émotions.

Le spectacle écrit et mis en scène par Julie Sigales & Stéphane Rathier

DIMANCHE 15 AVRIL 2025

18h
Durée : 45 min
Tout public
Spectacle jeune public pour les 3-10 ans

TARIF

Unique : 8 €
Gratuit pour les moins de 10 ans

Réservez votre place en ligne sur www.croiseedesarts.com



P'TIT CROCO
Compagnie Elvys Libani

P'tit Croco est un spectacle à la fois pour les enfants et les adultes.

Les musiques, les décors, les chansons, les costumes, vous plongeront dans un univers magique. Humour pour toute la famille, des situations rigolées, des moments très beaux, poétiques. Et pour leur plus grande joie, les enfants s'étonneront et chanteront des comptines qu'ils connaissent bien.

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025

18h
Durée : 45 min
Tout public
Spectacle jeune public pour les 2-6 ans

TARIF

Unique : 8 €
Gratuit pour les moins de 10 ans

Réservez votre place en ligne sur www.croiseedesarts.com

Avec Claire-Eloïse Murphy, Maxime

- **Service sport et vie associative** = Cf partie I « Evolution du territoire ».

Sachant que le service organise aussi des animations sur les temps périscolaires lors d'évènements spécifiques (Ex: **Terre de jeux 2024**, Semaine olympique et paralympique en mars/avril, Journée olympique et paralympique en juin, SISM 2024 sur le thème Bouger pour votre Santé Mentale...).

Co-organisation avec l'éducation nationale pour le « **Savoir rouler** » (demande de subvention pour l'achat de vélo et kit nécessaire) et le « **Savoir nager** » (Remarque: si cette année il n'a pas été possible financièrement d'ouvrir la piscine en juin pour le « savoir nager », une solution a été trouvée entre la Mairie, l'EN et la CAPV pour pouvoir aller à la piscine Aquavabre située à Brignoles. La Ville a pris le coût des transports.

- **Maison d'Histoire et du Patrimoine (MHP)** = Elle a été créée il y a tout juste trois ans. Elle s'est aujourd'hui bien développée mais les ateliers proposés ne correspondent pas spécialement aux publics des écoles du premier degré. Néanmoins, tout au long de l'année, il y a des enseignants, majoritairement du secondaire, qui viennent visiter les expositions et s'en servent comme support pédagogique.

- Service évènementiel = La patinoire (sur temps scolaire dans le cadre des activités physiques à l'école)

Année 2023 :

23 classes qui sont venues sur la patinoire

3 ont fait un projet de 6 séances (CE1 Jean Moulin, CM2 Jean Jaurès et CM2 Paul Barles)

13 ont fait une séance unique découverte (Jean Jaurès : 2 CP, 1 CE1, ULIS ; Jean Moulin : 2 CP, 2 CM1 ; Victor Hugo : 1 CM2 ; Marie Madeleine : 1 CM2, 1 CM1, 1 CE2 ; LEAP : Terminale)

4 ont fait 2 séances (CE1 et CM2 Jean Moulin, CE1 Marie Madeleine et 1^{ère} du LEAP)

3 ont fait entre 4 et 5 séances (ULIS Jean Moulin, 2^{nde} et 3^{ème} du LEAP)

Année 2024 :

4 classes ont fait un projet de 8 séances (CE1 Jean Moulin, CE2 Jean Jaurès, CE1 Jean Jaurès et CM2 Paul Barles)

9 ont fait une séance unique de découverte (Marie Madeleine : 1 cycle 3, 1 cycle 2, 1 CE1, 1 CM1 ; Paul Barles : 1 CE1 ; Jean Moulin : 1 CM1 ; Jean Jaurès : 1 CE1, 2 CP)

4 ont fait 2 séances (Jean Moulin : CP, CE1, CM1, CM2)

Et le LEAP est venu à 8 reprises en mélangeant les classes.

- **La médiathèque** = avec des temps scolaires mais aussi péri et extrascolaires, aussi bien pour les familles, les enfants et les adolescents

Quelques chiffres :

- 44% des inscrits ont moins de 18 ans (dont 998 enfants de moins de 14 ans et 206 jeunes de 14 à 17 ans)
- 50% du fond est consacré aux collections jeunesse.
- Création d'un fond kamishibaï (44 en 2024)
- Création d'un fond jeux de société (246 en 2024)
- Création d'un fond jeux vidéo (32 en 2024)
- Augmentation du fonds livres jeunesse entre 2022 et 2024 +100%

	2022	2023	2024
Nouveaux inscrits moins de 15 ans	241	128	250
Emprunteurs actifs moins de 15 ans	652	563	593
	47% des emprunteurs actifs totaux	40% des emprunteurs actifs totaux	40% des emprunteurs actifs totaux
Prêts de documents jeunesse		+13%	+4%
Population des maternelles/élémentaires touchée par les animations proposées	650	1701	3776

Quelques exemples d'actions de la médiathèque (2022, 2023,2024) par type :

Accueil de classes pour choix sur place	Accueil des élèves venant choisir des documents pour les emprunter pour une durée de 6 semaines
Accueil de classes Travail sur place	Projet avec classe de 3 ^{ème} du collège Leigarrus « Brigade d'Interventions Poétiques »
Lecture différents supports kamishibais	<ul style="list-style-type: none"> - La croisée des histoires - Raconte-moi une histoire ! (tous les samedis matin et les mercredis des vacances scolaires) - Médiathèque en fête Nuits de la lecture
Rencontre d'auteurs jeunesse	Jean Leroy, Antoine Guillopé, Calouan, Pierre Bertrand
Prix des lecteurs du Var	Participation au prix des lecteurs du var
Expositions	<ul style="list-style-type: none"> - Création des lycéens dans le cadre du projet « Saint Maximin raconte Roméo et Juliette » - Exposition photo de lycéens
Lectures théâtralisées, contes	<ul style="list-style-type: none"> - Frissonnons dans les bois par la Compagnie PANDOVOC - Les Fables de la fontaine par la compagnie du grillon - Renart-Le chevalier et les mendiants par Atelier Théâtre du Bout de l'Ile - Un sapin pour Noël par la compagnie Zyane - Le roi des menteurs par Pierre Bertrand - Le grand migrateur par la compagnie l'Étreinte
Spectacles	<ul style="list-style-type: none"> - La belle et la Bête par l'Autre compagnie - Le petit poucet par l'Autre compagnie - Hystéria malefika par Les Monts Rieurs - L'Odyssée de Zoé par la compagnie PANDOVOC - La folle épopée de Noël par la compagnie PANDOVOC
Ateliers, Animations, jeux	<ul style="list-style-type: none"> - Rouvrir le monde - Chasse aux œufs - La croisée des jeux (soirée jeux de société) - L'Amuseum par Eliott et Roxanne - Création d'un livre à toucher par l'Appart des familles - Quand les personnages prennent la pose par Sandra Fantino - ...

Par rapport au travail entre les différents services municipaux :

Points positifs à maintenir :

Beaucoup de services portent des actions éducatives et celles-ci ont toutes leur place dans un PEdT = territoire éducatif.

Perspectives d'amélioration :

Travailler plus régulièrement entre services autour de ce sujet de l'éducation.

La petite enfance

Remarque : C'est une compétence de la Communauté d'Agglomération Provence Verte (CAPV) gérée sur Saint-Maximin par l'association Maison de l'Enfance Francis Barrau, via une Délégation de Service Public (DSP).

Il est important de l'évoquer dans le PEdT de la Ville de Saint-Maximin car ce sont des services éducatifs importants pour les familles de la commune, que ces enfants iront par la suite en maternelle et que donc nous avons des actions en partenariat.

Les crèches :

Capacité de places réparties sur les 4 crèches au Pôle Enfance situé Chemin Saint Simon – Bd St Jean :

Leï Pitchoun : 40 places agrément 3 mois – 6 ans

Leï Nistoun : 40 places agrément 3 mois – 6 ans

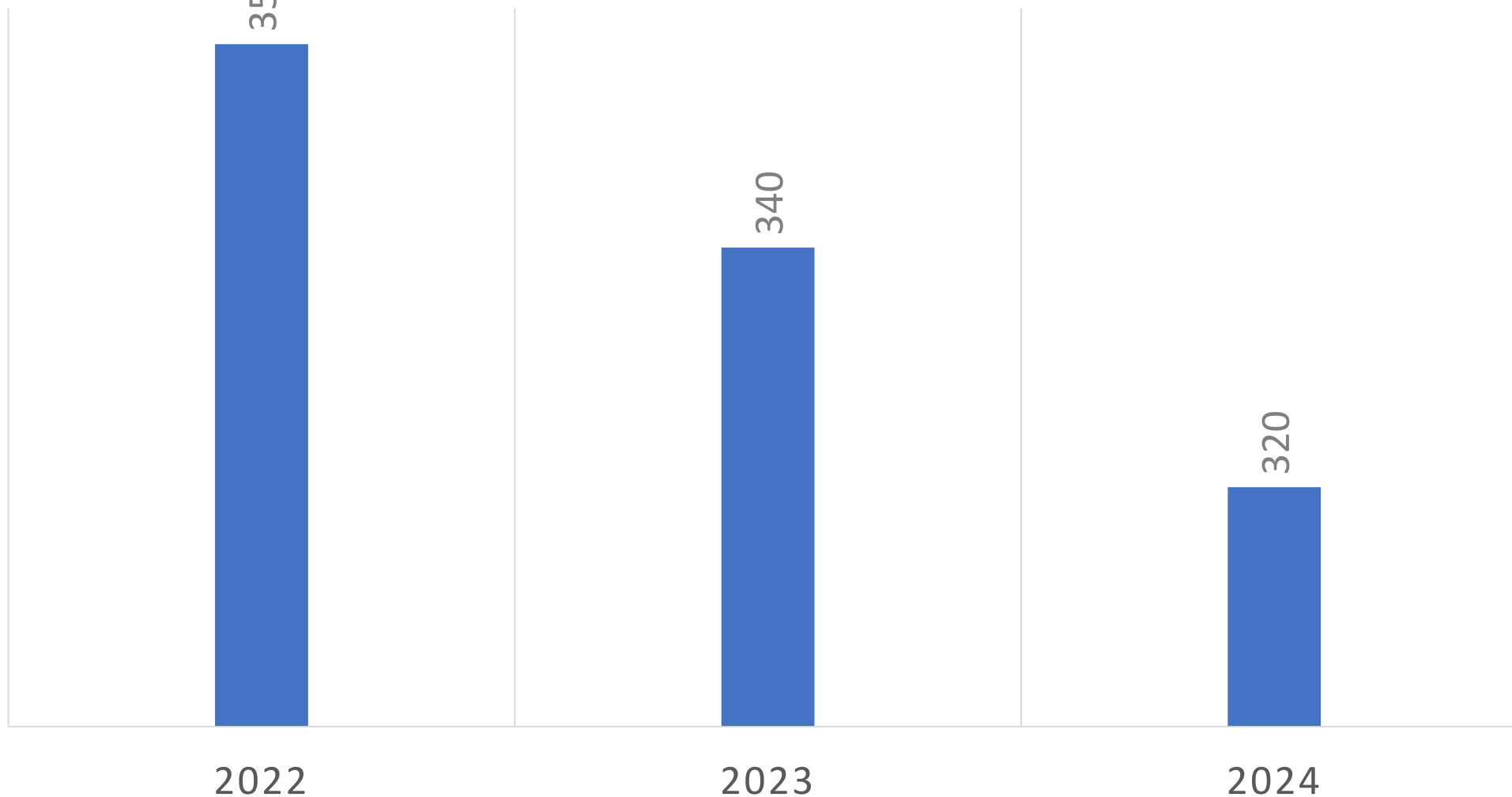
Leï Moussi : 41 places agrément 3 mois – 6 ans

Les alludes : 25 places entrés dans la DSP au 1^{er} janvier 2022 – agrément spécifique pour des 2-6 ANS

Horaires d'ouverture : 7h30-18h30

Période de fermeture généralement : 3 semaines en été, 1 semaine à Noël et 1 semaine sur des vacances scolaires après sondage auprès des familles.

NOMBRE D'ENFANTS EN CRÈCHE



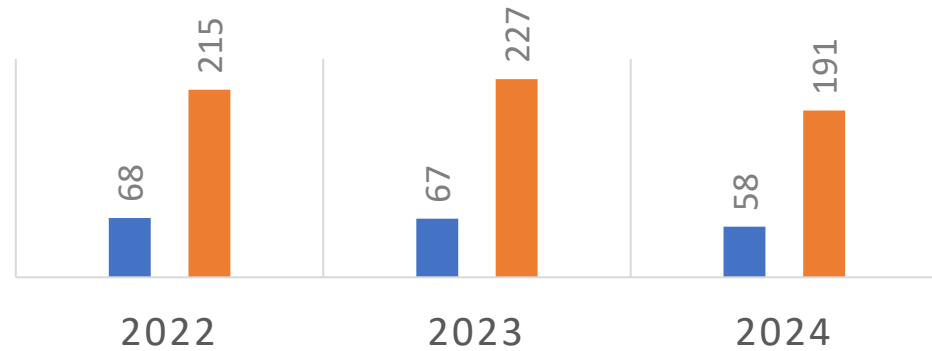
Les nombres fluctuants peuvent s'expliquer par la durée des contrats des enfants. Quand un enfant vient à temps plein, cela limite le nombre de places.

Il y a eu aussi un changement de paradigme pour les familles depuis la Covid, certaines travaillent moins, d'autres limitent l'accueil des enfants, en faisant appel à de la garde familiale pour limiter les coûts.

Les assistantes maternelles :

QUANTITATIF / ASSISTANTES MATERNELLES

- Nombre d'assistantes maternelles
- Capacité d'agrément



Ce graphique tient compte des éléments mis à la connaissance de la CAPV : certaines AM ne participent pas aux ateliers du Relais Assistantes Maternelles et/ou ne communiquent pas les informations demandées.

- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Des animations sont proposées tous les matins de 9h à 11h dans les locaux du RAM (à l'espace Daumas au Pré de Foire)

Permanences téléphoniques et rendez-vous : de 11h30 à 18h.

- **La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Les petits pas »** (à l'espace Daumas au Pré de Foire).

Autres modes d'accueil sur la commune : les micro-crèches

- **La bulle aux rêves**, 22 avenue des Cinq Ponts
- **Les chérubins**, 685 avenue Gabriel Péri
- **Les petites pousses**, Campus Provence Verte, 125 chemin du Prugnon

Remarque: Pas de renseignement sur la garde à domicile

Un projet partenarial fort à travers des Rencontres de la Petite Enfance :

Depuis 2007, la Mairie en partenariat avec les Communautés de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien (puis CAPV à partir de 2017) et la Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon, l'association « La Maison de l'Enfance Francis Barrau », l'Éducation Nationale, la CAF du Var, et le Centre Social et Culturel (jusqu'en 2023) participent à l'organisation des Rencontres de la Petite Enfance animées par les Francas et adressées aux professionnels en lien avec les familles d'enfants de 0 à 6 ans.

Les principaux objectifs de ces rencontres sont :

- Participer à l'attractivité du territoire
- Dépasser la réponse sociale de garde pour améliorer la qualité éducative de l'offre d'accueil
- Mettre en réseau les différents acteurs du territoire

À ce titre, les rencontres (2 samedis matin par an) sont inscrites comme un temps de travail comptabilisé mais non obligatoire pour tous les agents municipaux travaillant sur les temps scolaires (ATSEM) et périscolaires (ATSEM et animateurs de maternelle).

Les différentes thématiques abordées ces trois dernières années :

- * 2021/2022 :
 - Les professionnel-les de la petite enfance et les parents « millénials ».
 - Nous professionnels, face à l'évolution de l'accompagnement des parents, nos pratiques en plines mutations).
- * 2022/2023:
 - L'éducation positive : les pratiques des professionnel-les de la petite enfance à l'épreuve de ce concept : révolution ou illusion ?
 - Pour réussir l'accueil inclusif : performer l'action des professionnel-les de la petite enfance.
- * 2023/2024:
 - **Transition d'un temps éducatif à un autre : problématique et enjeux.**
 - Livre et petite enfance : un pont entre professionnel-les et les familles et une possibilité d'entrer dans l'art dès la petite enfance).

Un projet partenarial pilote : le projet « TRANSITION »

Depuis la Rencontre de la Petite Enfance de novembre 2023, la volonté de favoriser les coopérations entre professionnels de la petite enfance des territoires, sur la question des transitions entre les différents pôles éducatifs des enfants d'âge maternel, a été actée.

Afin de mener à bien ce projet, il a été créé un « **Comité technique Transition** », qui se réunit à travers cinq rencontres. Ce groupe de travail sera animé par l'ACEPP 83.

L'ambition de ce projet est de rassembler des professionnels de terrain : Éducation nationale (Inspecteur de l'éducation nationale, conseillère pédagogique, directions d'école), Petite Enfance (crèches, assistantes maternelles), acteurs de la parentalité, Communes (centres de loisirs, ATSEM)... pour co-construire une vision collective, nourrie des expériences et compétences de chacun. Le but recherché est donc de formaliser, en commun, ces projets et parcours diversifiés qui facilitent le passage des enfants entre différents acteurs de la petite enfance : crèches, accueils de loisirs, écoles, assistantes maternelles, LAEP, parents qui gardent leurs enfants à la maison ...

Cette initiative vise à faciliter cette transition des jeunes enfants entre différents temps éducatifs. Période de transition qui peut s'avérer délicate, car elle implique des changements importants.

Le projet « **transitions** » a donc pour objectif d'assurer une continuité et de préparer progressivement l'enfant à ces changements, afin de garantir un passage harmonieux d'un temps éducatif à un autre.

Les Rencontres de la Petite Enfance de novembre 2025 permettront de présenter l'**outil professionnel** avec le soutien des institutions partenaires.

Cet outil pourra dès lors être utilisable par tous les professionnels, immédiatement, afin de faciliter la mise en place de l'ensemble des projets transitions sur vos territoires.

Le soutien spécifique à la parentalité

Nous parlons de soutien **SPÉCIFIQUE** car ce sont des actions particulièrement ciblées sur la parentalité. Néanmoins, tous les porteurs d'actions éducatives inscrites dans ce PEdT considèrent toujours l'enfant avec ses parents et plus généralement son système familial. Ainsi, toutes actions éducatives donnent lieu à un contact avec les parents des enfants, et sont ainsi des occasions quotidiennes de collaborations constructives avec eux. Par exemple, de nombreux accompagnements de famille débutent via les accueils périscolaires.

Lieux d'accueil accompagnant à la parentalité, gérés par La Maison de l'Enfance Francis Barrau :

- **L'Atelier Parents Enfants** : un samedi matin par mois à l'Espace Daumas au Pré de foire

- **La Pause Parents** : jusqu'à 3 rencontres sur RDV en entretien individuel au Pôle enfance

- **Ludomax** : Mardi : 16h 00 - 17h30 (3 par mois)

Mercredi : 14h30 - 17h30

Vendredi : 16h00 - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h00 (1 par mois)

- **Le Café bébé** ne fonctionne plus suite à la fermeture du Centre Social et Culturel Martin Bidouré

Après cette fermeture, l'association l'Appart des Familles a vu le jour, elle fréquente les locaux du pôle enfance les jeudis après-midi.

L'Appart des Familles : Nouvelle association sur l'accompagnement à la parentalité et la famille

Constat:

La parentalité peut entraîner un sentiment d'isolement pour les jeunes parents (nouvelle organisation de vie, fatigue...), les parents se tournent facilement sur les réseaux sociaux pour calmer leurs craintes ou l'on trouve tout et son contraire.

Sortir avec un jeune enfant peut très vite devenir tout une montagne.

Objectifs:

- Favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les très jeunes enfants.
- Favoriser les échanges parents, enfants et professionnels.
- Contribuer à la socialisation du jeune enfant.
- Lutter contre l'isolement des parents.

Publics Cibles :

Les parents de jeunes enfants

Modalités de fonctionnement :

- Des actions récurrentes : café des pitchouns, autour des livres et café papote (réservé aux adultes).
- Actions exceptionnelles : préventions (conférences), sorties entre familles, fêtes de la médiathèque, p'tit dej en famille, piscine, médiévales...

Partenaires:

En fonction de l'action,

Financiers : CAF, Agglomération Provence verte, fonds propres de l'association, Mairie

Autres : associations du territoire, intervenants extérieurs à l'association (diététicienne, secouriste...), PMI.

+ QUI CONTACTER ? +

2024-2025

NOS FONDATRICES VOUS RÉPONDENT

Quand... écouter, bienveillance



Caro
Maman de jumeaux en maternité

☎ 07.63.16.21.69
✉ contact@lappartdesfamilles.fr

Joye... simplicité, empathie



Nesrine
Maman d'une fille en crèche

+ OÙ NOUS SUIVRE ? +

🌐 <http://www.lappartdesfamilles.fr>

📍 L'Appart des Familles

📧 @lappartdesfamilles

Envie de nous soutenir ?
Flashez-moi



Association loi 1901, d'intérêt général

Ne pas jeter sur la voie publique


+ NOS ACTIONS +

+ QUAND NOUS RETROUVER ? +
(Liste non exhaustive)

CHAQUE SEMAINE

ACCOMPAGNER
SOUTENIR
Accompagnement des parents en famille out.
Actions variées autour de la parentalité, de la grossesse, du handicap, du divorce,...

REUNIR
Evénements festifs, Journées en famille, Grands jeux,...



ACCUEILLIR
ECOUTER
Divers temps d'accueil spécifiques (familles et enfants de 0 à 6 ans, tout public, à thème, ...)

INFORMER
FORMER
Conférences de professionnels, massage bébé, initiation aux futurs parents, ...

* Entant de 0 - 6 ans avec accompagnateur adulte - Hors services scolaires

+ COMMENT ADHÉRER ? +

Tarifs adhésion :

- Individuel : 10€
- Famille : 15€
- Association : 30€


• **En ligne :**

- Sélectionner l'adhésion,
- Remplir vos infos,
- Prendre connaissance du règlement intérieur
- Paiement par CB sur la plateforme

• **Sur papier :**

- Télécharger le formulaire sur notre site internet ou nous le demander directement
- Nous rendre la fiche d'adhésion dûment remplie avec le règlement intérieur signé
- Paiement par chèque ou espèce (contre reçu)

Flashez-moi



L'équipe de professionnelles pour 2024

* **Juliane**, 12 ans d'expériences auprès des familles et des enfants

Accueillante Café des pitchouns,

VAE Éducateur de Jeunes Enfants en cours, DUT Carrières Sociales option animation sociale et socio culturelle, CAP Petite Enfance, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), multiples formations complémentaires (Snoezelen, portage bébé, portage et mouvements dansés, bébé signe, premiers secours)

* **Caroline**, 9 ans d'expérience auprès des familles.

Diplôme d'Etat de Conseillère en Économie Sociale et Familiale, formation « Repérer, diagnostiquer et accompagner le burn-out parental », BTS en Économie Sociale et Familiale, BAFA et BAFD.

* **Nesrine**, 7 ans d'expériences administrative et 5 ans dans l'animation auprès des enfants.

Communication, administratif, comptabilité, RH.

BAFA, Secrétaire médicale, TP Assistante RH, TP Comptable.

Bilan quantitatif global :

	BILAN ANNUEL 2024 - (Avril à Décembre)					TOTAL
	Actions familles			Actions réservé aux adultes		
	Actions récurrentes	Actions ponctuelles	<i>Sous-total "familles"</i>	Actions adultes	<i>Sous-total "adultes"</i>	
Nombres d'animations réalisées	55	12	67	24	24	91
Nombre total de personnes accueillies	225	246	471	125	125	596
<i>Dont enfants</i>	113	141	254			254
<i>Dont parents</i>	112	105	217	125	125	342

Tableau 1: Bilan annuel d'activité 2024

Bilan quantitatif et qualitatif « Café des Pitchouns » :

Café des Pitchouns :

		Avril à juin	Septembre à octobre	Novembre à décembre	Total
Nombre d'ateliers		16	10	9	35
Nombre d'enfants total		66	16	31	113
Nombre d'enfants différents	0-6 mois	6	0	1	7
	6 - 12 mois	4	3	2	9
	1 -2 ans	9	5	6	20
	2-3 ans	2	1	0	3
	3 ans+	1	0	0	1
Nombre total d'adultes		75	17	37	129
Nombre d'adultes différents	mères	20	5	9	34
	pères	2	1	1	4
	Assistantes maternelles	0	1	0	1

Sur la commune de Saint-Maximin, les temps de Café Pitchouns sont toujours fréquentés. Au fil des mois, l'équipe peut observer l'évolution des familles :

- Enfants et adultes ont renforcés leur lien. A travers ces temps coupé de leurs quotidiens, ils ont pu jouer, créer, rire parfois partager des temps privilégiés et personnels.
- Les enfants découvrent le partage des jeux, des espaces mais aussi parfois de leurs parents qui échangent avec d'autres enfants. Ils découvrent aussi quelques règles à respecter propres à ce lieu.
- Au fil des échanges parents et professionnels discutent de multiples sujets sans tabou, sans jugement et toujours avec bienveillance. L'équipe note que les thèmes les plus récurrents sont les suivants : l'alimentation, les liens familiaux, le couple parental, le sommeil, l'école.
- Au gré des rencontres, des liens se sont créés entre certains parents, qui se retrouvent même en dehors des temps de l'association.



Bilan quantitatif et qualitatif « Autour du livre » :

Ce projet se déroule au sein de la médiathèque de la commune de Saint-Maximin. Ce projet répond à un retour fait par l'équipe de professionnelles du Café des pitchouns. Durant les temps d'accueil l'équipe a pu constater que les parents ne savaient pas comment utiliser l'objet « livre » avec les tous petits (« ils manquent d'attention, déchire le livre, ne regarde pas les images », discours tenu par plusieurs parents). Les livres présents sur la Café des pitchouns sont souvent ignorés par les familles.

Le livre reste un outil important dans le développement de l'enfant, de son imaginaire, de la construction de son lexique.

	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Nombre d'ateliers	3	4	4	2	2	4	3	22
Nombres d'enfants	6	8	12	3	2	8	6	88
Nombres d'adultes	3	4	8	3	2	8	6	34

Tableau 3: Fréquentation de l'atelier autour du livre en 2024

Au fil des ateliers, les familles ont pu se familiariser avec la médiathèque, ses codes, son rangement. Ils ont également pu utiliser le livre comme outil de lien, de jeu et d'échange avec l'enfant.



Bilan quantitatif et qualitatif « Café papote » :

Tous les jeudis, un groupe d'adulte animé par une bénévole se regroupe afin de débattre de sujets choisis en amont avec les objectifs suivants :

- Proposer un espace de rencontres, d'échanges.
- Faciliter le dialogue entre les générations.
- Maintenir le lien social.

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Nb d'ateliers	3	5	4	4	3	5	4	3	31
Nb d'adultes	15	25	22	24	14	25	20	16	161

Au lancement de l'association ce groupe se retrouvait dans les locaux du Cercle Philharmonique. Dans cet espace, le groupe a fait le choix d'arrêter de mettre en place des thèmes car le lieu ne se prêtait pas à des échanges, des débats (trop de bruit, trop de passage). Pour autant les adhérents ont continué à se retrouver afin de boire un café et passer un moment de convivialité ensemble.

En septembre, une demande de mise à disposition de salle à la Mairie a été effectuée. Ce changement de lieu a permis au groupe de repartir dans une dynamique de débats avec des thèmes et même des intervenants.



Bilan quantitatif et qualitatif « Actions ponctuelles » :

Tout au long de l'année et grâce à nos partenaires institutionnels et nos partenaires de terrain, nous avons pu participer à de grands évènements mis en place sur le territoire Provence Verte :

- Fête des commerçants, Pâques des commerçants
- Médiévales de la commune, forum des associations, fête de la Médiathèque
- Journée Petite Enfance de l'Agglomération Provence Verte

A travers ces actions nous avons pu être au plus proche des habitants, chaque événement a été un réel succès pour nous.

Fin décembre nous avons pu organiser une formation à destination de nos adhérents sur le thème des gestes de secours pédiatrique avec une professionnelle.



Nous avons également proposé des sorties en famille, dans différents lieux du territoire. Ces temps ont permis de rendre accessibles à tous des sorties qui peuvent faire générer de l'appréhension aux jeunes parents (piscine, lac, plage) et proposer à tous les membres de la famille de passer un moment convivial ensemble tout en créant de nouveaux liens entre familles.

	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes	Total pour l'action
Printemps des commerçants	50	30	80
Ferme de Tourves	16	12	28
Fête de la musique	19	0	19
Aubagne	0	7	7
Ginasservis	8	8	16
Piscine	9	10	19
Lac de Peyrolles	9	7	16
Plage	13	18	31
P'tit déj' en famille	13	8	21
Sophrologie	2	2	4
Initiation portage	3	4	7
Ferme de Noé	8	7	15
Théâtre forum (action REAAP)	2	3	5
Noël des pitchouns	6	7	13
Resto entre adultes	0	8	8
TOTAL	158	131	289

Tableau 4: Nombre de participants aux différentes actions ponctuelles



Les perspectives pour 2025

En 2025, l'association a trouvé un local privé afin de développer ses actions en direction des familles. Dès le mois d'avril, différents projets à destination des tous petits et de leurs parents, des enfants, des parents en devenir, des parents sans enfants mais aussi des grands parents. Ce nouvel espace sera ouvert le matin dans le cadre du Café Pitchouns (LAEP), les après midi seront réservé à des actions parents enfants, des temps de bien être pour bébé, des temps d'échanges entre pairs et professionnels. Les soirées seront réservées à des actions qui permettront à tous parents de faire une pause dans son métier de parents.

L'accompagnement à la Scolarité :

C'était le CSC qui portait le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) jusqu'en juin 2023. Le CSC ayant arrêté ses activités à la rentrée de septembre 2023, il n'y a pas eu d'activité CLAS sur l'année scolaire 2023/2024.

En 2024/2025, c'est la nouvelle association l'Espace Pour Tous qui a repris ces actions, en respectant le cahier des charges du CLAS (lien avec l'école, les parents, respect des 3 temps, nombre maximum d'enfants, qualification des encadrants...), même s'il était trop tard pour pouvoir répondre à l'appel à projet. Toutes les demandes de subventions ont été faites depuis.

Bilan quantitatif et qualitatif 2021 et 2022 par le CSC :

Lieux d'intervention	Nombre enfants	Commentaires			
Ecole Victor Hugo Lundi et Jeudi	12	L'ambiance de l'atelier est bonne, les enfants sont très motivés et impliqués. Nous pouvons également constater de nets progrès pour des élèves qui l'année dernière étaient en grandes difficultés. Tous les enfants sont assidus aux ateliers. Toutes les absences sont justifiées par des mots. Les parents sont impliqués. Réalisation d'un atelier conte. Nous travaillons en lien avec le personnel de l'école tel que les enseignants, la Directrice et le personnel périscolaire	Ecole Paul Barles Mardi et Vendredi	14	Dans le cadre de cet atelier, l'équipe essaye de mettre en place les outils nécessaires qui permettent le vivre ensemble et le respect de la vie en collectivité. Le groupe reste agréable avec des enfants très volontaires et motivés. Ils travaillent en binôme, s'entraident. Ils respectent les règles de l'atelier ainsi que l'équipe encadrante. Néanmoins, nous avons 2 enfants qui ont du mal à se concentrer. Ils mettent beaucoup de temps pour se mettre au travail. Nous échangeons facilement avec les parents qui sont très à l'écoute et attentif quant au bon déroulement de l'atelier
Ecole Jean Moulin Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	12 Lundi/Jeudi 15 Mardi/Vendredi	Groupe d'enfants agréable, malgré quelques difficultés pour certains à rester concentrés pendant le temps de travail. D'une manière générale, nous avons essayé de rattacher à la scolarité sur un plan ludique certains enfants perturbateurs. Nous avons beaucoup échangé avec les parents d'enfants concernés quant à la motivation des enfants. Néanmoins le reste du groupe développe un travail de tutorat entre pairs. Ils aident au rangement, au goûter en se répartissant les tâches.	Centre social Atelier différencier Mercredi	8	Ces élèves, de niveaux très différents (6 ^{ème} à 3 ^{ème}), doivent être suivis individuellement. Ils ont tous beaucoup de lacunes, aucune méthodologie et une capacité de concentration très réduite. L'intervenant, bénévole, fait de la remise à niveau polyvalente pour les 6 ^{ème} et 5 ^{ème} , et pour les 4 ^{ème} et 3 ^{ème} , toutes les matières à l'exclusion des mathématiques et des langues étrangères.
Centre Social et Culturel Lundi et Jeudi	13	En début d'année, la plupart des enfants de ce groupe ne maîtrisaient pas la lecture et l'écriture vu leur niveau (CP, CE1 pour la plupart d'entre eux). Grâce à leur persévérance, et à leur application dans le travail leur enthousiasme, une nette progression est à noter pour beaucoup d'entre eux. Le 3 ^{ème} temps est essentiellement consacré à des différentes activités culturelles et créatives. Nous développons le travail de tutorat entre enfants. Les enfants sont présents à chaque séance. Les seuls absentéismes sont pour des raisons justifiées (maladie, grève).	Ecole Jean Jaurès Lundi et Jeudi	15	L'ambiance du groupe est très conviviale, les enfants s'absentent très rarement ou pour des raisons justifiées. L'ensemble du groupe a vite intégré le fonctionnement de l'atelier et respectent les trois temps du déroulement de l'accompagnement à la scolarité. Les intervenants ont pu développer un travail de tutorat entre les enfants. Les parents s'intéressent et interrogent très régulièrement les intervenants sur le déroulement de l'atelier.
Ecole Paul Barles Lundi et Jeudi	13	Dans l'ensemble, il y a une assez bonne ambiance, les enfants sont très motivés et réguliers. Toutes les absences sont justifiées par les parents. Néanmoins, de grosses difficultés dans le travail et persistent avec trois enfants de ce groupe. Nous avons remarqué l'investissement et l'implication active de certains parents tout au long de l'année et cela malgré les difficultés socio-économiques que rencontrent ces familles.	Collège Leï Garrus Lundi et Jeudi	11	D'une manière générale, l'ambiance du groupe est assez agréable hormis la présence de certains éléments perturbateurs. Des contacts et des échanges avec les parents ont permis au groupe de se stabiliser. Concernant certains éléments perturbateurs, nous avons attiré l'attention des parents sur le fait qu'un accompagnement plus spécialisé nous paraissait plus approprié. Nous avons renforcé l'encadrement pour mieux répondre aux besoins des enfants.
			Collège Henri Matisse Mardi et Vendredi	12	12 jeunes se sont inscrits avec chacun ses besoins plus ou moins importants dans différentes matières. Nous avons mis l'accent sur la méthodologie et essayé de développer leur autonomie dans le travail. Les intervenants apprécient d'être au collège avec un accueil agréable, des locaux adaptés et les élèves sur place. Un temps de défolement est nécessaire après l'école du fait qu'ils n'ont pas de sortie entre les cours et l'atelier.

Centre Social Primo arrivant Mercredi + Depuis septembre 2021 : lundi 17h00 – 18h30	8	Nous accueillons au Centre Social et Culturel, 8 enfants primo arrivants. Nous accompagnons les enfants à surmonter la barrière de la langue ; nous les aidons à l'acquisition d'un vocabulaire oral. Nous utilisons divers supports adaptés à ce public. <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de l'alphabet - Graphisme - L'outil informatique Nous réduisons ainsi les écarts scolaires entre le pays d'origine et le pays d'accueil.
Campus Provence Verte		Nous proposons cette année une séance d'accompagnement scolaire une fois par semaine au Campus de la Provence Verte. En accord avec les objectifs pédagogiques de l'établissement, l'atelier vise en priorité les classes de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} et la préparation du brevet, même si nous avons accueilli occasionnellement des jeunes de 2 ^{nde} et 1 ^{ère} . L'atelier ayant lieu lors de l'étude du soir, tous les jeunes sont internes. Ils ont souvent d'importantes difficultés et une habitude de l'échec scolaire, et bénéficient donc grandement d'une aide personnalisée afin de retrouver la fierté de réussir. Les points à améliorer sont : avoir des groupes plus stables afin de faire un travail de fond dans la durée. Motiver pour revoir les cours au-delà du minimum des devoirs. En accord avec la direction, nous avons remplacé les petits jeux culturels en fin de séance par une initiation à Scratch, profitant ainsi du matériel à disposition et capitalisant sur les élèves.

En 2022, seulement un bilan quantitatif non détaillé :

	2022
Ecoles	105
Collèges	31
Campus Provence Verte	16

Bilan quantitatif et qualitatif 2024/2025 par l' EPT :

EPT
Espace Pour Tous

**ACCOMPAGNEMENT
À LA
SCOLARITÉ**

ÉCOLES PRIMAIRES
DANS LE CADRE DU "CLAS"

Accessible sur
orientation de
l'équipe
enseignante des
écoles

16h30 à 18h30
au sein des écoles

Pour les élèves des écoles:

- Jean-Jaurès
- Victor Hugo
- Paul Barles
- Jean Moulin

04 94 37 19 40
espacepour tous83@gmail.com

Association Espace Pour Tous
2 bis Place Martin Bidouré
83470 St MAXIMIN LA Ste BAUME

Écoles	Enfants	Commentaires
Victor HUGO	9	L'ambiance est bonne. Les enfants sont motivés et impliqués. Ils sont encadrés par deux bénévoles. La salle de bibliothèque est parfaite pour ce temps d'accueil. Les enfants participent bien et sont assidus aux ateliers. Il y a un bon contact avec les enseignants et le personnel périscolaire. Les bénévoles échangent avec les parents qui sont très à l'écoute.
Jean MOULIN	12	Un groupe de travail agréable homogène avec trois bénévoles. Des enfants avec beaucoup de lacunes, notamment en lecture et écriture mais motivés. Les échanges sont positifs. Les groupes font évoluer les enfants chaque jour. Les absences sont rares et toujours justifiées. Les bénévoles rencontrent les parents et discutent chaque soir avec eux. Ils échangent régulièrement avec les enseignants.
Jean JAURÈS	12	D'une manière générale, l'ambiance du groupe est agréable. Trois bénévoles encadrent les enfants par groupe. Deux enfants présentent de difficultés de concentration TDAH. Une bénévole retraitée et expérimentée gère ces enfants. Nous constatons que les enfants évoluent bien en petits groupes. Des liens d'entraide se créent et il y a un échange le soir avec tous les parents. Également avec les enseignants.
Paul BARLES	11	Dans le cadre de cet atelier, nous avons trois bénévoles qui se partagent les niveaux scolaires. Le travail en binôme fonctionne bien et les règles sont respectées. Néanmoins, nous avons un enfant qui refuse les règles. Elle perturbe le groupe par son comportement. Les parents ont été contactés. Nos bénévoles font avec elle un travail exemplaire et depuis le problème a été réglé. L'enfant semble avoir pris conscience de l'action que nous menons et de son importance.
	44	

Pour information, l'association EPT, en plus du CLAS, a également d'autres projets d'actions autour de l'accompagnement à la parentalité, avec du personnel qualifié, qu'elle compte développer dans les années à venir.

Le soutien spécifique aux publics en difficulté (prévention)

La coordination et le suivi individualisé de situations

(prévention primaire)

Constats :

- Pour certains enfants, grandes difficultés à s'adapter aux actions « classiques » et d'une manière générale, à s'intégrer à la société (difficultés éducatives, sociales, psychologiques, médicales, handicap divers...).
- Plus les difficultés sont prises en charge tôt, dans leur globalité et de manière cohérente par l'ensemble des partenaires, au plus l'efficacité est importante.
- De part nos diverses activités, notamment périscolaires, et notre travail en partenariat avec l'Education Nationale, nous sommes en relation avec quasiment tous les enfants de 3 à 11 ans de la commune.

Objectifs :

Intervenir, toujours après accord des parents (sauf en cas de danger imminent) :

- Le plus en amont possible dans les difficultés rencontrées par les parents et leurs enfants.
- De manière la plus globale possible, de manière directe sur le plan éducatif, et indirectement sur le plan social, psychologique, médical...
- Avec le plus de concertations et de cohérence entre l'ensemble des partenaires concernés du territoire.

Modalité de fonctionnement :

Bien que les objectifs soient similaires aux anciennes « **cellules de veille éducative** » du territoire, le fonctionnement est lui complètement différent, et c'est là tout l'intérêt. Cela afin de gagner en souplesse et d'avoir la possibilité d'intervenir le plus tôt possible sur les situations. Donc, au lieu de réunir environ tous les 2 mois tous les partenaires à une réunion de travail, le **médiateur prévention** peut être contacté et peut, à son tour, se mettre en relation, quotidiennement avec les partenaires sur une situation.

Ces échanges entre partenaires se font avec l'accord des personnes concernées et dans le respect de chacun. Le médiateur fait alors le point sur les difficultés rencontrées, et le plus souvent reçoit les parents pour évoquer avec eux la situation. Avec l'accord des parents, le médiateur contacte les partenaires déjà impliqués dans la situation (si tel est le cas) et/ou les accompagne vers d'autres acteurs et outils du territoire.

Attention, chacun garde bien ses compétences. Le médiateur, par exemple, n'assure évidemment pas de suivi psychologique, ni même social.

Cependant, il est facilitateur de liens entre les différents partenaires sur le territoire et veille à la bonne utilisation de tous les outils existants localement, au service des familles et des enfants.

Depuis la rentrée de 2024 des réunions inter vacances ont été mises en place dans les écoles entre différents partenaires (direction d'école, Réseau Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés, LVP, responsable de l'Aide Sociale à la Prévention et à l'Insertion du Département...).

Données quantitatives (depuis février 2023= prise de fonction du nouveau médiateur prévention) :

- Enfants et leurs parents avec qui le médiateur a travaillé = 95
- Nombre de participations à une équipe éducative = 22
- Nombre de participations à un plateau technique = 2
- Nombre de réunions entre partenaires inter vacances = 30
- Nombre de réunions avec la LVP = 21
- Nombre de réunions avec le CCAS = 10
- Enfants exclus du périscolaire ou aménagement de leur temps = 7 (dont 2 fois le même)
- Nombre d'Informations Préoccupantes (IP) rédigées = 2

Points positifs à maintenir :

- Prise en compte des difficultés très en amont afin d'éviter que les situations empirent (beaucoup plus difficiles à gérer après).
- Cohérence des actions mises en place entre partenaires, malgré la complexité et la diversité des situations (cette cohérence est très structurante pour les enfants et les familles).
- Les familles se sentent soutenues (parents parfois en colère contre les institutions au début : il faut beaucoup de temps pour rassurer, expliquer l'intérêt de leur enfant. Les parents adhèrent finalement à leur rythme : beaucoup de temps nécessaire sur les entretiens avec les parents et les enfants, beaucoup de temps d'accompagnement, d'écoute, d'échanges souvent durant plusieurs semaines).
- Les exclusions d'un enfant ou les aménagements de temps ne sont pas vécus comme des punitions, mais intégrés dans l'accompagnement éducatif pour les besoins de l'enfant.

Perspectives d'amélioration :

- Formation des animateurs et autres personnels de terrain au **repérage** des situations complexes (les animateurs ne peuvent pas être des spécialistes de la prise en charge de ces situations mais du repérage oui).
- Sensibilisation des animateurs et autres personnels de terrain au passage de relais, d'informations au médiateur prévention = animateur spécialisé (qui a du temps et des compétences pour cela).
- Formation des animateurs à la gestion de conflits.
- Remettre en place des temps d'analyse de pratique envers les animateurs et autres personnels de terrain.
- Trouver un temps et une forme pour mieux travailler avec les AESH

LE LIEN AVEC LA PREVENTION SPECIALISEE

La commune travaille depuis très longtemps en partenariat avec le Département sur les questions de prévention. Depuis 2017 c'est la Ligue Varoise de Prévention (LVP) qui a été mandatée par le Département dans le cadre de la protection de l'enfance, en accord avec la commune, pour intervenir sur le territoire de Saint-Maximin. Ce partenariat n'a cessé de s'adapter et de s'enrichir d'année en année. Le lien entre les politiques d'éducation et de prévention primaire sont très étroits et très importants sur Saint-Maximin.

Ainsi, nous avons souhaité laissé une part conséquente dans ce document au bilan de l'intervention de la LVP sur les années 2021, 2022, 2023 et 2024.



Présentation et Bilan 2021-24

LA LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION - LVP

Mission de Prévention spécialisée : **protection de l'enfance et prévention de la délinquance**

Principes de la PS

- Libre adhesion
- Anonymat des suivis
– Confidentialité
- Absence de mandat nominative : Mandat territorial

Ressources

- Une équipe de 3 éducatrices, supervisées par une cheffe de service
- Des Médiateurs - PRMSE
- Un local situé Place Mermoz
- Une ligne téléphonique
Un véhicule de service

Approche

Multidimensionnelle

- Présence sociale, médiation
- Interventions individuelles
- Interventions collectives
- Etroite collaboration avec les partenaires locaux
- Développement social local



PROBLÉMATIQUES DES PUBLICS

- La hausse de la précarité
- La dégradation persistante des relations familiales
- La santé mentale des jeunes et des adultes
- La montée des violences perceptible :
 - Au sein des familles
 - Sur l'espace urbain
 - Au sein des établissements scolaires
- Les relations affectives et la sexualité
- L'absentéisme scolaire
- Une réorganisation du trafic de stupéfiants
- La mobilité

ENJEUX ET OBJECTIFS CLÉS

- Participer au **bien vivre ensemble** dès le plus jeune âge et renforcer **l'esprit citoyen**
- Améliorer le **dépistage précoce** des situations
- Préserver la **santé mentale** des jeunes
- **Soutenir la parentalité** : accompagner les familles et protéger les intérêts des enfants
- **Prévenir les situations de violences** (maltraitance infantile, violence conjugale, violence sexuelle, violence entre mineurs etc.)
- Agir en faveur de **l'égalité filles-garçons**
- Prévenir et lutter contre le **décrochage scolaire**
- Maintenir un **maillage territorial partenarial** fort

ACTIONS ET PARTENARIATS

La présence sociale

L'équipe est active sur le terrain : Travail de rue, permanences de cours dans les établissements scolaires.

Accompagnement individualisé

L'équipe propose un accompagnement personnalisé adapté aux besoins spécifiques de chaque jeune et famille vivant sur la commune.

Actions collectives

L'équipe conduit des ateliers de prévention, des chantiers éducatifs et citoyens et des activités de loisirs.

Vie de la cité

L'équipe s'engage dans le développement social local et s'inscrit dans la vie de la cité.

Partenariats

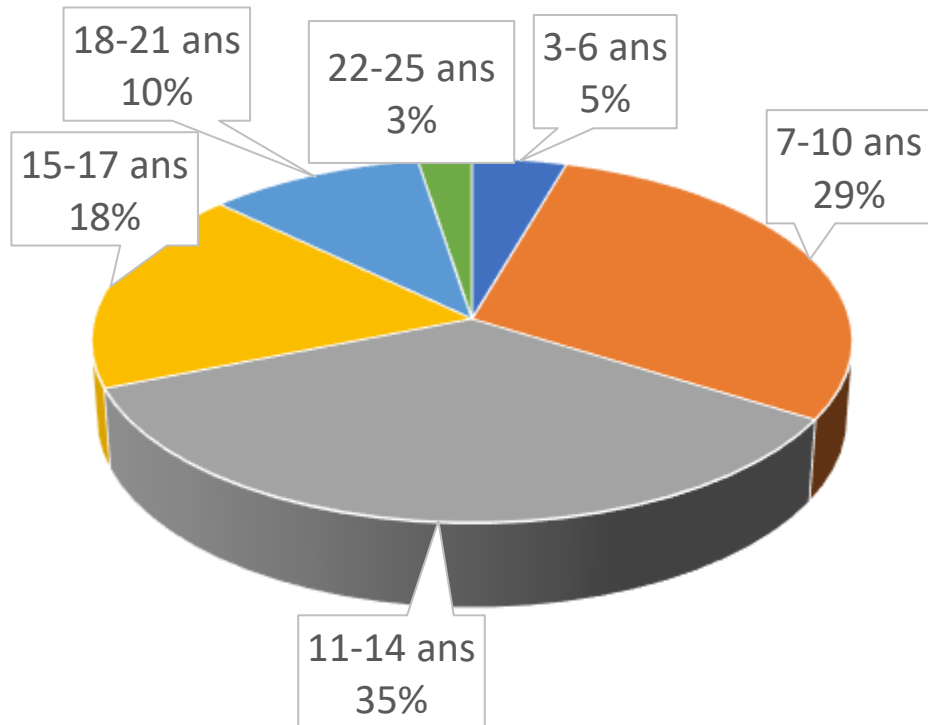
L'équipe collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs œuvrant sur la commune.

BILAN 2021-24 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Années	2021	2022	2023	2024
Nombre de jeunes accompagnés	398	370	467	592
Nombre d'actes réalisés	2663	1678	2663	5299
Nombre de jeunes sensibilisés Actions collectives -Ateliers de sensibilisation	825	767	1082	1127

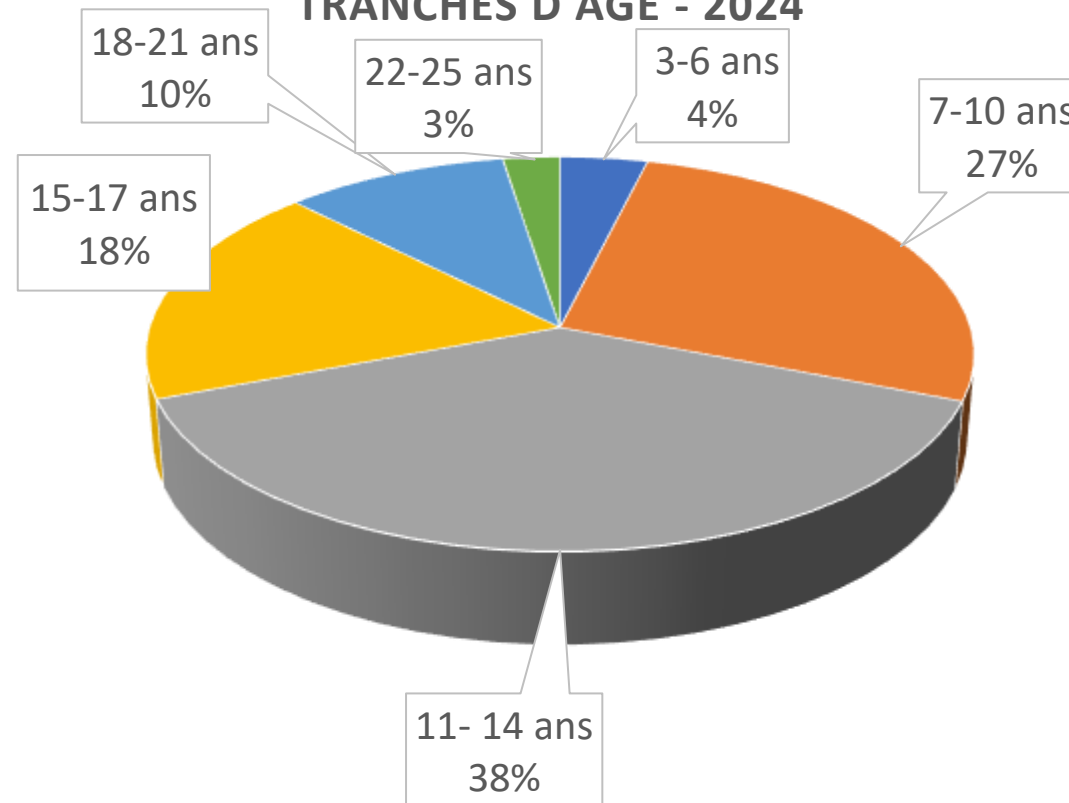
BILAN 2021-24 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

TRANCHES D'ÂGE - 2023



- 3-6 ans
- 7-10 ans
- 11-14 ans
- 15-17 ans
- 18-21 ans
- 22-25 ans

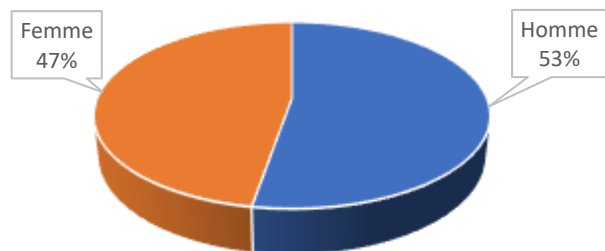
TRANCHES D'ÂGE - 2024



- 3-6 ans
- 7-10 ans
- 11-14 ans
- 15-17 ans
- 18-21 ans
- 22-25 ans

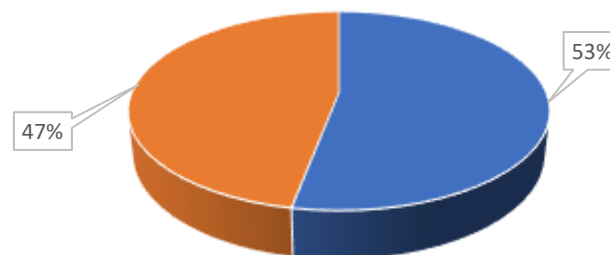
BILAN 2021-24 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Sexe en 2022



■ Homme ■ Femme

Sexe en 2023



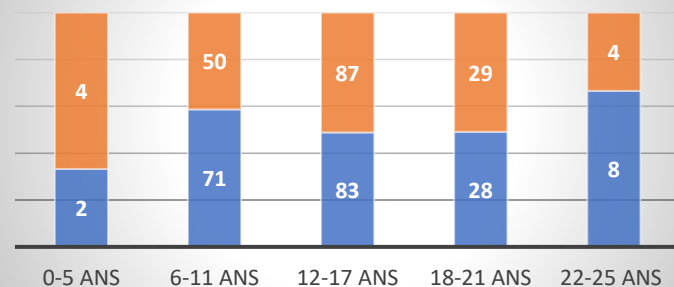
■ Homme ■ Femme

Sexe en 2024



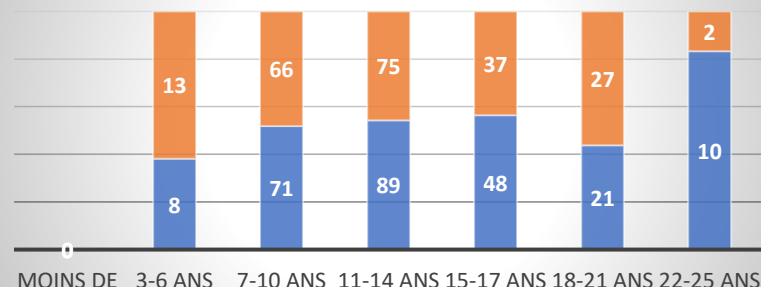
■ Homme ■ Femme

Répartition par tranche d'âge et sexe - 2022



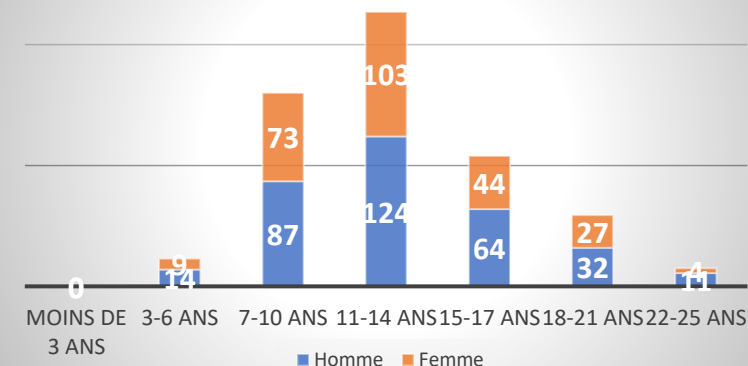
■ Homme ■ Femme

Répartition par tranches d'âge et sexe - 2023



■ Homme ■ Femme

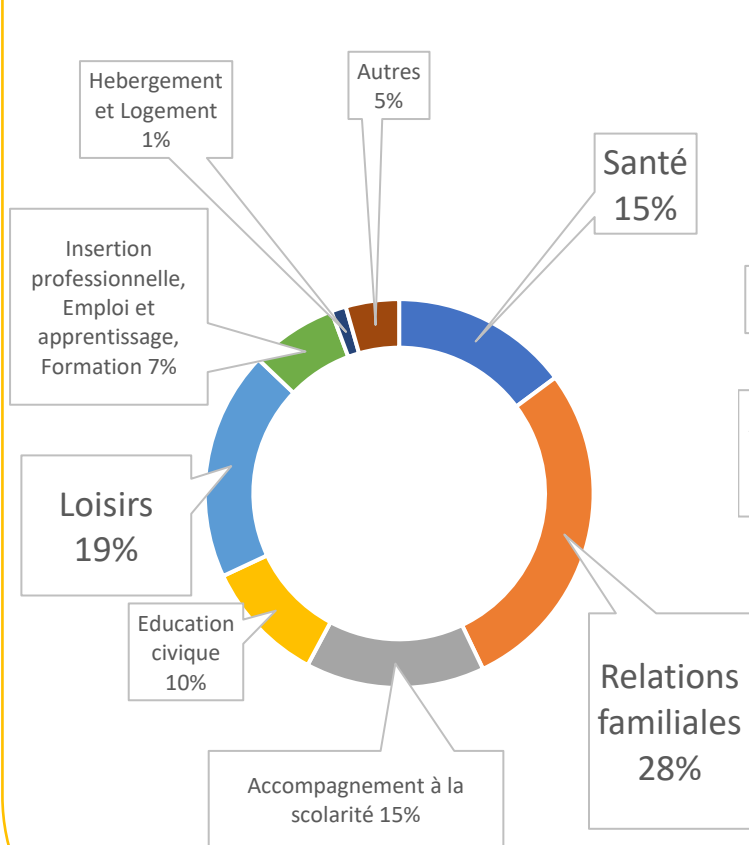
Répartition par tranches d'âge et sexe - 2024



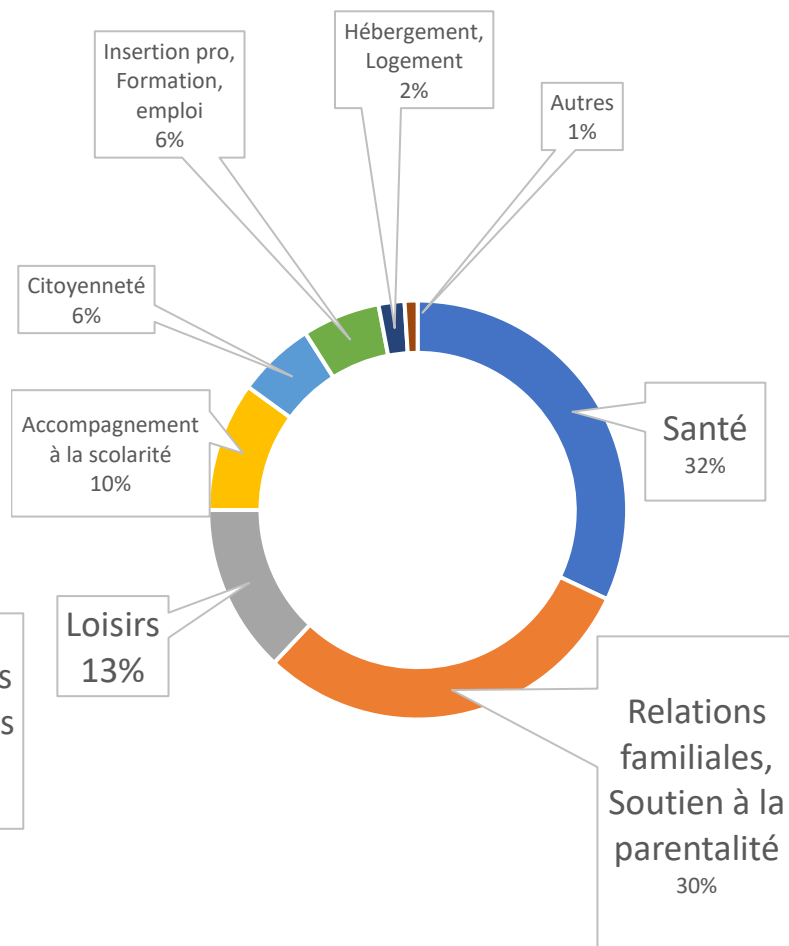
■ Homme ■ Femme

BILAN 2021-24 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

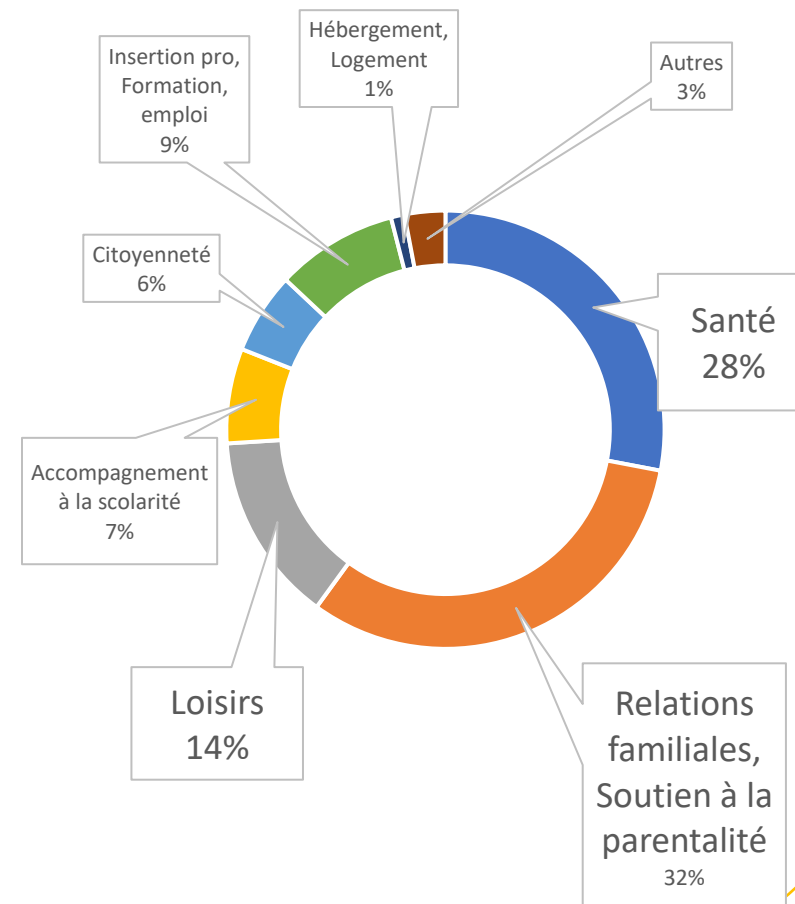
Proportion des actes par domaine 2022



Proportion des actes par domaine 2023



Proportion des actes par domaine 2024



BILAN 2021-24 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Les jeunes accompagnés

1827 jeunes ont été rencontrés dans le cadre d'un accompagnement socioéducatif individualisé.

1

2

Profil du public

La majorité des jeunes accompagnés sont **des garçons** (53%), avec une concentration sur les tranches d'âge **11-17 ans (38%)**, suivi de peu par les **7-10 ans (28%)**

Actes adressés

12 303 actes ont été adressés aux jeunes au cours des années 2021-24

3

4

Domaines d'intervention

Les principaux domaines traités ont été les **relations familiales et la Parentalité**, la **santé**, la **citoyenneté**, l'**accès aux loisirs**, l'**accompagnement à la scolarité**,



BILAN 2021-24 : PRESENCE SOCIALE



Permanence éducative

Temps d'accueil libre, sans rdv
dans les locaux de la LVP
Lundi de 10h à 12h

52 perm/an soit environ
200 permanences



Permanences « Ecoute écoliers »

Présence hebdomadaire de cour
au sein des **écoles élémentaires**
Paul Barles, Jean Moulin, Jean
Jaurès et Victor Hugo,
Pour rencontrer, écouter et
échanger avec les élèves

75 perm/ an soit environ
300 permanences



Permanences « Ecoute lycéens »

Présence hebdomadaire de cour au
sein du **lycée Maurice Janetti** et du
LPPV,
présence renforcée par les
médiatrices du PRMSE

45 perm / an, soit environ
160 permanences de 2021 à 2024



Permanences « Ecoute collégiens »

Mise en place en 2022
Présence hebdomadaire de cour
au sein des **collèges**
Henri Matisse et Lei Garrus

30 perm / an, soit environ
90 permanences de 2022 à 2024

200 permanences éducatives assurées

550 permanences « écoute » proposées sur le temps méridien auprès de scolaires de 2021 à 2024

54 classes sensibilisées à la présence de la LVP (écoles, collèges, CFA, LPPV)

BILAN 2021-24 : ACTIONS COLLECTIVES



Transition École-Collège

27 Ateliers “C’est Comment le Collège” proposés aux élèves de CM2, pour échanger sur leur future vie de collégien.



Prévention et Sensibilisation

158 ateliers à destination des élèves, sur temps scolaire, à la demande des chefs d'établissement sur des problématiques communément repérées.

Harcèlement et réseaux sociaux, Droits de l'enfant, Gestion des émotions, Conduites à risque, Discrimination, Violences



chantiers éducatifs et citoyens

6 chantiers citoyens ouvrant droit à une rétribution visant le **financement de projets favorisant l'insertion sociale et/ou professionnelle.**

En **Partenariat** avec les services municipaux et les associations solidaires de la commune
Financement FIPD

36 jeunes (15-20 ans)
(permis AM, B, Accès aux sport)



Actions de loisirs sportifs et culturels

116 Sorties éducatives avec des jeunes et des familles, faisant suite à des **actions citoyennes**

En **Partenariat** avec les services municipaux et les associations solidaires de la commune
(Courtoise Ressourcerie, ASP, Croix-Rouge, CCAS, service EJC)

3801 jeunes sensibilisés
307 actions collectives

Les jeunes de la Ligue varoise de prévention nettoient la maison de quartier du Deffends, à Saint-Maximin

Utilisée par la Ligue varoise de prévention (LVP) et le centre social, la maison de quartier du Deffends tombait en décrépitude. Grâce aux trois jours de chantier organisés par la LVP en contrepartie de 150 € versés à un prestataire pour le

passage du permis de conduire, l'habillement ou la pratique d'un sport, sept jeunes de 15 à 19 ans ont nettoyé, aidés des services de la Ville pour évacuer les déchets, ont décoré l'intérieur et désherbé le jardin.

(Photo B. G.-C.)



La Ligue varoise de prévention entre bénévolat et loisirs

Durant les vacances, la Ligue varoise de prévention a réalisé plusieurs actions auprès des jeunes saint-maximinois. La première semaine de vacances, elle a permis aux adolescents de participer aux sessions de rugby, encadrées par le RSM XV.

Match France-Italie

Après une semaine de pratique, les jeunes se sont rendus à Saint-Raphaël pour un vaste tournoi où ils assurent avoir bien joué avant d'assister au match France-Italie où ils s'enthousiasment, non sans chauvinisme, de la victoire bien méritée des Français durant ce match « trop bien ».

Les jeunes adultes n'ont pas été oubliés puisqu'une randonnée de 8 km dans la Sainte-Baume leur a été proposée aux côtés du dispositif Elan Jeunes 83. La deuxième semaine, ce sont Kais, Yassine, Louna, Zina, Abigaël, Séfene, Na-



Des jeunes motivés et soucieux de découvrir la ressourcerie.

(Photo B. G.-C.)

than, Sohaibe, âgés de 11 à 14 ans qui ont participé à une journée de « travail » avec les éducatrices spécialisées Stéphanie et Laetitia en contrepartie d'une journée de pur plaisir. Mardi matin, c'est à la ressourcerie la Courtoise qu'ils ont parti-

cipé aux ateliers tri, vente, réparation de vélos et bois où ils ont poncé, recollé et réparé. L'après-midi, ils sont allés à Ollières afin d'aider l'ASP à trier les dons reçus. Mercredi matin, ces mêmes jeunes sont partis au musée de la préhistoire de Quin-

son avant de visionner, l'après-midi, le film *Ant-man et la guêpe* venant remplacer la sortie prévue sur le sentier littoral de la Londe des Maures, annulée en raison des prévisions météorologiques.

B. G.-C.

SAINT-MAXIMIN

Trois adolescents volontaires au service de la Ville

À la recherche d'un chantier pour l'été, les éducatrices de la Ligue varoise de prévention (LVP) ont contacté la Ville, qui a fait connaître ses besoins. Ainsi, Maxence (13 ans), Aaron et Rayane (16 ans) ont travaillé cinq heures à l'occasion du Festival choral en Provence et de la soupe au pistou. Ils ont accueilli les choristes, installé tables et chaises, assuré le service lors du repas et la plongée. Ils ont installé les chaises sur le parvis de la basilique et distribué les éventails aux couleurs de la Ville.

Les agents du service événementiel sont satisfaits : « les jeunes se sont montrés investis, efficaces et dynamiques. » En contrepartie, tous les trois sont allés assister au festival des Jardins sonores, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), le 19 juillet, pour voir notamment Soprano et « Petit Biscuit ». Si c'est ce concert qui a motivé la participation de Rayane, Maxence lui, voulait simplement trouver une occupation. Aaron voulait lui surmonter son anxiété sociale.

B. G.-C.



Les jeunes ont été mis à la disposition du service événementiel.

(Photo B. G.-C.)

SAINT-MAXIMIN

Les jeunes réunis par la passion du sport



Pour l'occasion, tous les Saint-Maximinois ont porté le t-shirt du RSM XV.

(Photos B. G.-C.)



Au Cosc Leï Garrus, ils ont mouillé le maillot !

Pour ces vacances, la Ligue varoise de prévention a proposé des activités sportives. Durant la première semaine, en partenariat avec le RSM XV et la commune, ils ont proposé du rugby de rue au City stade du Deffends

ou au stade de rugby avec un jeu de sensa en apothéose où ils ont participé à un tournoi. Malgré des résultats exceptionnels à tous les ateliers : tir au pied, mini match, bêtet, baseball, ultimate, ils ne sont arri-

vés que deuxième aux côtés des jeunes du centre aéré du centre social et culturel Martin-Bidourel à expliqué Kyllian. Le prochain tournoi se tiendra à Manosque. Durant la deuxième semaine, garçons et filles ont participé à

un tournoi de foot au Cosc Leï Garrus, avec trois jeunes de l'association Solidariz'toit, huit de l'accueil ados du centre social et culturel Martin-Bidourel et six adultes des foyers de l'Arc de Pourrières. Un seul objectif :

s'amuser ! Et peut-être quand même gagner, avouent Max, Angelina ou Bahry, trois profils totalement différents réunis sur le terrain par la passion du football.

SITUATION ILLUSTRÉE

T, est un jeune garçon âgé de 7 ans. Suite à des comportements violents lors de la pause méridienne envers ses pairs et les adultes, le responsable du périscolaire de la commune a orienté la famille vers notre service.

Mme D, mère de l'enfant, nous a contacté et décrit des difficultés éducatives car ils n'arrivent plus à gérer leur fils. Mme D se livre et évoque pour la première fois de violences conjugales ayant eu lieu dans le passé, qui pourrait expliquer le comportement de son enfant. Les parents ont pu parler avec leurs deux enfants, T et L, (jeune fille âgée de 11 ans), de ces violences conjugales passées.

Nous proposons un accompagnement vers le CMPEA de St Maximin afin d'envisager un suivi psychologique pour cet enfant et pouvoir mettre en mots cette problématique.

La famille avait également un courrier rédigé par le psychiatre qui suivait T avant leur déménagement demandant la continuité de cette prise en charge. En attendant la mise en place de ce suivi, nous avons reçu T pour travailler sur des thématiques liés aux émotions. Rapidement, l'éducateur assurant sa prise en charge avait pour projet d'instaurer un travail de groupe pour aider T à la socialisation. En septembre 2023, un travail au CATTP a pu démarrer. Les parents sont présents et suivent les conseils que les professionnels leurs proposent pour aider T à gérer sa colère. Les temps périscolaires semblent être plus apaisés et les équipes ont pu observer une amélioration dans la gestion des émotions de ce jeune garçon.

SITUATION ILLUSTRÉE

P. est âgée de 19 ans. Elle est accompagnée par notre service depuis environ 1 an et demi, sur orientation du CPE du lycée dans lequel elle était scolarisée. De ses 7 ans à sa majorité, P. a été confiée à sa sœur aînée, nommée Tiers Digne de Confiance par le Juge des Enfants, en raison des maltraitances dont elle a été victime au domicile parental (négligences, carences éducatives, affectives et de soin). Le père de P. souffrait d'une problématique d'addiction, sa mère est atteinte de troubles psychiatriques.

En novembre 2022, le père de P. est décédé, ce qui a profondément bouleversé la jeune, impactant notamment sa scolarité. En juin 2023, P. n'a pas obtenu son baccalauréat. Malgré cet échec, P. a poursuivi son projet de devenir monitrice éducatrice. Elle a décroché un contrat d'apprentissage et s'est inscrite en formation à Marseille. Compte tenu de la difficulté d'accéder à son lieu de travail, le projet de la jeune n'a pu être réalisable qu'à condition qu'elle accède à un logement autonome. Dans ce contexte, nous avons soutenu le projet de la jeune : recherche des logements disponibles ; contact d'une agence immobilière ; accompagnement physique pour la visite de l'appartement ; orientation vers le dispositif de VISALE, rendez-vous tripartite avec l'Assistante Sociale de Secteur (laquelle a pu renouveler la demande de Contrat d'Accès à l'Autonomie, information sur les aides d'état existantes). Pour finir, afin de soutenir le projet d'installation de P. nous l'avons accompagné vers la Courtoise Ressourcerie afin qu'elle meuble son logement à moindre coût).

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

CONSTATS :

- Une population enfance (3-11 ans) en baisse sur la commune mais une augmentation de la fréquentation des services péri et extrascolaires avec une **importance particulière du temps méridien** (restauration, surveillance, médiation, animation).
- Une population majoritairement favorisée sur le plan socio-économique mais des difficultés touchant de plus en plus toutes les catégories sociales.
- Une commune plutôt bien pourvue en structures sportives, culturelles et de loisirs.

POINTS FORTS :

- La diversité et la qualité du **partenariat** = notion de **territoire éducatif cohérent** et non d'un catalogue d'actions.
- La **prévention**.

PERSPECTIVES D'AMELIORATIONS :

- 1- L'aménagement des cours d'écoles en **cours « oasis »** particulièrement en élémentaire. Cela pour de nombreuses raisons (apaise les enfants, limite les conflits, favorise la mixité de genre et d'âge, diminue le bruit, limite les fortes chaleurs, favorise l'autonomie et l'imaginaire des enfants, sensibilise à la nature, permet des enseignements en extérieur sur le temps scolaire...). Participe ainsi à un meilleur climat scolaire sur tous les temps de la journée de l'enfant.
- 2- La stabilité de l'**équipe d'animation** et leur formation tout au long de l'année.
- 3- Un plan pluriannuel de **rénovation des écoles**, notamment d'un point de vue énergétique,
- 4- La construction d'un **bâtiment dédié à l'accueil de loisirs** durant les mercredis et les vacances.
- 5- La reprise, tout ou partie, des actions envers le **public adolescent** via l'EPT (car augmentation du nombre d'ado 11-14 ans sur la commune et période de la vie particulièrement vulnérable).